NEUCHATEL — No 169 (16 PAGES) UN NUMÉRO 30 CENTIMES JEUDI 24 JUILLET 1969

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RUE SAINT-MAURICE 4 ● PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ● TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

Alors que tout va bien à bord

Apollo: un bon tour à Houston

La capsule attendue cet après-midi à 2000 km au sud-ouest d'Honolulu

Alors qu'Apollo-XI poursuit sans histoire sa course vers la Terre et ceci d'une façon si parfaite que, mercredi, à 18 heures 35, la NASA faisait connaître que la manœuvre de correction de trajectoire n'aurait pas lieu, tant la descente du vaisseau spatial s'opérait de manière satisfaisante, les astronautes ont fait un bon tour au centre de contrôle de Houston et celui-ci mérite d'être raconté de même que les exploits qu'ils ont réalisés dans leur capsule.

En effet, des bruits étranges, semblables à une sirène de voiture de pompiers, sont parvenus par radio au centre de Houston, semant l'étonnement parmi les techniciens.

« Etes-vous sûrs qu'il n'y personne avec vous ? » a demandé le centre de contrôle.

« Houston, Apollo-XI. Voulez-vous répéter votre question ? » a répondu Aldrin.

« Euh, nous avons entendu des bruits étranges provenant par radio de votre vaisseau et on aurait dit que vous aviez du monde là-haut. »

Aldrin : « Est-ce que les autres n'ont pas le droit de s'amuser pendant leurs heures de congé ? »

Houston : « Voulez-vous répéter ? »

Mais il n'y a pas eu de réponse. A la place, le centre de Houston a entendu des bruits semblables à une voiture de pompiers et à une scie électrique. Par moments, on croyait distinguer un fou rire joué à une vitesse rapide sur un magnétophone.

Cependant, le mystère de ces bruits devait finalement trouver une explication fort simple, les astronautes ayant reconnu qu'il s'agissait d'un enregistrement.

Neil Armstrong a précisé : « C'est un de mes passages favoris. Il s'agit d'un album remontant à une vingtaine d'années, et intitulé : « Musique venant de la Lune. »

Le centre de contrôle a répondu : « Nous sommes heureux que cela soit fini. »

(Lire la suite en dernière page)

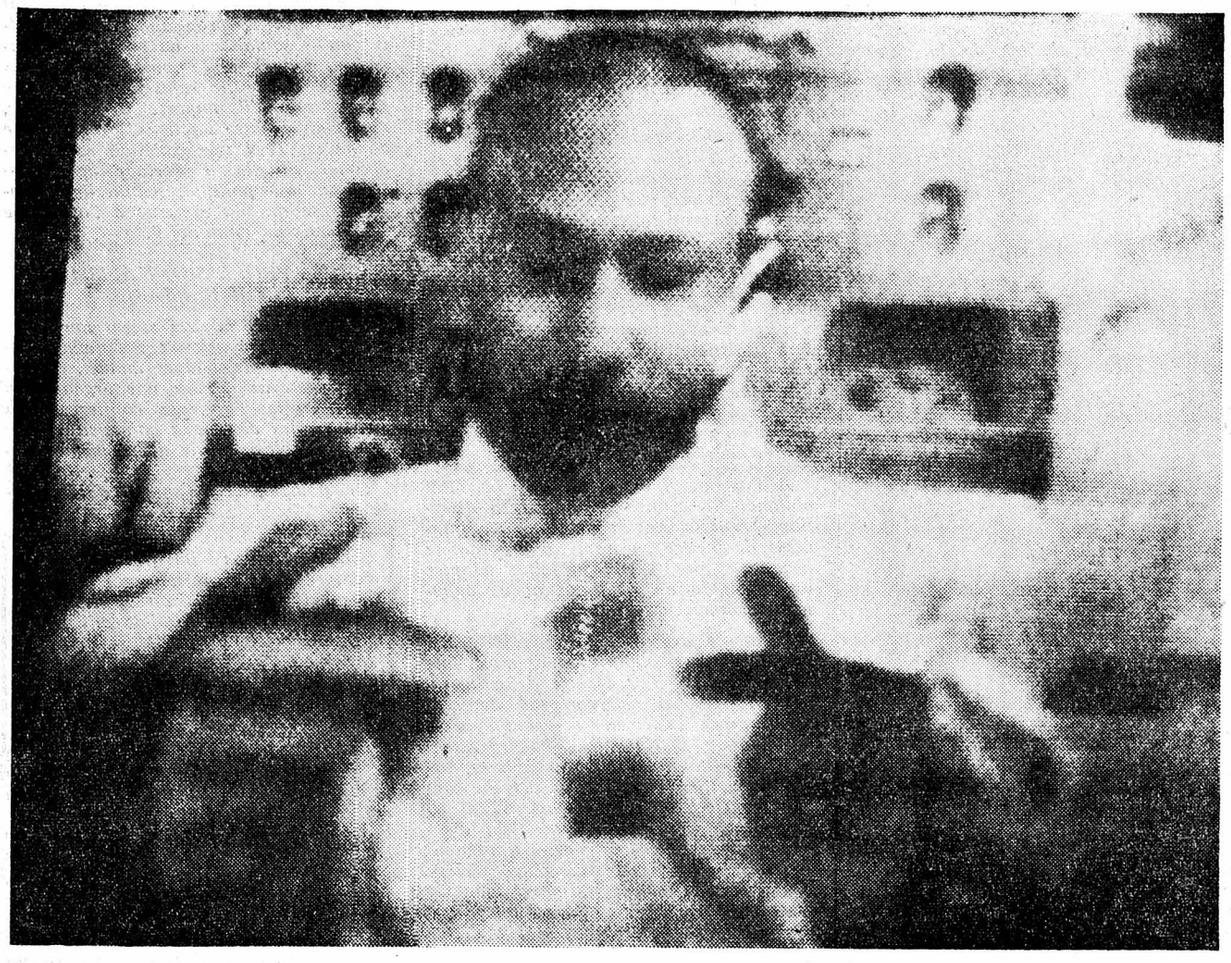

Dans la cabine Apollo, l'autre nuit à 2 heures, Aldrin fait tourner entre deux doigts une boîte contenant de la charcuterie avec laquelle il se prépare à faire un sandwich. (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Le déclin des libéraux américains

CEUX que l'on appelle aux Etats-Unis les libéraux, c'est-à-dire des gens qui, loin d'être d'esprit libéral, sont au contraire des progressistes, des socialistes ou des radicaux de gauche partisans de « l'Etat comme remède à tous les maux », déclinent actuellement d'une façon significative.

Or, pendant près de trente-cinq ans, soit depuis l'arrivée de Franklin Roosevelt au pouvoir, ainsi que le rappelait le « Wall Street Journal » en octobre dernier, « le libéralisme du New Deal a été le credo intellectuel dominant dans notre pays ». Car, même sous Eisenhower — qu'on imposa au parti républicain en 1952 à Chicago, pour bloquer le conservateur Robert Taft — le gouvernement américain fut, ouvertement ou dans la coulisse, inspiré par les clans libéraux.

La régression du libéralisme progressiste a été particulièrement confirmée par le retentissant échec, à l'élection primaire pour la mairie de New-York en juin, de John Lindsay, étoile de la « gauche pensante ». Un conservateur peu connu, John-J. Marchi, l'a emporté. Sera-t-il élu en novembre ? Peu importe : son rival du parti démocrate, Mario-A. Procaccino, est également un conservateur.

Or, New-York, ville cosmopolite et internationale, où les révolutionnaires en tout genre se sentent chez eux dans le voisinage de la tour de Babel onusienne, a toujours passé en Amérique pour une métropole du libéralisme. Cas unique ? Non, en juin toujours, à Minneapolis, autre ville libérale où Hubert Humphrey fit ses débuts politiques, un indépendant conservateur, Charles Stenvig, a été élu maire, à une forte majorité. Son adversaire : le républicain « libéral » Dan Cohen, que soutenait pourtant le président Nixon.

L'étiquette « républicaine » ou « démocrate » ne signifie, en réalité, plus grand-chose. Georges, Wallace, qui vient du parti démocrate, est un « conservateur » nettement plus à droite que Nixon. Eric Goldman, dans « The Tragedy of Lyndon Johnson », relate que LBJ, de tradition rooseveltienne pourtant, tint des propos plus que verts au sujet des « libéraux ».

Idéologiquement, l'administration Nixon actuellement en place à Washington forme un savant dosage de conservateurs et de libéraux, car le président a dû « payer » des dettes électorales à la fois à droite — groupe Strom Thurmond-John Tower, qui lui assura l'appui du Sud — et à gauche — les Rockefeller et leur argent — mais, électoralement, politiquement, l'Amérique penche à droite.

C'est une réaction profonde au trop long règne de libéraux tenus pour responsables des grands problèmes de l'heure. L'un d'eux, Daniel-P. Moynihan, qui fit partie de l'équipe Kennedy et est aujourd'hui membre de

Pierre COURVILLE

(Lire la suite en dernière page)

UN OUBLI

ATHÈNES (AP). — La presse grecque a rendu compte mercredi de la désignation du prince Juan Carlos mais elle n'a fait aucune mention de sa femme, la princesse Sophie, sœur du roi Constantin, et un porte-parole officiel s'est refusé à expliquer cette omission.

JUAN CARLOS ACCEPTE DE S'ASSEOIR SUR LE TRÔNE D'ESPAGNE

IL A PRÊTÉ SERMENT DE FIDÉLITÉ À FRANCO ET AUX LOIS DU «MOUVEMENT»

MADRID (ATS-AFP). — Le prince Juan Carlos de Bourbon a accepté, officiellement, sa désignation comme successeur du général Franco pour lui succéder un jour, à titre de roi.

Le prince a signé son acceptation au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au palais de la Zarzuela, en présence de M. Iturmendi, président des Cortès, de l'amiral Blanco, vice-président du gouvernement et de nombreux officiels.

Le prince a prêté, hier soir, serment de fidélité au général Franco, de loyauté aux lois fondamentales et aux principes du Mouvement national, au cours d'une séance plénière des Cortès en présence du général Franco.

SIGNATURES

Le document consacrant l'acceptation du prince a été signé en quatre exemplaires par le prince Juan Carlos, le prince Alfonso de Bourbon et Dampierre, l'infant Leon de Bavière, le président des Cortès, Iturmendi, et les membres du bureau des Cortès qui étaient venus lui annoncer sa désignation. Il a été ensuite paraphé par M. Maria Oriol, ministre de la justice, agissant en qualité de notaire du royaume.

(Lire la suite en dernière page)

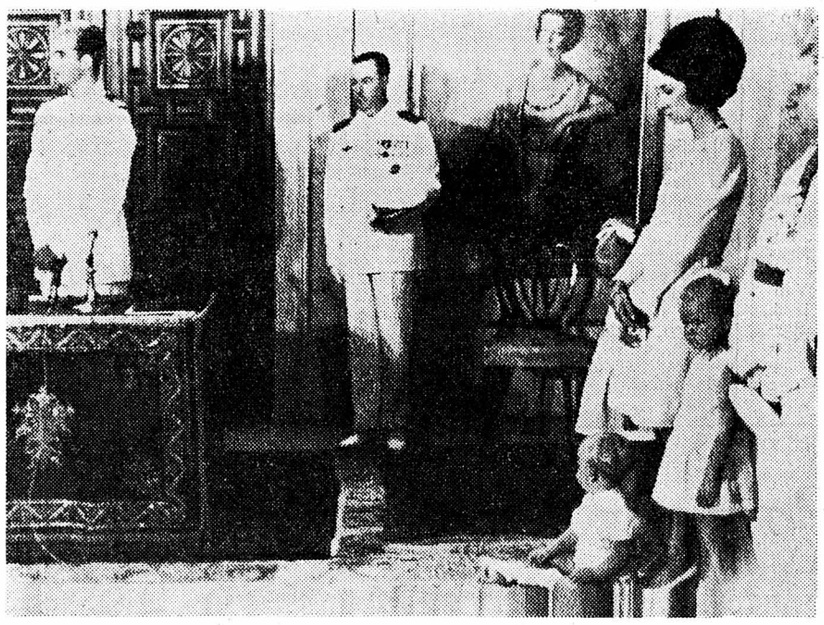

Le prince (à gauche), écoute le président des Cortès lui annoncer sa nomination au trône d'Espagne. A droite de notre document, la princesse Sophie et ses enfants. (Téléphoto AP)

LA RÉCUPÉRATION

Le service météorologique de la marine américaine prévoit d'excellentes conditions pour la récupération des astronautes d'Apollo-XI, jeudi, à 2000 km au sud-ouest de Honolulu.

On annonce, en effet, des nuages épars, une visibilité d'une quinzaine de kilomètres, des vents de 17 à 27 km/h, et des vagues de 1 à 2 m. La température de l'air et de l'eau serait d'une vingtaine de degrés centigrades.

ON NE SAIT JAMAIS...

HOUSTON (ATS-DPA). — Comme des millions de ses compatriotes, un téléspectateur a pu voir à Houston, dimanche soir, Neil Armstrong et Edwin Aldrin sautiller sur la Lune. Soudain, cependant, il fut pris de frayeur. « N'oubliez pas le Pueblo », lisait-il chaque jour sur un papillon apposé au pare-chocs de sa voiture. Il ne l'oublia pas. Car savait-on ce que la sonde lunaire soviétique « Luna-XV », dont on ignorait tout, allait faire sur la Lune. Tout agité, il se précipita au téléphone et composa le numéro de la NASA.

Et après des centaines de félicitations, de propositions d'amélioration pour les prochains programmes, le central téléphonique du contrôle au sol d'Apollo enregistra un avertissement dit d'un seul souffle : « Une affaire « Pueblo » cosmique » se prépare.

APRÈS LA MORT DE MADEMOISELLE KOPECHNE

LE MYSTÈRE GRANDIT AUTOUR DE L'AFFAIRE EDWARD KENNEDY

LE SÉNATEUR ÉTAIT-IL EN ÉTAT D'IVRESSE ?

EDGARTOWN (AP). — M. Steele, procureur du comté de Dukes, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'il était envisagé d'inculper le sénateur Edward Kennedy de conduite dangereuse et de conduite sous l'influence de l'alcool, à la suite de l'accident de samedi dernier qui fit une victime, Mlle Kopechne, qui fut la secrétaire de son frère, le sénateur Robert Kennedy, assassiné à Los-Angeles.

Ces éventualités sont envisagées, a dit M. Steele, mais « il n'y a, actuellement, aucune preuve matérielle que la voiture ait été conduite d'une telle façon ».

Désemparés, le sénateur Kennedy et sa femme (Téléphoto AP)

L'enquête, qui se poursuit, a notamment pour but de déterminer si l'on avait bu plus que de raison lors de la réunion à laquelle venaient d'assister M. Kennedy et Mlle Kopechne.

Le sénateur a déjà été inculpé pour avoir quitté les lieux de l'accident.

M. Dominic Arena, chef de la police d'Edgartown, a déclaré de son côté : « Je dois répéter, et bien souligner, qu'il n'y a pas eu négligence dans cet accident. »

OUI MAIS...

M. Arena a précisé que la police n'aurait pas eu le droit d'imposer un alcooltest à M. Kennedy, alors qu'il signalait l'accident avec plusieurs heures de retard.

D'ailleurs, a ajouté le policier, « à 9 h ce matin-là, rien n'indiquait qu'il ait bu ».

Un journaliste ayant demandé au policier s'il pensait que M. Kennedy avait été victime d'un choc nerveux après l'accident, il a répondu : « Oui, mais pendant combien de temps ? »

(Lire la suite en dernière page)

PLUS DE PERMIS

Déjà poursuivi pour délit de fuite à la suite de l'accident qui a causé, dans la nuit de vendredi à samedi, la mort de Mlle Kopechne, le sénateur Kennedy s'est vu privé de son permis de conduire par le bureau d'enregistrement des véhicules à moteur du Massachusetts, à Boston. M. Melanghlin, directeur de ce service a déclaré que l'enquête préliminaire avait conclu à la culpabilité du sénateur et « qu'en conséquence son permis de conduire lui avait été retiré tel que prévu par le code du Massachusetts ».

Il a ajouté que notification de cette mesure avait été envoyée par la poste mercredi à M. Kennedy.

Lire aujourd'hui

La Chaux-de-Fonds : cambriolage à la piscine
(Page 7)

Enfant grièvement blessé près de Fribourg
(Page Jura-Fribourg)

Valais : chute mortelle d'un alpiniste
(Page 15)

INFORMATIONS RÉGIONALES : pages 2, 3, 6, 7 et 8
SPORTS : page 12
MEMENTO — PROGRAMMES RADIO-TV — BOURSES : page 13
ACTUALITÉS SUISSES : page 15

VILLE DE NEUCHATEL

Le T.P.N. - Centre de culture a établi son premier bilan

• L'ébauche d'une politique culturelle cantonale

Le TPN-Centre de culture ouvre ses portes à toutes les formes d'expression artistique ainsi qu'à tout visiteur prêt à ressentir, entendre, voir et recevoir. C'est, pour l'inconnu qui possède ces quatre facultés ou l'habitué pour qui le sigle « TPN-Centre de culture » représente un label de qualité, l'occasion de pousser la porte.

Alors que le théâtre de la ville a accueilli pendant de longues années des troupes de passage qui s'obstinent dans le même répertoire usé et de ce fait touchent toujours le même public, le TPN désire s'attacher qui n'a pas l'habitude d'aller au spectacle ou ceux qu'une représentation traditionnelle ne satisfait plus. Le TPN a créé une activité culturelle vivante qui s'adresse à un public aussi vaste que possible et non plus à une élite trop souvent convaincue.

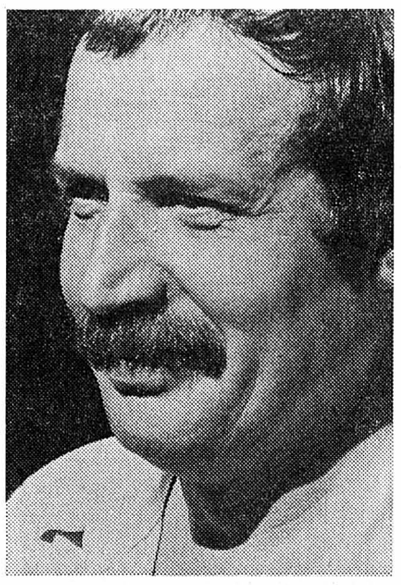

André Oppel, directeur artistique.

L'APPUI DES AUTORITÉS

Sous son appellation de « Centre de culture », le TPN s'applique à faire « cohabiter » différentes formes d'expression artistique et à les réunir en un tout harmonieux. C'est en défendant cette idée que l'ancien Théâtre de poche de Peseux a réussi, depuis un peu plus d'un an, à susciter l'intérêt des autorités neuchâteloises.

A l'origine, une association du TPN nommait le comité chargé de la direction pratique de l'entreprise. Au moment de mettre en train un programme beaucoup plus vaste, il fallut adopter une autre forme juridique, mieux adaptée aux nouveaux objectifs.

D'entente avec les autorités, le TPN créait, il y a quelque dix-huit mois, une « fondation du TPN-Centre de culture » dont le conseil est composé de sept membres de l'ancienne association, d'un représentant de la ville, d'un représentant de l'Etat et de sept personnes, enfin, venues de tous les milieux du canton. Pour la première fois, l'Etat et la ville de Neuchâtel acceptaient d'encourager de telles activités. Le montant de leurs subventions annuelles s'élève actuellement à 80,000 francs. L'industrie et les personnes privées couvrent à peu de chose près le solde du déficit annuel budgétisé pour 1968 à 100,000 francs.

Ernest Grize, régisseur technique.

PROGRAMMATION « COMMUNAUTAIRE »

Les membres de l'association élaborent en commun le programme et le budget qu'ils soumettent au conseil de fondation, lequel a la possibilité de les accepter ou de les refuser. Une entente fructueuse qu'il importe de préserver, s'est établie entre les deux groupes. Elle donne au TPN une cohésion rare, condition essentielle au développement constant de la « politique culturelle » neuchâteloise qui est apparue à l'ouverture des locaux du Pommier 9.

UN « PROFESSIONNALISME » INDISPENSABLE

Bien que les salaires soient tout juste décents, ils n'en grèvent pas moins considérablement le budget annuel. Toutefois, il est exclu, pour une organisation telle que le TPN, de confier à des amateurs les directions administrative et artistique, ainsi que le département technique.

On pourrait craindre que des professionnels marquent trop le style de la maison de leur personnalité et écartent certaines formes d'expression ne leur convenant pas. Cependant, le directeur artistique n'intervient, pratiquement, qu'au premier stade du choix des œuvres à présenter. Il est davantage un « orienteur », auquel incombe la tâche de proposer, les suggestions de l'association et du conseil de fondation étant prises également en considération.

L'organisation interne du TPN comprend trois personnes employées à plein temps : un directeur artistique, un directeur administratif et un régisseur technique. D'autre part, les bénéfices du bar permettent de rétribuer une personne qui s'occupe à la fois des clients et de la galerie ouverte l'après-midi et le soir.

UNE VOCATION CANTONALE

Après un an d'une activité que l'on peut qualifier d'expérimentale, le TPN fait le point, en élaborant son bilan annuel. C'est l'occasion de combler d'inévitables lacunes et d'investir son énergie dans de nouvelles recherches.

Chaque manifestation du TPN est annoncée dans un bulletin d'information distribué gratuitement à tous ceux qui en font la demande. Lors d'un pointage fait vers la fin de 1968, les 1002 inscrits à l'époque se répartissaient ainsi : Neuchâtel 486, canton 428 et 88 pour le reste de la Suisse.

L'intérêt suscité par le TPN dépasse donc les limites de la ville de Neuchâtel et sa vocation n'est pas seulement communale, mais cantonale.

F. B.

(A suivre.)

Jacques de Montmollin, administrateur.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 23 juillet.— Température : Moyenne : 23,5 ; min : 17,5 ; max : 29,4. Baromètre : Moyenne : 722,2. Vent dominant : direction : Nord-est, calme à faible jusqu'à 15 h 30, ensuite sud-ouest calme à faible. Etat du ciel : clair à légèrement nuageux jusqu'à 15 h, ensuite nuageux à couvert.

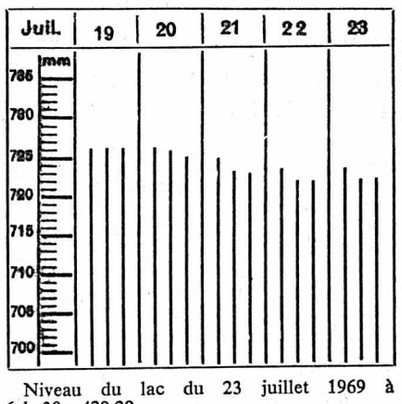

Niveau du lac du 23 juillet 1969 à 6 h 30 : 429,29.
Température de l'eau 22°.

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais et Grisons. — Le temps sera partiellement ensoleillé et chaud, Des orages locaux se développeront, le soir surtout en montagne. Ils seront parfois violents.

La température, comprise entre 15 et 20 degrés en fin de nuit, atteindra 27 à 32 degrés jeudi après-midi. La limite du zéro degré reste voisine de 4000 mètres. Les vents du secteur sud à sud-ouest seront généralement faibles, avec quelques rafales liées aux orages.

Evolution probable pour vendredi et samedi. — Généralement ensoleillé. Vendredi orages étendus, samedi plutôt épars. Température en faible baisse.

AVIS TARDIFS

2 fr. par millimètre de hauteur

Vente du soir
À MORAT
chaque vendredi
jusqu'à 21 h 30
MIGROS

TOUT POUR L'AUTO
Evole 8 a
Vacances 1969
FERMÉ
du 28 juillet au 18 août 1969

coop Courgettes
le kg -.70
moins ristourne = -.65⁸
avec timbres Coop
Aubergines, tomates, poivrons, tout pour une bonne ratatouille

DISCOUNT DE LA COTE
Rue de la Gare 7, CORCELLES
Ouvert chaque jour de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.
Samedi de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 heures.
Fermé le mercredi après-midi.

La Tarentule
Théâtre de poche de Saint-Aubin
Ce soir, à 20 h 30
CABARET
Location : tél. 6 71 65.

COMMUNIQUÉ

Des funambules à Peseux

La troupe de funambules Traber fera frémir tous les habitants de Peseux et les nombreuses personnes qui se déplaceront vendredi, samedi et dimanche sur la place de la Maison communale.

La troupe présentera un spectacle aérien d'une rare valeur avec une marche à la mort, des courses infernales à moto sur câble, l'exhibition d'un homme au sommet d'un mât oscillant à 52 mètres de hauteur, des sauts à moto, etc.

Un spectacle qu'il vaut la peine d'admirer.

Naissances

Monsieur et Madame Renaud de WATTEVILLE et Emmanuel ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite fille

Nathalie

22 juillet 1969

8, rue du Devin-du-Village
Saint-Jean - 1203 Genève
Clinique des Grangettes
Grange-Canal - 1208 Genève

Monsieur et Madame Heinz SCHULTHESS-DEVAUD ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Stéfane-Heinz

23 juillet 1969

Maternité des Cadolles — Garage Sporting Corcelles

Monsieur et Madame Bernard ROTHEN ont la joie de faire part de la naissance de leur petite

Brigitte-Mireille-Rose

Maternité de Landeyeux — Dîme 2 Coffrane

Monsieur et Madame Vincent BARRELET-Du PASQUIER et Laure ont la joie d'annoncer la naissance

d'Agnès-Monique

23 juillet 1969

Maternité de Lausanne — 76, ch. du Devin Lausanne

Monsieur et Madame Valentin BORGHINI-JOLLIET, leur fille Marie-José, ont la joie d'annoncer la naissance de

Catherine

23 juillet 1969

Clinique La Source Lausanne — Ruisselet 13 Pully

VIGNOBLE

BEVAIX

Les tireurs sont satisfaits

Ce sont 14 tireurs bevaisans qui se sont rendus à Thoune ; 12 d'entre eux sont rentrés avec la belle médaille épinglée à leur revers. Ils ont obtenu les résultats suivants : André Barraud, section 36 ; René Barraud, Thoune 55, Campagne 34, Helvétia 98 ; Jean Borioli, Campagne 34 ; P.-André Borioli section 36, Art 449, Thoune 53, Dons d'honneur 187 ; Brunner Henri Art 428 ; Fernand Camélique section 37 ; Linus Egger Thoune 52, Helvétia 98, 97 ; Jean-Pierre Gagnaux section 39, Art 429, Militaire 44, Campagne 34, Grande maîtrise 513, Dons d'honneur 191 ; Marcel Maire, Campagne 38; Raymond Nussbaumer Thoune 52, Dons d'honneur 179 ; Bernard Rod, Campagne 35 ; Rudolf Singer section 36.

Les deux tireurs restés sans médailles, Liardet et Walther ayant réussi 34 p. à la section, ne la ratant ainsi que d'un point ont ainsi participé efficacement au magnifique résultat de section de plus de 36 p. de moyenne. Ce résultat donne à la compagnie des Mousquetaires la couronne de laurier avec feuille or.

BOLE

Manifestation du 1er août

(c) Pour la première fois, la manifestation du 1er août 1969 sera rehaussée par la participation d'une fanfare. Le Groupement des sociétés locales s'est entendu avec la « Fanfare des Cheminots » de Neuchâtel, qui a accepté de conduire le cortège aux flambeaux qui partira depuis le temple de Bôle pour se rendre au vieux stand. C'est à cet endroit que se déroulera la manifestation officielle, du cours de laquelle le discours patriotique sera prononcé par un membre des autorités.

Un grand feu sera préparé à l'ouest du terrain de sport, feu qui sera allumé sitôt la manifestation terminée.

Il est recommandé à la population de pavoiser, et aux enfants d'assister au cortège aux lampions. Rendez-vous devant le temple. Un bal conduit par un ensemble réduit de la « Fanfare des Cheminots » clôturera la manifestation.

CHEZ-LE-BART

Les freins lâchent

(c) Hier, en début d'après-midi, un accident qui heureusement ne s'est soldé que par des dégâts matériels, s'est produit à Chez-le-Bart. Un train routier se rangea à gauche de la chaussée, afin de livrer des marchandises à la Coopérative. Lorsque la manœuvre fut terminée, les freins ne répondirent plus, et le lourd attelage se mit à reculer, la route accusant une forte déclivité à cet endroit. C'est dans une voiture en stationnement que la course se termina, et le petit véhicule eut tout son côté gauche enfoncé par la remorque du train routier.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

NAISSANCES. — 18 juillet. Rovira, Richard-Jorge, fils de Martin, mécanicien à Neuchâtel et de Bruna, née De Pollo ; Oberson, Anthony-Roger, fils d'Eric-Julien, technicien à Colombier et de Ginette-Marie, née Buchs. 19. Mozerski, Alain, fils de Reymond, tuyauteur à Cressier et de Véréna-Anne-Marie, née Stern. 20. Baglivo, Gino-Mario, fils de Vito, maçon à Neuchâtel et d'Adalgisa-Maria, née Sponsiello. 21. Koch, Catherine, fille de Peter, chauffeur de camions à Peseux et de Marlyse, née Müller ; Stoppa, Sandra, fille de Bruno-Carlo, maçon à Lignières et de Florinne-Christiane, née Gauchat. 22. Gallus, Sonia, fille de Vincenzo, machiniste à Neuchâtel et d'Eugenia, née Murgia.

DECES. — 14 juillet. Heyer née Vuilleumier, Augusta-Elisabeth, née en 1884, ménagère à Neuchâtel, veuve d'Albert-Reynold. 18. Schafeitel née Fankhauser, Hermine-Frida, née en 1890, ménagère à Neuchâtel, veuve d'Ernest.

Dernières dépêches

La troïka chez Ceausescu au cours de l'automne

BUCAREST (ATS-AFP). — La visite officielle que les dirigeants du Kremlin (MM.FQ Brejnev, Kossyguine et Podgorny) devaient faire en Roumanie vers le 15 juillet, aura lieu cet automne, annonce-t-on à Bucarest, de source soviétique.

La signature officielle du nouveau traité d'amitié et de coopération roumano-soviétique, qui a été élaboré au cours des derniers mois au niveau des ministres adjoints des affaires étrangères, sera apposée à cettej occasion, ajoute-t-on de même source en précisant que la date exacte de la visite officielle de MM. Brejnev, Kossyguine et Podgorny n'a pas encore été fixée.

Fusées russes pour l'Algérie

MUNICH (ATS-DPA). — L'organe de l'Union chrétienne démocrate (CSU) le « Bayernkurier » rapporte qu'une rampe de lancement de fusées militaires est aménagée en Algérie près de La Calle, non loin de la frontière tunisienne et que les premières fusées soviétiques sont déjà arrivées sur place. Les projectiles ont un rayon d'action de 3000 km et peuvent atteindre chaque capitale européenne.

L'ancienne base française de Mers-el-Kebir, où se trouvent des experts soviétiques, sert de dépôt. Depuis deux ans, Moscou livre, en outre, à l'Algérie des vedettes lance-fusées rapides et des chasseurs de sous-marin.

L'arrangement entre l'URSS et Boumedienne va si loin que, déjà, l'Algérie est tenue de consulter Moscou avant de conclure un accord commercial avec un pays de l'Occident.

Entre Saint-Gobain et Pont-à-Mousson

PARIS (ATS-AFP). — La compagnie de Saint-Gobain et la compagnie de Pont-à-Mousson vont regrouper leurs activités, confirme un communiqué commun des sociétés. Cette fusion s'opérera par absorption de la compagnie de Pont-à-Mousson par Saint-Gobain.

Cette opération est conduite avec la collaboration de la compagnie financière de Suez qui conservera dans la société fusionnée les intérêts qu'elle détenait dans la compagnie de Pont-à-Mousson, et sera sinsi le principal actionnaire de la nouvelle société.

Douze noyés dans le golfe de Finlande

MOSCOU (ATS-Reuter). — Douze personnes se sont noyées à la suite du naufrage d'un petit ferry-boat dans le golfe de Finlande, au large de Tallin, capitale de l'Esthonie soviétique, apprend-on mercredi à Moscou. L'accident s'est produit vendredi dernier, le bateau transportait 36 passagers de Tallin à l'île soviétique de Prangli. Le journal « Sovietskaya Estonia », qui rapporte la nouvelle, écrit que le règlement pour le transport des passagers n'a pas été respecté. Aucun autre détail n'est donné.

La mort pour deux bandits

ATHÈNES (ATS-AFP). — Les deux bandits allemands coupables d'avoir assassiné six personnes en Grèce en mars et avril dernier, ont été condamnés à mort.

Italie : gonflage payant

ROME (AP). — Il en coûtera désormais 1 fr. 60 pour faire vérifier la pression de ses pneus où les faire gonfler en Italie.

Brejnev et Podgorny à Varsovie

MOSCOU (ATS-DPA). — MM. Brejnev, chef du parti communiste soviétique, et Podgorny, chef de l'Etat soviétique, ont quitté Moscou pour Varsovie où ils assisteront aux cérémonies marquant le 25me anniversaire de la République populaire de Pologne.

Les dessous du conflit biafrais

Un avion de tourisme suédois soumis à l'inspection des armements

STOCKHOLM (ATS-AFP). — Le gouvernement suédois a décidé que les avions de tourisme et d'entraînement du type « MFI-9 », fabriqués par la société « Malmoe Flygindustri », devaient être considérés comme du matériel de guerre et qu'en conséquence leur exportation devait être soumise à une autorisation de l'inspection des armements. Ce sont des avions de ce type qui avaient été utilisés au Biafra par le capitaine Carl-Gustaf von Rosen, pour attaquer les bases militaires négérianes.

Selon des informations publiées hier à stockholm, des «africains» essaieraient actuellement d'acheter de nouveaux appareils « MFI-9 » et en auraient d'ailleurs déjà acheté un, d'occasion à un dentiste suédois.

Auparavant, ces avions n'étaient pas considérés comme « matériel de guerre » et en conséquence n'étaient soumis à des autorisations d'exportation que lorsqu'ils étaient spécialement destinés à un usage militaire. La nouvelle décision du gouvernement suédois concernant les avions du type « MFI-9 » s'applique également aux pièces détachées pour ces appareils.

Nasser : la guerre d'usure commence

LE CAIRE (ATS-AFP). — « Nous sommes entrés dans une nouvelle phase de notre lutte, celle de libération de nos territoires occupés, de tous les territoires arabes, y compris Jérusalem, la Cisjordanie, Golan et Gaza », a déclaré hier soir le président Nasser dans un discours prononcé devant le troisième congrès national de l'union socialiste arabe et diffusé par la radio du Caire.

« Acceptez le cessez-le-feu tant qu'Israël refuse de se retirer des territoires occupés en proclamant tous les jours qu'il veut annexer telle ou telle partie de la nation arabe, signifie pour nous une capitulation ».

Le président Nasser a ensuite formellement démenti le communiqué de Tel-Aviv selon lequel l'aviation israélienne a bombardé mardi les positions, égyptiennes tout le long du canal.

« La lutte sera très longue, c'est la guerre d'usure qui commence. Tous les pays arabes doivent pratiquer vis-à-vis d'Israël la guerre d'usure », a déclaré le président Nasser dans son discours diffusé par Radio Le Caire.

Navires américains en Egypte !

ALEXANDRIE (ATS-AFP). — Les ports de la RAU sont désormais ouverts aux navires battant pavillon américain, a annoncé M. Zannopoulo, directeur américain pour l'exportation des « Isbrandets lines » à Alexandrie.

Depuis le 5 juin 1967, en effet, les dockers égyptiens boycottaient les navires américains et aucun bateau battant pavillon des Etats-Unis n'avait touché un port égyptien.

L'annonce
reflet vivant du marché

L'annonce dans
LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Avis mortuaires

Dieu est amour.

Madame Henri Python ;
Monsieur Louis Python, à Genève ;
Monsieur et Madame Louis Etienne-Python, et leur fils Roger, à Boudry ;
Monsieur et Madame Emile Python, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Emile Python, leurs enfants et petits-enfants, à Chailly ;
Les familles Brunisholz, Champmartin, Joye, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri PYTHON

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 67 ans, après une pénible maladie.

Neuchâtel, le 23 juillet 1969.
(Brévards 2)

Repose en paix.

L'incinération aura lieu vendredi 25 juillet.
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Mon âme, bénis l'Eternel, et que tout ce qui est en moi bénisse son saint nom.

Ps. 103

Mademoiselle Isabelle Contesse, à Bôle ;
Le pasteur et Madame Jean-Louis Bonjour et leurs enfants : Marianne, Pierre, Jean-Daniel et Antoinette, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Jean-Louis Contesse et leurs enfants : Damian, Rémy et Anne, à Jussy (Genève) ;
Monsieur et Madame Jean Courvoisier et leur fils François, à Neuchâtel ;
Madame Henri Contesse, ses enfants et petits-enfants, à Genève ;
Le pasteur et Madame Henri-Louis Henriod, leurs enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Rose Henriod ;
Les familles Brocard, Noble, Henriod, Wavre, parentes et alliées,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur
André CONTESSE

leur cher père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent, que Dieu a repris à Lui, dans sa 87me année.

Bôle, le 23 juillet 1969.
(Les Longschamps 29)

L'inhumation aura lieu vendredi 25 juillet.
Culte au temple de Bôle (NE), à 14 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

IN MEMORIAM

Alice ROBERT

24 juillet 1968 — 24 juillet 1969

Maman chérie, ton souvenir reste gravé dans nos cœurs.

Tes filles : Marcelle, Dady.

Avis de remerciements en page 9

FAN

Partons en vacances !

Mais n'oublions pas de souscrire
un abonnement «spécial-vacances»
si agréable et si avantageux, à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

d'une durée minimum de 12 jours, il ne coûte que

	en Suisse :	à l'étranger :
pour 2 semaines	3.50	4.—
pour 3 semaines	4.50	6.—
pour 1 mois	5.50	8.50

BULLETIN DE COMMANDE A ENVOYER A LA
Feuille d'avis de Neuchâtel
Service des abonnements, 2001 NEUCHATEL

Veuillez me servir un abonnement de vacances à la « Feuille d'avis de Neuchâtel »
pendant la période du au à l'adresse suivante :

NOM PRÉNOM
Hôtel, pension, etc.
No et RUE
LOCALITÉ No postal
Pays : Dépt / Province

* Paiement à votre bureau de réception / * facturer à mon retour de vacances,
le par carte perforée
(* Souligner ce qui convient)

Domicile pour le paiement :
NOM, PRÉNOM :
No et rue LOCALITÉ No postal

Prière de ne pas utiliser cette formule pour les changements d'adresses, en dehors du « spécial vacances »

✆ 53604 ou 31720
POMPES FUNÈBRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités
Transports en Suisse et à l'étranger

LA VIGNE profite de la merveilleuse chaleur qui nous tient compagnie

Elles sont encore petites mais elles promettent déjà d'être très belles pour les vendanges.

Juin le mouillé a fait place à juillet l'ensoleillé. Tous, gens heureux en vacances ou pauvres « esclaves » rivés à leur travail, nous profitons de la chaleur merveilleuse qui nous est diffusée du matin au soir.

Même si la Lune a tenu la première place ces derniers jours, c'est au Soleil que nous décernerons nos félicitations en cet été 1969 ! Les êtres humains se gavent de soleil et la nature en profite elle aussi.

Les vignerons faisaient un peu la grimace il y a trois semaines encore. La pluie, encore la pluie, toujours la pluie, c'est peut-être excellent pour le teint des femmes coquettes, mais la vigne ne s'accommode pas de trop d'eau, cela est connu. En signe de mécontentement, elle refusait de grandir.

Le soleil est heureusement revenu et, comme remerciements, la pousse a doublé de vitesse. Aujourd'hui, le retard est comblé, la vigne « tient l'horaire », Les travaux principaux sont terminés mais les vignerons ne se croisent pas les bras pour autant. Il y a toujours des « nettoyages », du maniement de la cisaille, de la mise sur orbite des bois volages, du sulfatage.

Nous avons rencontré M. et Mme Gaston Renaud dans une vigne du Petit-Cortaillod.

— Nous sommes contents, la vigne a fort bonne mine.

— Avez-vous constaté des maladies cette année ?

— Non. Nous disposons maintenant des moyens nécessaires pour lutter contre les maladies et si les traitements sont appliqués comme ils doivent l'être, tout va bien. On remarque bien parfois, ici et là, quelques petites attaques de mildiou, mais cela n'est pas grave, bien au contraire. Ces alertes nous indiquent que nous ne pouvons pas relâcher les soins !

— S'il est trop tôt pour parler qualité, peut-on déjà avoir quelques renseignements pour la quantité des récoltes 1969 ?

— Nous avons relevé un fait assez étrange : la vigne en gobelets est assez pauvre, non seulement dans les vignes que je connais mais également dans différentes régions du canton d'après ce qu'on m'a déclaré. D'où vient cette faible apparition ? C'est un mystère. Les vignes plantées selon les nouveaux systèmes, taille Guyot, cultures mi-hautes à écartement large ou cultures hautes promettent une récolte normale, tant pour le blanc que pour le rouge. Espérons que nous n'aurons pas de mauvaise surprise pendant les prochains mois. Il va sans dire que nous devrons encore procéder à des sulfatages, mais nous avons bon espoir et la vigne continuera certainement à nous donner beaucoup de satisfaction.

VIGNERONS DE PÈRE EN FILS

— Depuis quand êtes-vous vigneron ?

— Depuis des centaines d'années... pour ma famille tout au moins ! La maison que j'habite a été achetée en 1764 par un aïeul, Abram Renaud, qui s'occupait de vignes, d'agriculture et de pêche. Quant aux archives, elles mentionnent déjà des Regnald à Cortaillod en 1340, nom qui s'est probablement transformé en Renaud au cours des siècles.

— La relève est-elle assurée ?

— Mon fils n'a que onze ans, il est donc trop jeune pour prendre des décisions maintenant déjà.

— Combien cultivez-vous de vignes ?

— J'en possède quelques-unes, j'en traite d'autres, en tout une centaine d'ouvriers.

— Vous trouvez facilement le personnel nécessaire pour travailler ces 35,200 mètres carrés environ ?

— J'ai un seul ouvrier. Nous faisons tous les travaux nous-mêmes, ma femme et moi, aidés parfois par mes parents qui ne demandent pas mieux, malgré leur âge avancé, de donner des coups de main dans les vignes.

Si les vignes sont belles, les caves sont accueillantes. Mme Renaud nous en fait les honneurs. Les caves sont à niveau du sol, la maison ayant été construite avant l'abaissement du lac. Les vieux tonneaux ont fait place aux fûts modernes, le pressoir attend patiemment d'entrer en mouvement dans quelque deux mois, les réserves de bouteilles sont impeccablement alignées.

— Voici une étrange bouteille ?

— C'est une spécialité, le « blanc de rouge » que mon mari a vinifiée selon la méthode de ses ancêtres. Il s'agit de raison rouge qui ne connaît pas la fouleuse, étant transporté directement de la vigne au pressoir et traité ensuite comme la vendange blanche. Nous en avons vinifié en 1967 déjà et cette spécialité semble connaître un beau succès. Tenez, goûtez, nous allons boire à la santé de la prochaine récolte !

— Oh là là ! Si la récolte prochaine est aussi bonne que ce « blanc de rouge 1968 », le millésime 1969 fera parler de lui ! Voilà une spécialité que nous ne sommes pas prête d'oublier...

— Nous vous avons admirée, madame Renaud, en train de donner des coups précis de cisaille ; vous nous avez donné moult renseignements concernant la vinification ; vous êtes certainement fille de vigneronne ?

— Je suis de Saint-Gall où j'étais employée de bureau. Avant de me marier et de venir à Cortaillod, je ne savais pas ce qu'était un cep... Ce métier est passionnant et je ne changerais certainement plus ma place pour m'asseoir devant une machine à écrire...

VERS LE NEUCHATEL 1969

Nous les retrouverons plus tard devenus vin rouge, blanc ou « blanc de rouge »... Nous les apprécierons comme ils méritent de l'être. Nous passerons de splendides instants en les dégustant. Car ces grappes encore bien petites, ces grains qui commencent à se former et à grossir sont destinés à être mangés tels quels, certes, mais aussi et surtout à se transformer en « Neuchâtel 1969». RWS

Ne dirait-on pas que Mme Renaud donne des soins de beauté à la vigne ? (Avipress Baillod)

Un vigneron bien de chez nous semble satisfait des grappes.

Deux permis de conduire ont été retirés chaque jour au mois de juin

Le département des travaux publics communique :

Durant le mois de juin 1969, il a été retiré 54 permis de conduire se répartissant comme suit :

DISTRICT DE NEUCHATEL

Pour une période d'un mois :
2 pour dépassement de la vitesse autorisée ; 3 pour perte de maîtrise et accident ; 3 pour inobservation de priorité et accident.

Pour une période de deux mois :
1 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur ; 2 pour ivresse au volant.

Pour une période de trois mois :
1 pour perte de maîtrise et accident.

Pour une période d'un an :
1 pour ivresse au volant, récidive.

Pour une période provisoire jusqu'au jugement :
1 pour perte de maîtrise, accident, fuite, récidive.

DISTRICT DE BOUDRY

Pour une période d'un mois :
1 pour excès de vitesse et accident ; 1 pour avoir quitté un « stop » prématurément et accident ; 1 pour excès de vitesse ne s'est pas conformé aux ordres d'un agent.

Pour une période de deux mois :
1 pour dépassement imprudent et accident ; 1 pour perte de maîtrise et accident ; 2 pour ivresse au volant.

Pour une période provisoire jusqu'au jugement :
1 pour ivresse au volant, récidive.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Pour une période d'un mois :
1 pour excès de vitesse et accident ; 1 pour dépassement vitesse autorisée.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Pour une période d'un mois :
1 pour avoir conduit un camion sans être en possession d'un permis de conduire de la catégorie « D » ; 1 pour avoir conduit un véhicule ne répondant plus techniquement aux conditions légales ; 1 pour perte de maîtrise et accident.

Pour une période de six mois :
1 pour perte de maîtrise, accident, fuite, récidive.

Pour une période provisoire jusqu'au jugement :
1 pour perte de maîtrise, accident, fuite, récidive.

DISTRICT DU LOCLE

Pour une période d'un mois :
1 pour perte de maîtrise et accident ; 1 pour avoir laissé conduire son auto par un jeune homme de 17 ans et accident.

Pour une durée de deux mois :
1 pour excès de vitesse et accident ; 1 pour perte de maîtrise et accident.

Pour une durée de trois mois :
1 pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de six mois :
1 pour excès de vitesse, récidive.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Pour une période d'un mois :
1 pour dépassement imprudent ; 1 pour inobservation signal « stop » et accident ; 2 pour perte de maîtrise et accident.

Pour une période de deux mois :
1 pour perte de maîtrise et accident ; 3 pour ivresse au volant.

Pour une période de trois mois :
1 pour perte de maîtrise et accident mortel ; 2 pour ivresse au volant, accident et antécédents.

Pour une période de six mois :
1 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur, accident et fuite.

Pour une période d'un an :
1 pour ivresse au volant, récidive.

Pour une période de dix-huit mois :
1 pour avoir circulé alors que son permis était retiré.

Pour une période indéterminée :
1 pour vols d'usage.

De plus, deux interdictions de conduire ont été prononcées contre deux conducteurs de cyclomoteurs pour avoir circulé en étant pris de boisson.

VILLE DE NEUCHATEL

Soirées d'été : les rives du lac

Sous l'experte conduite du promeneur avisé qu'est Tristan Davernis, et par le moyen de diapositives très intéressantes, le public nombreux de la soirée du 22 juillet s'en fut visiter les rives nord et sud de notre lac, la vaudoise et la fribourgeoise, cette fois-ci. On s'en alla par le bateau, puis, souvent, par les routes, les chemins qui serpentent dans la campagne, puis dans de profondes forêts ou encore parmi les hauts roseaux. Ainsi, on passa de Concise à Champagne, puis, de l'autre côté, de Cudrefin au bourg imposant d'Estavayer, tant de villages cachés parmi les vergers, tapis dans des replis de terrain, paisibles et accueillants au touriste. « Si Armstrong connaît désormais la mer de la Tranquilité, dit le guide, nous, ici apprécions souvent un lac du même nom, serein, reposant pour ceux qui savent l'apprécier aux jours de beau temps. »

La flore, si intéressante, de telles rives la faune sauvage qui les peuple, et que le promeneur connaît assez mal, furent aussi montrées au cours de cette captivante randonnée.

M. J-C.

Carambolage

● HIER vers 15 h 25, un trolleybus était à l'arrêt rue de l'Evole. Deux véhicules qui suivaient marquèrent également l'arrêt mais un petit autobus, conduit par un habitant de Buttes, qui arrivait en quatrième position ne put freiner à temps. Pas de blessés mais des dégâts matériels qui ont fait l'objet d'un constat de la gendarmerie.

Dette et fortune publiques des communes du canton

D'après le rapport du département de l'intérieur, Neuchâtel était, en 1967, la commune du canton où la dette publique restait la plus forte : 3763 fr. par tête de population. La dette publique représente, rappelons-le, la somme de la dette flottante (c'est-à-dire celle contractée auprès d'une banque et qui n'est pas l'objet de garanties spéciales) et de la dette consolidée, autrement dit celle ayant fait l'objet d'un emprunt public. Après Neuchâtel, on trouve la commune de la Chaux-de-Fonds (3028 fr. par tête de population), puis le Locle (2271 fr.), Marin-Epagnier (1851 fr.), Villiers et le Pâquier avec respectivement une dette publique de 1798 et 1753 francs. Les communes les moins endettées sont Thielle-Wavre (91 fr.), Fontaines (48 fr.) et Montmollin (35 fr. par tête de population).

Si l'on considère les soixante-deux communes du canton, la dette moyenne de 1967 avait augmenté de 230 fr. par rapport à l'année précédente.

Quant à la fortune publique, c'est-à-dire la somme de l'actif net et des réserves, elle était en moyenne de 1298 fr. en 1967, soit une diminution de 21 fr. par rapport à l'année précédente. Parmi les communes ayant la plus forte fortune publique, on trouve Savagnier (8863 fr. par tête de population), Engollon (7828 fr.), Fenin-Vilars-Saules (6083 fr.), le Pâquier (6057 fr.), Enges (5929 fr.) et Lignières (5615 francs). Pour les trois villes, la fortune publique est de 248 fr. à Neuchâtel, 1174 fr. à la Chaux-de-Fonds et 1998 fr. au Locle.

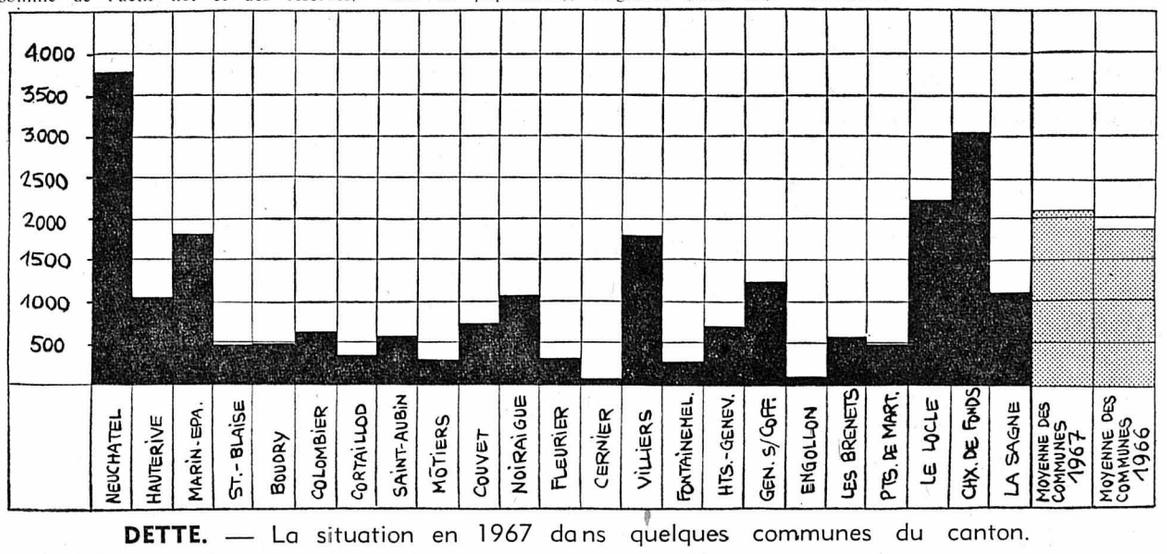

DETTE. — La situation en 1967 dans quelques communes du canton.

VIGNOBLE — VIGNOBLE

Une œuvre d'art (et de poids) pour le nouveau collège de Cortaillod

— C'est ma première œuvre de poids...

Ugo Crivelli blague moins qu'on ne pourrait le penser. Ce bas-relief que des ouvriers posent avec beaucoup de précautions sous le préau du nouveau collège de Cortaillod pèse quinze tonnes, pas une de moins. Long de huit mètres, large de quatre, il a été réalisé selon une technique nouvelle, en collaboration avec une entreprise de Marin-Epagnier spécialisée dans la fabrication de béton précontraint et d'éléments préfabriqués. Confectionné par l'artiste d'après son carton original, un négatif en matière plastique a été collé sur le fond d'une table vibrante c'est-à-dire un moule métallique animé d'un mouvement permanent. Sur ce négatif, on a coulé une « pâte » faite d'un mélange de ciment super-blanc et de gravier de marbre blanc de Vérone. La masse, étayée par une armature, a été agitée ceci afin d'obtenir le grain le plus serré qui soit. Après trois jours de durcissement, le négatif a été retiré et la pièce longuement polie à la meule. C'est la première fois qu'une œuvre d'art d'un tel gabarit était exécutée à Marin et c'est la première fois également qu'une collaboration de chaque instant s'instituait entre un artiste et une entreprise.

Du thème choisi, Ugo Crivelli avoue volontiers qu'il lui a été inspiré par des dessins d'enfants et comme eux, sur son carton, il a surtout cherché à exprimer au maximum les ombres et les lumières creusant pour cela la masse de mystérieux cratères pour lesquels la NASA plaide délibérément non coupable. Lorsque le collège sera terminé et quand, le soir, le préau sera ouvert au public se rendant au Petit-Cortaillod, un projecteur tournant donnera une vie supplémentaire au bas-relief. L'œuvre, moderne et peut-être moins abstraite que veut bien le dire Crivelli, s'harmonise parfaitement avec la patte de l'architecte qui a su donner au nouveau bâtiment ce qu'il faut d'original et de rationnel. L'ancien collège paraît soudain massif, imprenable derrière ses volets de garnison.

— C'est pourtant là que j'ai usé mes premiers fonds de culotte, se souvient Crivelli.

Trente ans plus tard, le style a changé : il est retourné à l'école mais, cette fois, pour y enseigner le beau.

Cl.-P. CH.

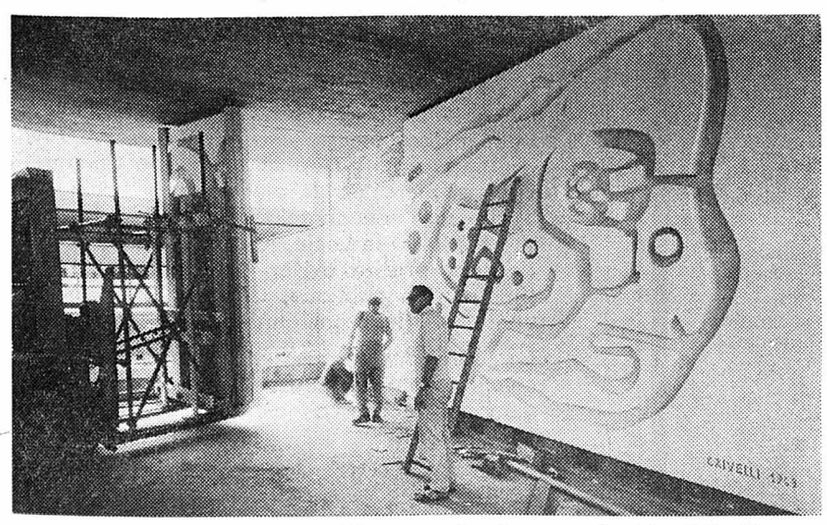

La mise en place des éléments de l'œuvre de M. Crivelli. (Avipress Baillod)

AUVERNIER

Après un accident

Le 11 juillet, M. Eric Jeanrenaud, cuisinier domicilié à Auvernier, était victime d'un accident. Après avoir perdu la maîtrise de sa motocyclette en abordant le virage de la gare de Corcelles-Peseux, il a fait une chute sur la voie ferrée.

M. Eric Jeanrenaud avait été transporté à l'hôpital Pourtalès, souffrant de fractures du crâne et de plusieurs autres fractures aux bras, aux épaules et à la mâchoire. Son état inspirant de l'inquiétude, il a été conduit dans un hôpital de Lausanne mais l'opération envisagée n'a pas pu être entreprise.

M. Eric Jeanrenaud est de nouveau à Neuchâtel. Il est toujours dans un état comateux et son état est considéré comme très grave.

Informations horlogères

UNE ENQUÊTE DE LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

Etes-vous satisfait de votre montre ?

Que pensez-vous de votre montre ? Ne possédant pas de renseignements satisfaisants à ce sujet, la Fédération horlogère a décidé de poser la question directement à l'utilisateur, mettant ainsi sur pied une enquête permettant de connaître le jugement du Suisse sur sa montre et la précision qu'il en attend. Un questionnaire comprenant différentes questions a été mis au point et ces questions avant d'être « essuyées» avaient fait l'objet de tests prouvant qu'elles avaient été bien comprises du public. L'enquête fut confiée à l'Institut suisse d'opinion publique à Lausanne (ISOP) et les personnes à interroger choisies selon une méthode scientifique éprouvée (la méthode des quotas) qui assure la représentation effective d'un modèle réduit de la population envisagée. Elle consiste en un calcul basé sur les données officielles du Bureau fédéral des statistiques, définissant en pourcentage la composition de la population et ses proportions respectives au vu de certains critères déterminants.

Ainsi 1000 personnes furent-elles interrogées dans un laps de temps minimum, ce qui permit d'obtenir une photographie instantanée de la situation. Dans ses grandes lignes, l'enquête de la FH a donné les résultats suivants :

● Parmi les personnes possédant une ou plusieurs montres, deux personnes sur trois ont une montre simple à remontage manuel et la troisième une montre à remontage automatique.

● Neuf Suisses sur dix sont satisfaits de l'exactitude de leur montre.

● Une personne sur deux interrogées portait une montre qui avait moins de cinq ans d'âge. L'autre — c'est-à-dire 47 % des personnes interrogées — possédait une montre plus âgée. En supposant une rotation continue, on pourrait être tenté de prétendre que l'âge moyen d'une montre en Suisse est de cinq ans. Mais il faudrait peut-être pondérer ces valeurs par l'âge et la profession du porteur, et par le genre de montre.

● Sur toutes les personnes qui se dirent satisfaites de leur montre, les femmes estiment plus facilement que leur montre a une marche exacte... En général, les satisfaits semblent s'accommoder d'une légère avance de leur montre, sans que cette satisfaction soit beaucoup liée à l'écart constaté. Les mécontents ont une montre qui retarde légèrement.

● Dans une période comprise entre deux et cinq ans, un Suisse sur deux a fait reviser sa montre. Mais après dix ans et plus, on n'en compte guère plus de deux sur dix à ne pas l'avoir fait. Ces revisions sont du reste en relation directe avec la satisfaction relative du porteur, puisqu'une personne satisfaite sur deux a fait reviser sa montre, tandis que cette proportion passe à trois revisions pour quatre montres pour les mécontents.

● Enfin, et c'est là le plus surprenant, neuf Suisses sur cent n'ont pas de montre.

L'AGE DU CAPITAINE...

Puisque nous parlons d'enquête et de montres, on résiste mal au plaisir de reproduire, après ces extraits de « FH-Information », un article du « Canard enchaîné » et ayant vraisemblablement fait à une marque française **« ...marque très connue pour laquelle il est fait, à la radio et ailleurs, une publicité massive et quotidienne. Avec le bon de garantie, il est remis à l'acheteur un questionnaire qu'il « doit » remplir « scrupuleusement », ce, est-il dit, pour préserver (sic) vos droits à la garantie ».**

Avec les questions suivantes : nom, adresse, département, nom de l'horloger, ville, date de l'achat, etc... Plus (et c'est ce qui, évidemment, paraît le plus indispensable) : sexe, âge (moins de 17 ans, de 17 à 25 ans, de 25 à 40, de 40 à 65, plus de 65), raison de son choix (horloger, vitrine, presse, radio), destinataire de la montre, profession...

L'acheteur ainsi sommé de répondre à cette curieuse enquête (qui ressemble, cela dit en passant à un drôle de chantage) a répondu à la maison-mère, termine le « Canard enchaîné », en lui faisant remarquer qu'il ne lui demandait pas l'heure qu'il est...

AVIS OFFICIELS

L'Administration cantonale

cherche

COMMIS QUALIFIÉS

ayant une bonne formation et de la pratique pour ses services.

Traitement légal — classes 12 à 10.

Nomination possible après un temps d'essai. Caisse de retraite.

Faire offres à l'Office du personnel, département des Finances, château, 2001 Neuchâtel.

IMMEUBLES

GRUYÈRE

Parcelles

à partir de 7 fr. 50 le m2 équipées, région tranquille, bon accès.

Pâturage

avec petite grange, à 2 fr. 50 le m2, accès facile à aménager, eau sur place.

Faire offres sous chiffres AS 10,716 F au Annonces Suisses S.A. « ASSA », 1701 Fribourg.

Estavayer-le-Lac
A vendre, centre ville

MAISON XVIIIe

rénovée, parfait état, 5 pièces, cuisine, salle de bains, cave, terrasses. Ecrire à Desnoyer, 297, Grand-Rue. 1470 *Estavayer-le-Lac.*

CHAMBRES

A louer au centre

chambre meublée

Tél. 5 57 57, entre 8 h et 9 h ou 14 h et 16 h.

PENSIONS

On cherche en Suisse romande pour garçon de 9 ans

FAMILLE ou FOYER

protestant, d'où il pourrait suivre les classes dès la rentrée de septembre (3me primaire).
Offres et conditions sous chiffres à A 302418 à Publicitas Berne.

DEMANDES A LOUER

Je cherche à louer ou à acheter en location-vente

PETITE MAISON

3 ½ à 4 pièces, à proximité de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres P 21,895 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

On cherche à louer en fermage

propriété rurale

de 40 à 100 poses. Une auberge de montagne pourrait aussi entrer en ligne de compte. Offres sous chiffres J 24827 à Publicitas S.A., 3001 Berne.

Cherche en location, long bail,

MAISON

minimum 7 pièces, avec piscine et vue, ou au bord du lac, près de Neuchâtel, avec grand dégagement.

Adresser offres écrites à F. X. 1861 au bureau du journal.

A LOUER

A la suite de circonstances imprévues, nous vous offrons à louer pour tout de suite ou date à convenir, au Landeron,

magnifique appartement de 3 1/2 pièces

avec tout confort. Situation très ensoleillée et tranquille. Loyer mensuel 335 fr. plus charges.

S'adresser au concierge en téléphonant au (038) 7 80 52, ou pendant les heures de bureau R. Pfister, gérance, Berne, tél. (031) 22 02 55.

A louer à Neuchâtel, quai Ph.-Suchard, dans immeuble neuf, pour le 24 août 1969, locaux pour

BUREAUX

Surface de 190 m2 environ. Parking à proximité. S'adresser à **Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. 4 37 91.**

Serrières-Neuchâtel

A louer à partir du 24 juillet 1969

GARAGES

souterrains à 55 fr. par mois, box de lavage inclus.
Renseignements et location :
CAISSE DE RETRAITE DES ENTREPRISES MIGROS
Case postale, 8031 Zurich, tél. (051) 44 66 70.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir

1 jeune homme

pour porter la viande et s'occuper de divers travaux de boucherie.

S'adresser à : boucherie Dubois, Château 2, Colombier. Tél. (038) 6 34 24.

Restaurant du Banneret, Neuchâtel

cherche

SOMMELIÈRE

pour le début d'août ou date à convenir.

Tél. (038) 5 28 61.

COIFFEUSE

capable est demandée, les jeudis, vendredis et samedis.
Tél. (038) 6 72 87.

METAR S.A. Fribourg
Fabrique de machines et d'articles métalliques

Nous cherchons, pour notre département **Machines** en plein développement,

1 monteur

pour le montage de nos automates.

Les candidats expérimentés dans le montage de machines et ayant une formation complète de mécanicien ou de mécanicien-ajusteur sont priés de nous téléphoner au (037) 2 63 31, ou d'adresser leurs offres de service au chef du personnel de

Métar S.A.
Rte de la Fonderie 54
1700 FRIBOURG

CHEF D'ATELIER-LABORATOIRE

est cherché par entreprise de Neuchâtel.

Formation d'électronicien ou de monteur pour appareils de télécommunication et électroniques.

Sens de l'organisation, connaissances suffisantes de la langue allemande.

Age désiré 30 à 35 ans.

Bon salaire, sécurité sociale poussée, travail varié et intéressant.

Ecrire **sous chiffres P 900185 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.**

vetropack

Verreries à St-Prex/VD, Bulach/ZH, Wauwil/LU

Estimez-vous la variété et la responsabilité ?
Pour notre département de vente à Bulach nous cherchons une

SECRÉTAIRE capable

avec bonnes connaissances de français.
Vous devez avoir terminé un apprentissage commercial ou une formation équivalente, être habituée à un travail indépendant et avoir beaucoup d'initiative.
Nous vous offrons une place intéressante dans un bureau moderne avec possibilités d'avancement.
Si vous désirez connaître plus de détails sur votre nouveau travail, veuillez prendre contact par téléphone ou par écrit avec
VETROPACK A.G., 8180 Bulach.
Tél. (051) 96 12 05, interne 225.

MIGROS

cherche pour ses **camions-magasins** partant de **Marin**

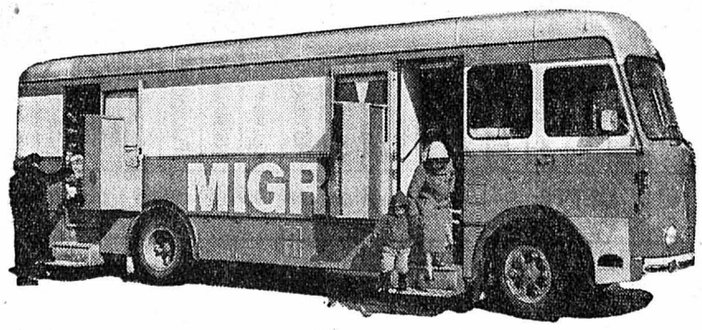

aspirant chauffeur-vendeur

Place stable, bonne rémunération, prestations sociales intéressantes, semaine de 4 à 5 jours.
Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la **Société Coopérative Migros Neuchâtel,** dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

Nous demandons pour date à convenir

VENDEUR (EUSE)

pour notre rayon d'alimentation.

Semaine de 5 jours.
3 semaines de vacances.

Offres

AUX GRANDS MAGASINS

AU LOUVRE MORAT

VON ROLL S. A. RONDEZ

Nous engageons :

1 FRAISEUR-RABOTEUR-PERCEUR
1 FRAISEUR UNIVERSEL
2 ALÉSEURS
1 RECTIFIEUR

pour travaux en séries (débutant serait instruit)

DES MONTEURS
3 TOURNEURS

sur tours carrousel, tours parallèles pour pièces de différentes grandeurs

1 MÉCANICIEN OU OUTILLEUR

d'un certain âge comme DISTRIBUTEUR D'OUTILS

1 MAGASINIER
1 AIDE-MAGASINIER

bilingue avec quelques connaissances techniques

1 MANŒUVRE

pourrait être formé par la suite comme aide-monteur

1 SECRÉTAIRE D'ATELIER

Prière de s'adresser au bureau du personnel de VON ROLL S.A., USINE DES RONDEZ 2800 DELÉMONT

Mutuelle Vaudoise Accidents
Vaudoise Vie

JOHN MATTHYS
AGENT GÉNÉRAL

Nous cherchons
— pour date à convenir

SECRÉTAIRE DE L'AGENT GÉNÉRAL

Nous désirons engager pour ce poste une personne ayant déjà une certaine expérience, beaucoup de savoir-faire et de discrétion, possédant le sens de l'organisation et des responsabilités et capable, par un travail indépendant, de seconder efficacement l'agent général.

— pour entrée le plus rapidement possible

EMPLOYÉE-TÉLÉPHONISTE

habile sténodactylo, pour travaux variés et service de téléphone.

Situations stables, ambiance et conditions de travail agréables, semaine de 5 jours, prestations sociales modernes.

Les candidates voudront bien adresser leurs offres ou demander un entretien préalable à M. John Matthys, agent général, 5, rue du Musée, Neuchâtel.

Raffinerie de Cressier S.A.
2088 CRESSIER / NEUCHATEL

Pour s'occuper de l'entretien des instruments qui mesurent et contrôlent la qualité des produits, notre section « INSTRUMENTATION ET ÉLECTRICITÉ » cherche plusieurs

ÉLECTRO-MÉCANICIENS

Nous offrons aux candidats une bonne occasion d'être formés ou de se perfectionner dans cette branche spéciale.

Pour la même section nous cherchons également un

AIDE-MONTEUR

connaissant les installations intérieures pour l'entretien et la construction d'installations électriques.

Nous cherchons également pour l'entretien et la réparation de nos installations, des

SERRURIERS-TUYAUTEURS

ayant fait cet apprentissage et ayant une bonne expérience de la soudure électrique ;

SOUDEURS

si possible au bénéfice d'un brevet, sinon jouissant de quelques années d'expérience ;

MANŒUVRES

pour le nettoyage général.

Nous demandons pour ces postes : personnes de 20 à 35 ans, de nationalité suisse ou étrangers hors plafonnement.

Prière de demander une formule de candidature en téléphonant au (038) 7 75 21, interne 245.

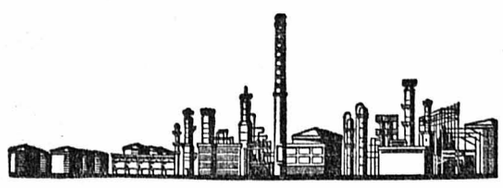

Cherchez-vous enfin une place stable ? Si tel est le cas, nous vous l'offrons.

Dans le cadre d'un atelier moderne, salubre, travail intéressant, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

personnel masculin

NOUS DEMANDONS : collaborateur débrouillard ayant de l'initiative.

NOUS OFFRONS : place stable, bien rémunérée, semaine de cinq jours, 44 heures, suppléments spéciaux selon contrat F.S.T.

Téléphoner au chef du service des labeurs, No 5 65 01 (interne 254), qui se fera un plaisir de vous convoquer.

Nous cherchons

DESSINATEURS en génie civil

Activités intéressantes et variées dans le cadre d'une société dynamique.

Participation aux projets
— des aménagements hydro-électriques du Sarganserland,
— d'usines atomiques,
— de stations de couplage.

Salaire selon entente, en rapport avec les capacités.
Excellente ambiance de travail.
Sérieux avantages sociaux.
Trois semaines de vacances au minimum.
Restaurant pour le personnel.
Notions en langue allemande souhaitées mais non indispensables.

Faire parvenir les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, à

Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse S.A., département de génie civil, 5401 Baden.

ELECTRONA

Nous cherchons

OUVRIÈRES

Suissesses ou étrangères hors plafonnement, pour travaux de fabrication et contrôle.

Formation assurée par nos soins.

Travail à plein temps ou à la demi-journée.

Entrée immédiate ou à convenir.

Semaine de 5 jours.

Prière de se présenter ou de téléphoner à

ELECTRONA

ELECTRONA S. A., 2017 BOUDRY (NE).

Tél. (038) 6 42 46.

TECHNICUM NEUCHATELOIS
DIVISION DU LOCLE

MISE AU CONCOURS

du poste de

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE TECHNIQUE SUPÉRIEURE

Titre exigé : diplôme d'ingénieur EPFZ ou EPFL.

Obligations et traitement : selon cahier des charges.

Entrée en fonctions : à convenir.

Les candidats doivent adresser leurs offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae et des pièces justificatives, à M. André Simon-Vermot, président de la Commission plénière de la division du Locle du Technicum neuchâtelois, rue des Fougères 13, 2400 le Locle, jusqu'au 2 août 1969. Ils sont priés d'aviser le Département de l'Instruction publique, Château, 2001 Neuchâtel, de leur postulation.

Le cahier des charges et les renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur demande écrite à la même adresse, au Locle.

COMMISSION PLÉNIÈRE
DE LA DIVISION DU LOCLE
DU TECHNICUM NEUCHÂTELOIS

Soldes Jeanneret & Cie rabais jusqu'à 70%

Le monde chez vous avec nos téléviseurs soldés à des prix époustouflants

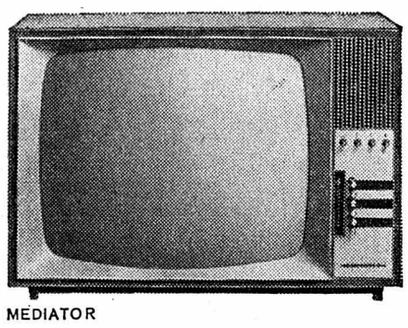

MEDIATOR

TV dernier modèle

Grand écran 59 cm, Suisse - France 1re-2me chaînes, présélection pour 6 programmes, haut-parleur frontal

Soldé **829.-**

Occasions à partir de **80.-**

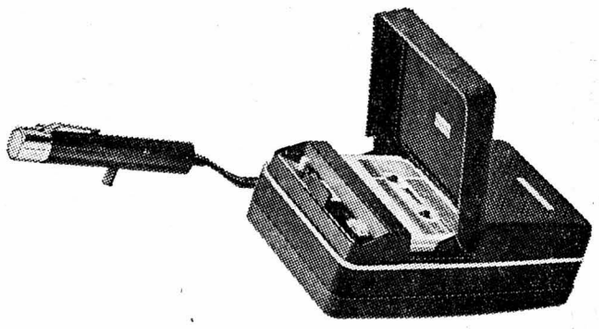

Enregistreur à cassettes

Type Philips, portatif, à pile, prise pour secteur, complet avec micro, cassette, câble

Soldé **129.-**

Enregistreurs

Nous liquidons avec gros rabais tous nos modèles de démonstration

Philips - Graetz - Telefunken - Hitachi - Aïwa - Loewe-Opta - Akai - Standard

à partir de **45.-**

Reproducteur avec bande enregistrée et radio, spécialement pour voiture

Valeur Fr. 460.—

Soldé **198.-**

Portatif 3 longueurs avec UKW

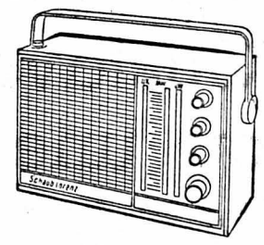

Réglage de tonalité. Prise pour secteur, prise pour écouteur, 10 transistors

Valeur Fr. 325.— **159.-**

Choix immense à partir de **9.50**

Magnifiques frigos-tables

130 l, freezer, tiroir à légumes, éclairage intérieur, porte à fermeture magnétique. Dessus stratifié. Compresseur hermétique

Soldé **195.-**

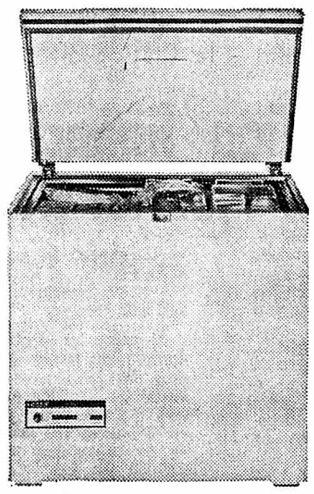

Congélateur 270 l

Forme bahut, cuve métal, congélation rapide, dim. h. 86 ½, 70, 92

Soldé **478.-**

Techno-gaz de luxe

3 feux, grils et brûleurs en fonte métallisée, porte de four vitrée, compartiment à ustensiles.

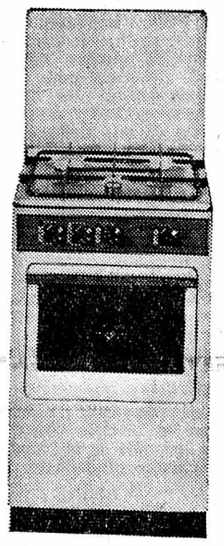

Valeur 440.—

Soldé **340.-**

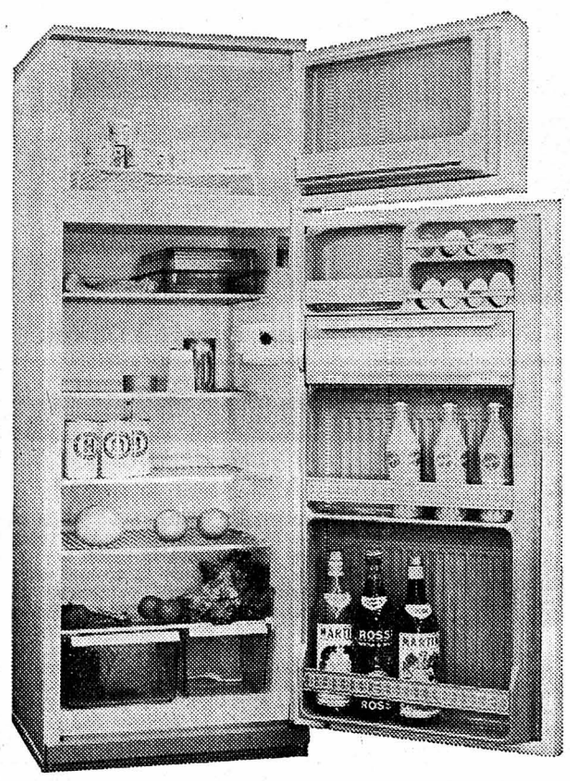

280 l Zoppas à 2 portes

200 l de réfrigération **
80 l de congélation ***

Réfrigérateur avec dégivrage complètement automatique, éclairage à l'intérieur, dim. h. 1518 mm, p. 630 mm, l. 600 mm

Soldé **698.-**

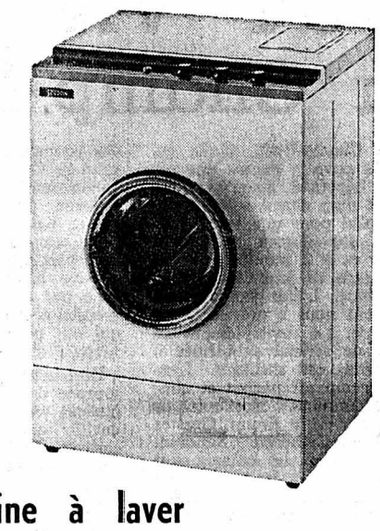

Machine à laver

Entièrement automatique, 5 kg de linge sec, 10 programmes de lavage, économiseur, filtre de sécurité

Soldé **578.-**

Malgré les soldes, tous les appareils neufs sont garantis. Grandes facilités de paiement. Service après-vente assuré.
Durant les soldes, nos prix s'entendent : départ magasin. Petite participation pour livraison.

Des centaines d'appareils sacrifiés: RADIOS - GRAMOS - TÉLÉVISEURS - MACHINES À LAVER LE LINGE - MACHINES À LAVER LA VAISSELLE FRIGOS - CUISINIÈRES À GAZ - CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES - ASPIRATEURS - ENREGISTREURS - ÉLECTROPHONES

JEANNERET & Cie AU CONFORT MÉNAGER

RADIO TV HI-FI

Seyon 26, 28, 30 – NEUCHÂTEL – Tél. 5 45 24

SOLDES SENSATIONNELS

PARAPLUIES

à prix très réduits

Mini-parapluie soldé à 17.50

biedermann

Maroquinier Neuchâtel

MENUISERIE ÉBÉNISTERIE AGENCEMENT DIVERS

Jean-Louis Décosterd

2003 Neuchâtel
Tél. 5 15 52

Transformation et réparation de manteaux et vestes de

DAIM et CUIR

R. POFFET, tailleur, Ecluse 10. Neuchâtel. Tél. 5 90 17.

Venez visiter et essayer tous les modèles

ALFA ROMEO

Alfred SCHWEIZER,
Gouttes-d'Or 17 - Neuchâtel
Tél. 5 80 04
concessionnaire pour le bas du canton

Pour le camping, pour le chalet, de l'électricité à bon compte...

Les incomparables générateurs d'électricité «HONDA»

de 40 W à 3000 W sont arrivés, satisfaisant aussi bien le bricoleur que l'industriel

Grande EXPOSITION de tous les modèles

AU CENTRE DES 2 ROUES

Maison Georges CORDEY & FILS

Ecluse 47-49 — Tél. 5 34 27 — NEUCHATEL

PARQUET SOL

Philippin & Rognon

PARQUET LINOLÉUMS

Ponçage
Imprégnation
Réparation

PLASTIQUES

TAPIS DE FOND

tendus ou collés :

Moquette — Bouclé — Tufting
Tapisom — Siftor — Stammflor, etc.

Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
Ø 5 52 64

Le salon de vos rêves Fr. 3000.- seulement, avec le tissu

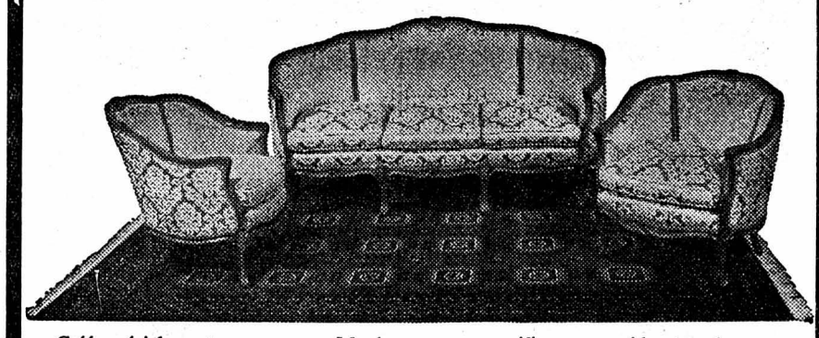

Créé spécialement pour vous, Mesdames, ce magnifique ensemble du plus pur style Louis XV, en noyer massif, richement sculpté, rembourrage crin, et exécuté selon les exigences de l'art, coussins plumes double face, donnera à votre intérieur une classe inégalable.

Ensemble Louis XV cabriolet : Fr. 1650.— avec le tissu

Avant tout achat, adressez-vous à la maison spécialisée, une des seules fabriquant elle-même la plupart de ses 200 modèles exposés dans un cadre grandiose et visibles tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (dimanche excepté).
ATTENTION : Notre exposition se trouve dans une villa sans vitrines.

GOBET
MEUBLES DE STYLE
Rue du Vieux-Pont 1
1630 BULLE
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :

Nom et prénom :
Rue :
Localité :
Je m'intéresse à :

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

A l'occasion d'un 150me anniversaire

Gustave Courbet à Ornans ou une remarquable exposition

Si de Suisse, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de Belgique, d'Allemagne, du Danemark, du Guatemala, du Japon et d'ailleurs, on vient à Ornans en cet été visiter l'exposition des œuvres de Gustave Courbet, ce n'est point un voyage inutile.

Au contraire. Il est enrichissant car jamais encore la petite cité franc-comtoise n'avait rendu un hommage d'une telle qualité au plus illustre de ses fils.

Le maître peintre s'était, on le sait, attiré les foudres des bien-pensants de son époque jusqu'au point où il dut, malade déjà, s'arracher à la terre natale et se fixer sur les rives du Léman.

Cent cinquante ans après sa naissance — et ceci a été le prétexte de la manifestation présente — il ne reste rien des turpitudes faites à cette personnalité hors série. Rein, si ce n'est la paix d'une vie autrefois mouvementée. Et des chefs-d'œuvre, ceux-ci éclipsant tout le reste.

Ces chefs-d'œuvre sont la gloire rayonnante d'un pauvre homme et d'un artiste de génie. Sans Courbet, le Jura serait-il réellement ce pays de prédilection où plus tard tant d'autres se sont essayés à l'imiter, à s'en inspirer ?

Le musée d'Ornans a la chance d'avoir pu compter sur la collaboration du Louvre, de Bruxelles, de Besançon, de Salins-les-Bains, de Lons-le-Saulnier et de particuliers pour réunir des toiles de premier ordre et mises en valeur avec beaucoup de soin.

Devant chacune d'elles, on éprouve ce sentiment de grâce et d'amour de l'art. En effet, Courbet n'est ni d'hier ni d'aujourd'hui. Il est de toujours.

« Je trouve absolument géniales, a écrit Guy Bardone, les transpositions plastiques qu'il a su créer à partir de ce paysage minéral, son art de traduire « le grain de peau » des roches moussues, la noire fraîcheur des bords de la Loue. »

A son tour, Jean Carton, sculpteur, membre de l'Institut s'écrie :

« Oui Courbet, ce géant fraternel, grand trinqueur, grand mangeur, grand buveur, travailleur infatigable, génial et homme dans son sens le plus complet est, et restera au centre de l'art de tous les temps. »

Si l'on peut admirer un tel choix dans la cité ornanaise, il faut en rendre hommage à tous ceux qui ont été les artisans de cette réussite mais spécialement à Robert Fernier, président, inlassablement dévoué des « Amis de Gustave Courbet ». Une amitié qui prend toujours plus de valeur pour notre plaisir à tous au fil des ans...

Georges DROZ

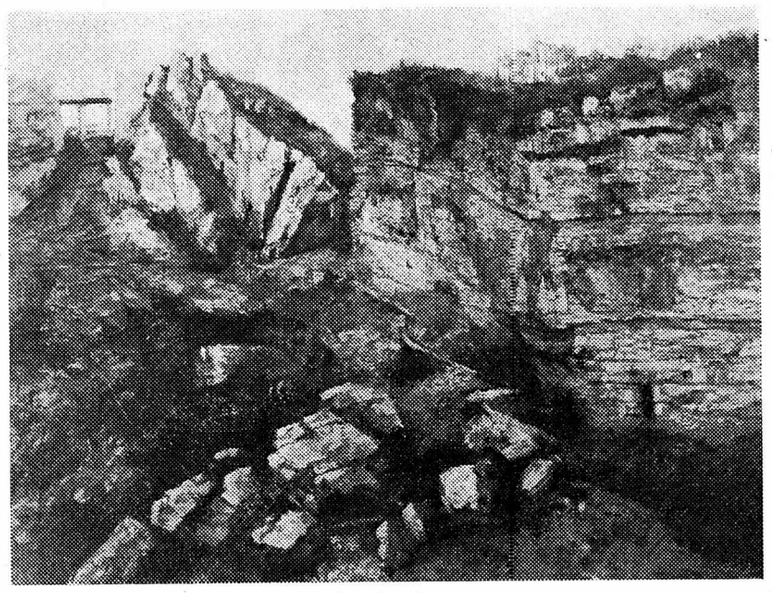

« La roche pourrie » de Courbet, actuellement exposée à Ornans.

UNE BALADE SUR LE PARCOURS DU FUTUR TÉLÉSIÈGE DE LA ROBELLA POUR DES INSPECTEURS FORESTIERS

Les membres du comité d'initiative du télésiège Buttes - La Robella (CIBRO) ainsi que le président de la commune de Buttes, M. Fernand Zaugg, chef du dicastère des forêts, ont reçu hier matin la visite de trois inspecteurs forestiers, MM. Jean-Paul Graf, d'Aigle, inspecteur fédéral, Louis-André Favre, inspecteur cantonal et Jean-Philippe Schutz, inspecteur du 7me arrondissement. Dans le cadre de la demande de déboisement adressée par la commune de Buttes au département cantonal de l'agriculture, il s'agissait pour les services forestiers d'être en mesure d'apprécier sur place l'importance du nombre des plantes à abattre et de reconnaître les tracés du télésiège Buttes - La Robella et du téléski La Robella - Le Crêt-de-la-Neige. La demande de déboisement comporte indépendamment de la surface prévue pour la tranchée du télésiège, une aire d'un hectare à déboiser pour les pistes qui partiront soit du Crêt-de-la-Neige soit de la Petite-Robella.

Le petit groupe s'est tout d'abord transporté sur les hauteurs nord du village de Buttes pour avoir une idée d'ensemble sur les tracés des futures installations. Le plan de situation a été défini à l'intention de M. Graf, inspecteur fédéral. Puis, les participants à cette reconnaissance sont montés à proximité de la Prise Cosandier où ils ont examiné l'implantation du tracé du télésiège Buttes - la Robella qui se fera dans le Bois de Bon. Ensuite, ils ont escaladé le Câble qui part de la Prise Cosandier pour aboutir dans les pâturages de la Petite-Robella et qui servira de piste de descente pour les forts skieurs (piste noire). Inspecteurs, président de commune et membres de CIBRO sont montés pour terminer au sommet du Crêt-de-la-Neige en passant par les Lisières pour reconnaître le tracé de la piste bleue qui conduira les skieurs moyens jusqu'à la Robella. En descendant, et pour rejoindre le chalet du même nom appartenant à la commune de Buttes, ils ont suivi le parcours du téléski et ont jugé du tracé des pistes de descente qui amèneront les skieurs au départ du téléski.

Cette visite est un jalon de plus (et un jalon important) pour la suite des opérations visant à doter notre région d'un complexe sportif intéressant. La demande de déboisement qui sera étudiée par M. Louis-André Favre, inspecteur cantonal, et qui devra être approuvée par le Conseil d'Etat, sera ensuite adressée au département fédéral de l'intérieur pour être examinée par le service fédéral des forêts. Les services compétents pourront donc après la reconnaissance d'hier, juger du bien-fondé des documents formant le dossier de la demande de déboisement. L'inspecteur fédéral qui a reçu tous les renseignements nécessaires de la part de l'inspecteur cantonal, de l'inspecteur du 7me arrondissement, du président de commune de Buttes et des membres de CIBRO, a reçu l'assurance que la surface déboisée pour les besoins de construction du télésiège, du téléski et de l'aménagement des pistes, sera compensée par un reboisement qui se fera au lieu dit Le Braçon, au nord de la maison de Louche, sur le territoire, il va de soi, de la commune de Buttes.

Sitôt la demande de déboisement acceptée par les services compétents de retour, il sera possible à la commune de Buttes d'entreprendre l'abattage des arbres afin que les tracés du télésiège et du téléski soient libres et de ce fait de permettre à CIBRO de commencer la construction des fondations devant supporter les pylônes. Ainsi après l'arrêté et la convention acceptés par le Conseil général de Buttes, il y a 2 semaines ce mercredi 23 juillet 1969, aura marqué d'une pierre blanche le projet de construction du TBR.

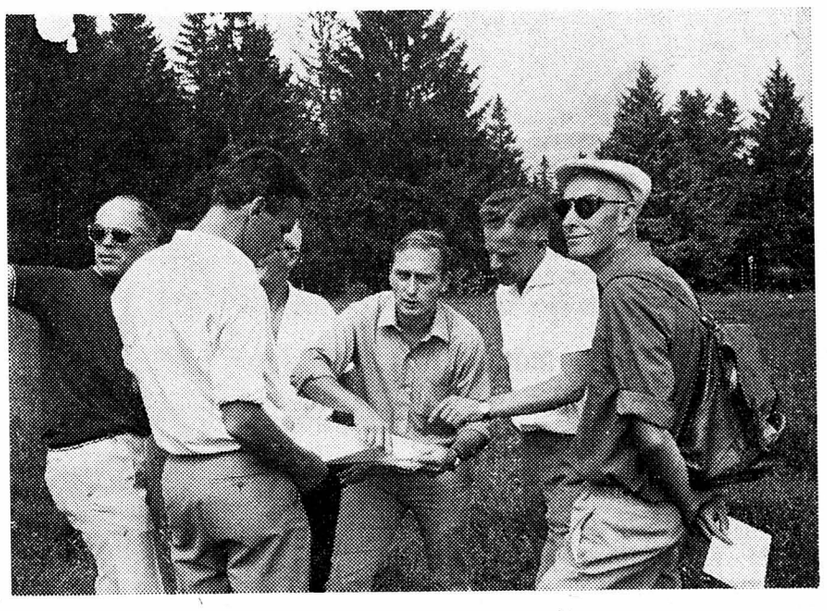

Dans les pâturages de la Petite-Robella (de droite à gauche), MM. J.-P. Graf, inspecteur fédéral, L.-A. Favre, inspecteur cantonal, J.-P. Schutz, inspecteur du 7me arrondissement, F. Zaugg, président de la commune de Buttes (à demi caché), Uli Schmutz (de dos) et Claude-M. Juvet, tous deux membres de CIBRO, examinent le tracé du téléski la Robella - le Crêt-de-la-Neige.

(Avipress Fyj)

« TOUT VA BIEN » à Champ-Petit

La colonie de Champ-Petit, située en dessus de Couvet et ouverte depuis une dizaine de jours, a bénéficié jusqu'ici d'un temps magnifique et d'un chaud soleil d'été. Il n'en fallait pas plus pour que les 28 enfants confiés à la surveillance de M. et Mme Henri Liogier et à 2 monitrices françaises, soient enchantés de leur séjour passé à 951 m d'altitude. L'état sanitaire de la troupe est excellent nous a précisé le directeur de la colonie. Le ravitaillement en eau qui avait posé de sérieux problèmes il y a quelques années, est suffisant. L'esprit de ce premier camp est parfait et chacun se plaît à reconnaître l'excellence de la cuisine préparée par Mlle Emmy Gerster et son aide, Mlle Catherine Simonin.

Depuis le début du camp, les enfants sont descendus déjà trois fois à la piscine des Combes pour se baigner. En fin de semaine passée, ils ont pris le train jusqu'à Noiraigue et de là ont marché jusqu'à Boudry par les gorges de l'Areuse pour remonter ensuite à Bôle, où le train les a reconduits à Couvet. Ce matin les colons et leurs moniteurs sont partis pour les gorges de la Pouetta Raisse, sac au dos, en vue d'un pique-nique dans cette magnifique région. La semaine prochaine, une nouvelle course est prévue mais cette fois-ci au Creux-du-Van. Par ailleurs, les enfants font des promenades chaque jour dans les environs de Champ-Petit et spécialement des reconnaissances sur les bords du Sucre et du ruisseau des Cambudes. Cette découverte de la nature, sympathique en soi, laissera certainement d'excellents souvenirs à ceux qui participent au camp de Champ-Petit.

Aux alentours de la maison, les colons ont de quoi s'amuser et s'ébattre, les moniteurs ont aussi organisé des veillées qui ont pour but de resserrer l'esprit communautaire de la colonie.

Dimanche prochain sera consacré à la journée des parents. Les directeurs, les monitrices et les enfants s'apprêtent à accueillir quelque 80 personnes (ce sont les chiffres des années précédentes) pour cette visite réservée aux parents et aux frères et sœurs des colons.

Les visiteurs pourront acheter des objets confectionnés par les enfants ; des poteries, des miroirs, des cuillères en bois, décorées, de la vannerie, des bouteilles habillées de rotin constitueront l'essentiel de l'exposition-vente, qui, chaque année, remporte un grand succès.

Le premier camp se terminera le samedi 2 août et une nouvelle période de 3 semaines s'ouvrira le lundi 4 août pour prendre fin le samedi 23 août prochain.

LES VERRIERES

Allo ! les scouts !

(c) Mercredi 23 juillet. Pendant la nuit du 22 au 23, un éclaireur se fait totémiser. Vers 1 h 30 tout le camp est tranquille. A 7 h 30, toute la troupe est déjà debout. La journée commence normalement. Vers 10 heures les éclaireurs s'en vont en patrouille (groupe de quatre) enquêter sur la vie des villages de Broc et de Gruyère. Chaque patrouille a fait un très bon travail et les rapports promettent d'être très intéressants. Vers la fin de l'après-midi, nous préparons le travail de demain : fabrication d'une tour. Il faut signaler le souper qui fut spécialement bon, macaroni et viande hachée avec une sauce maison succulente. En résumé, le camp se déroule très bien et chacun salue bien ses parents et amis.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — **Colisée** (Couvet), 20 h 30 : Mon colt fait la loi.
EXPOSITION. — **Musée d'Ornans** : Gustave Courbet.
Pharmacie de service : Perrin (Fleurier).
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

CE QUE LA BIBLE NOUS DIT DE LA LUNE

Au moment où deux hommes courageux, soutenus par une équipe remarquable de savants, viennent de marcher sur la Lune, il convient de rappeler ce que la Bible nous dit de la Lune.

Tout d'abord, la Lune fait partie comme tout l'univers infini avec ses myriades d'étoiles et ses planètes, de la création du Dieu vivant. Cette planète a été créée pour être un luminaire de nos nuits terrestres et pour servir de signe aux saisons, aux jours et aux années.

Genèse 1 : 16.

Dans l'Ancienne Alliance, les juifs célébraient les nouvelles lunes qui étaient comme des sabbats mensuels, l'année juive étant faite de mois lunaires.

Ces fêtes de la nouvelle lune étaient des jours de repos consacrées à Dieu, des occasions d'assemblées solennelles et de sacrifices au temple. Les livres des Rois abondent en renseignements sur ces fêtes.

Il est vrai qu'à certaines époques, les juifs qui regardaient à Dieu comme au Créateur et père de l'Univers, se mirent à adorer sa création, la Lune et les étoiles. C'est ainsi qu'à l'imitation des Egyptiens et des peuples palestiniens, les juifs s'attachèrent souvent à ce genre de cultes idolâtres.

La Loi, Deutéronome 11 v. 19 et 17 : 3, réagit contre ce culte. Et pourtant, le livre de Job y fait allusion :

« En voyant le soleil briller
Et la Lune se lever dans sa splendeur.
Mon cœur a-t-il été secrètement séduit
Et ma main leur a-t-elle envoyé des baisers ? »

Job 31 : 26-27.

Au temps des Rois, malgré la défense de la Loi, des libations, des encensement, des gâteaux de miel en forme de croissants, furent offerts à la Lune et aux étoiles.

Dans la Nouvelle Alliance, soit dans le temps de l'Eglise, il paraît qu'au début, certains, tout en ne vouant pas de culte à la Lune, furent tentés de perpétuer les fêtes de la nouvelle lune, puis en vinrent à une sorte de culte. L'apôtre Paul dit à ce sujet : « Vous observez les jours, les temps, les années, vous me faites craindre d'avoir travaillé en vain ! » Gal. 4 : 10-11.

Mais l'apôtre dit avec bienveillance aux Colossiens que personne ne doit les juger au sujet d'une fête, d'une nouvelle lune ou d'un sabbat. Colossiens 2 : 16.

Concernant la fin des temps, le Christ nous dit — et ces paroles nous sont rapportées à peu près dans les mêmes termes par Marc et Matthieu — que, dans les jours qui précéderont la fin des temps et Son retour, « le soleil s'obscurcira et la Lune ne donnera plus de lumière ». Marc 13 : 24 et Matth. 24 : 29.

L'Apocalypse, dans un passage fréquemment commenté et discuté, celui de la femme et du dragon, nous montre une femme enveloppée de soleil, ayant la Lune sous ses pieds et, sur la tête, une couronne de douze étoiles. Apocalypse 12 : 1. Certains commentateurs pensent que cette femme, c'est Marie, d'autres que c'est l'Eglise. Au fait, Marie n'est-elle pas le modèle par excellence de l'Eglise, elle qui, la première, a reçu le Christ-Jésus en son sein ?

Cette image de Marie, de l'Eglise, enveloppée de lumière et ayant sous ses pieds la Lune symbole de la création et aussi de tout ce qui, humainement, s'y rattache, nous amène à quelques réflexions finales.

Selon la Bible, la Lune est une partie de la création de Dieu, elle témoigne de sa gloire, mais il ne faut pas l'adorer.

Il est légitime d'y aller puisqu'elle fait partie de cette création que Dieu a faite pour l'homme et lui a soumise pour son bonheur.

Face à cette conquête si prestigieuse de la Lune, l'homme doit, certes, se réjouir des progrès de la pénétration humaine, mais il ne doit pas se prendre trop au sérieux, se mettre à s'adorer lui-même avec ses qualités de chercheur et de calculateur.

L'homme ne doit pas non plus utiliser cette conquête à des fins uniquement matérielles ou même politiques, il doit l'utiliser avec tout ce qu'elle comporte de recherches, pour le bien du prochain. Cela seul est dans l'ordre de Dieu.

Enfin, avec le psalmiste, face à cette création qui nous est donnée, un « Gloria », une action de grâce doit s'élever de nos cœurs jusqu'à Celui qui a créé toutes choses pour notre bonheur et vient à nous pour nous témoigner de son amour de Père.

Jean-Pierre BARBIER

La situation financière des homes de Fleurier et Buttes

La fondation des homes de veillards de Fleurier et Buttes a publié ses comptes détaillés pour le dernier exercice. L'exploitation laisse un excédent d'actif de 642 Fr. 48.

Aux recettes, pour les deux maisons, les pensions encaissées, les débiteurs et divers figurent pour 350,333 Fr. 45.

Aux dépenses, l'alimentation a coûté 89,098 Fr. 32 le chauffage et l'eau chaude 15,598 Fr 50, l'eau et l'électricité 11,834 Fr. 65, les frais divers 7122 Fr. 25, le blanchissage et le repassage 1293 Fr. 55, les frais médicaux et pharmaceutiques 969 Fr. 40, la réfection d'un immeuble et l'entretien de jardin 7886 fr. 70, l'achat et entretien du mobilier et lingerie 13,274 Fr. 45, les salaires et gratifications 104,292 Fr. 20, les assurances et cotisations AVS 11,846 Fr. 40, l'argent de poche 8197 Fr. 15, les imprimés et frais de bureau 2639 Fr. 65, le téléphone, la radio et la télévision 2276 Fr. 75, la location annuelle 59,861 Fr, et un versement de 13,500 Fr. a été fait à la réserve.

A pertes et profits, les dons et legs comprenant toutes les sommes reçues depuis fin 1966 pour la construction du home de Fleurier plus les legs et sommes reçues pour le home de Buttes en 1968, se montent à 322,220 Fr. 10 et la subvention cantonale a été de 220,000 Fr. Les intérêts passifs ont été de 20,359 Fr. 80, le jardin de 39,503 Fr. 75 les amortissements d'immeubles de 36,699 Fr. 50.

Les dettes sont de 160,624 Fr. pour Buttes et de 686,157 Fr. pour Fleurier. Le fonds de réserve a un total de 29,200 fr. Le home de Fleurier a coûté 1,148,428 Fr. plus 60,581 Fr. pour le mobilier.

VAUD - VAUD - VAUD

TROIS CAISSES DE «SAINT-SAPH» POUR LES 3 COSMONAUTES

(c) Plusieurs vignerons de Saint-Saphorin, Lavaux, ont suivi la fantastique aventure d'Apollo-XI dans l'une des caves de la commune où avait été installé un poste de télévision. Enthousiasmés par l'exploit, ils ont décidé l'envoi de trois caisses de vin aux astronautes car l'un des crus de Saint-Saphorin s'appelle le « Planète ». Hier après-midi, ils ont préparé les caisses et écrit au chablon les noms et adresses des trois astronautes. Fait amusant, dans leur conversation entre Houston et la capsule, les astronautes ont regretté que l'eau ne fût pas du vin. Les bouteilles de la « Planète » leur rappelleront fort opportunément qu'ils sont revenus sur terre. (ASL)

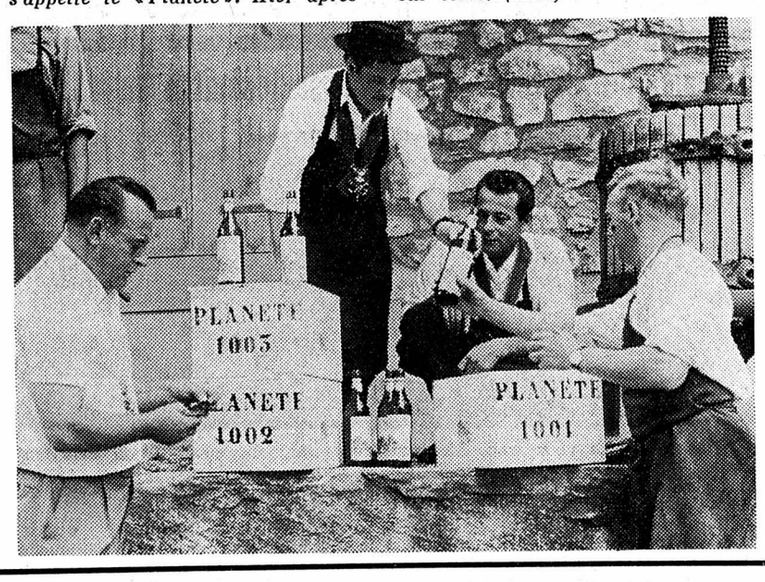

Fausse alerte à la pollution du lac de Morat

(c) Mercredi, peu avant 11 heures du matin, le service cantonal des eaux, à Lausanne, était alerté par un coup de téléphone annonçant qu'une grave pollution du lac, par de l'huile ou du mazout, s'était produite à proximité de la plage d'Avenches. L'affaire semblait être assez inquiétante, vu le nombre impressionnant de campeurs et de baigneurs séjournant dans le secteur.

Le service cantonal des eaux alerta immédiatement le poste permanent des pompiers lausannois, qui possède un détachement d'hommes spécialisés dans la lutte contre la pollution des eaux par les hydrocarbures. Les pompiers de Payerne furent également requis, afin de prêter main-forte à ceux de Lausanne, qui ont fait le parcours avec leur camion en 45 minutes. La gendarmerie d'Avenches fut appelée pour conduire les pompiers sur les lieux prétendument pollués. Il s'agissait de l'embouchure de l'Eau-Noire, petit ruisseau venant de la région de Donatyre, au-dessus d'Avenches.

Mais une fois arrivés à destination, et après avoir examiné attentivement les eaux du lac et du ruisseau, pompiers et gendarmes durent convenir qu'il n'y avait aucune trace de pollution. Ils avaient été dérangés pour rien.

Une enquête est en cours afin de déterminer d'où est venu l'appel téléphonique et qui l'a lancé. On a peine à croire qu'un mauvais plaisant ait pu mettre en branle les pompiers de Lausanne et Payerne pour lutter contre une pollution inexistante. Chacun espère que le mystère sera éclairci rapidement. En attendant, tous les campeurs et baigneurs de la plage d'Avenches ont retrouvé le sourire en apprenant que cette affaire n'était qu'une fausse nouvelle.

PAYERNE

Derniers honneurs

(c) On a rendu les derniers honneurs à M. Constant Vuagniaux dont le 90me anniversaire avait été fêté, il y a trois ans. Le défunt était le beau-père de M. Francis Favre, professeur. Il était originaire de Vucherens. M. Vuagniaux avait habité Trey et était venu habiter il y a cinq ans chez sa fille à Yverdon.

Dans le corps enseignant

(c) Mlle Nicole Monney, institutrice à l'école de la Promenade, à Payerne, a été nommée dans le cercle scolaire de Forel-Autavaux-Montbrelloz.

Succès professionnel

(c) M. Louis Savary, de Payerne, vient de passer avec succès, au Technicum de Fribourg, les examens pour l'obtention du certificat de capacité en électronique. Il a également obtenu un prix pour récompenser ses excellents travaux en Ecole technique supérieure.

Au Tennis-club de Payerne

(c) Récemment, au cours d'une sympathique manifestation, à laquelle participaient des représentants des autorités locales, le Tennis-club a inauguré l'éclairage de son terrain, sis au stade municipal. Quatre puissants projecteurs, installés à quatorze mètres du sol, munis chacun d'une lampe à gaz de mercure à haute pression et de iodures métalliques de 2000 W, diffusent une magnifique lumière sur la surface des deux courts. Après avoir salué les personnalités présentes, M. Pierre Zimmermann, président, présenta les deux frères Olivier et Pierre Berney, de Lausanne, qui firent un match d'exhibition, pour le grand plaisir des participants à cette manifestation.

Grièvement blessé en luttant contre un incendie

(c) Mardi vers 14 h 45, M. Edouard Dubugnon, à Gimel, installait une bonbonne de gaz dans son appartement, quand, à la suite d'une mauvaise manipulation, semble-t-il, le feu se déclara. Les pompiers de Gimel et le centre de secours contre l'incendie d'Aubonne sont intervenus avec célérité. M. Jacques Durussel, 44 ans, collaborant à la lutte, qui s'était penché suffocant à une fenêtre du premier étage, tomba à l'extérieur, se fracturant le crâne et souffrant de brûlures au visage et aux mains. Il fut immédiatement évacué sur l'hôpital d'Aubonne, où l'on ne peut préjuger des suites de cet accident.

Voleurs condamnés

(c) Encore des voleurs, devant le tribunal correctionnel de Lausanne, spécialisés « sur autos ». Jean-Claude Courbon, Français, et Zoubir Khetim, Algérien, inculpés de vols en bande et par métier, de dommage à la propriété, tous deux n'ayant qu'une notion très lointaine du travail. Ils s'intéressaient surtout aux sacs à main déposés sur les sièges, à Lausanne, sur la Riviera vaudoise, aux Mosses, etc.

Tous deux ont été condamnés hier à la même peine : un an de réclusion moins 173 jours de préventive, 5 ans de privation des droits civiques, 10 ans d'expulsion de Suisse et les frais.

YVERDON

Derniers devoirs

(c) A Payerne, les derniers honneurs ont été rendus à M. Albert Tappy, retraité des CFF, décédé à l'âge de 67 ans. Le défunt était le mari de Mme Hanny Tappy, présidente de la section locale des samaritaines, et le père de M. Jean-Claude Tappy, conseiller communal.

LUCENS

Chute

(c) Hier après-midi, à Cremin sur Lucens, MmeAngèle Badoux, âgée de 69 ans, a fait une chute. Souffrant d'une jambe fracturée on l'a transportée en ambulance à l'hôpital de Payerne.

PAYERNE

Marché au bétail

(c) Le marché mensuel au bétail de boucherie s'est déroulé, lundi après-midi, rue de la Gare, à Payerne. Cinquante-huit têtes de bétail ont été examinées par les experts avant d'être taxées.

AVIS DIVERS

Etude J.-Cl. LANDRY, notaire

Agence du Crédit Foncier Neuchâtelois

COUVET

FERMETURE ANNUELLE

Du 26 juillet au 9 août inclus.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

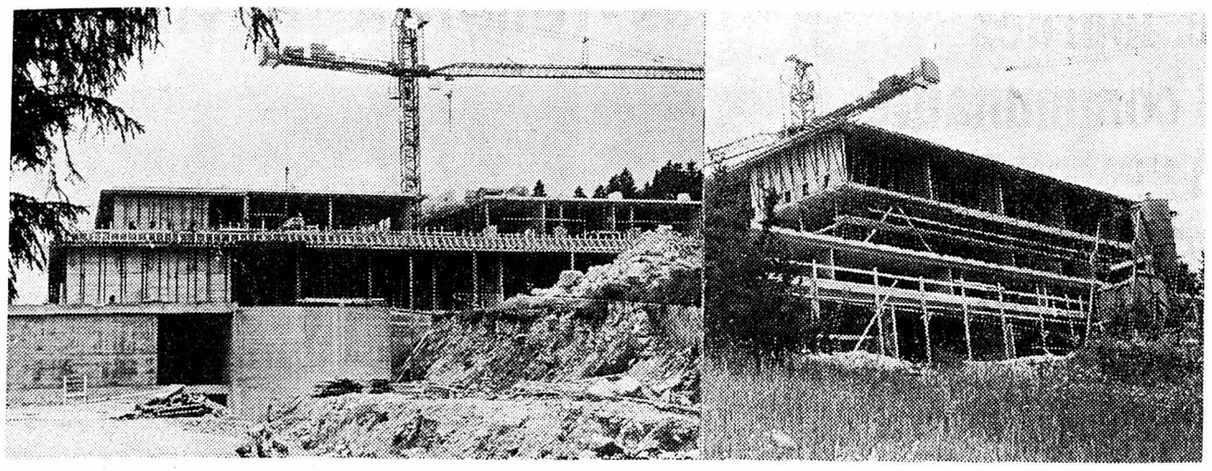

Une vue de la construction du gymnase cantonal (à gauche, de profil et à droite, la face qui regarde la vallée).

CETTE PYRAMIDE QUI S'ÉLÈVE AU BOIS-NOIR SERA CELLE DU SAVOIR

NOMBREUSES INNOVATIONS POUR LA FÊTE DE LA MONTRE

De notre correspondant :

« Celui qui fonde une école est plus grand que celui qui prend les places fortes. »

En affirmant cela, Numa-Droz, directeur de l'instruction publique, dans un discours qui fit du bruit à l'époque puisqu'on était en 1874 (le 14 mai pour être précis, lors de la pose de la première pierre du bâtiment « collège industriel ») ne soupçonnait pas que tant d'années après, ses mots garderaient encore leur actualité. Mais les innombrables réalisations scolaires qui s'étalent dans les villes du canton démontrent qu'il a bien été compris. La dernière en date, celle qui concerne le canton, le gymnase cantonal donc, est en train d'élever sur les hauteurs du Bois-Noir ses formes en pyramide qui sera, à n'en pas douter celle du savoir.

Acceptée en avril 1968 par le peuple neuchâtelois (ou plutôt par 12,66 % de votants) la construction du gymnase cantonal devisée à quelque dix-sept millions est prévue pour recevoir quelque 800 élèves. Les travaux ont commencé le 24 juin 1968 et le 25 novembre de la même année, par une journée radieuse, M. Gaston Clottu alors chef du département de l'instruction publique avait la satisfaction de poser la première pierre du bâtiment. L'achèvement des travaux est prévu pour 1971.

Cet automne déjà, le gros œuvre des bâtiments principaux sera terminé.

UNE ÉTAPE IMPORTANTE

En été de l'année prochaine, l'aula et les salles de gymnastique seront également édifiés et l'année 1971 sera consacrée aux divers travaux de finition.

Cette importante réalisation marquera une étape importante dans le développement des écoles du Jura neuchâtelois.

Le bâtiment principal comprendra 40 salles d'enseignement, 26 classes spéciales, des locaux administratifs, une bibliothèque et des locaux techniques au sous-sol. Il comprendra également une aula de 300 places, un réfectoire pour 150 élèves, deux salles de gymnastique, un terrain de sport, un terrain de basket-ball, un parking à voitures et un garage couvert pour vélos.

Gageons que les promoteurs de cette réalisation n'auront pas vu grand bien longtemps et que très tôt les 800 places seront occupées.

DES FORMES PROMETTEUSES

Oeuvre de l'architecte Lavizzari, ce bâtiment avance déjà des formes prometteuses et à ceux qui ont un peu tiqué sur le prix de 17,000,000 fr. nous proposons encore ce passage du discours de Numa-Droz :

« Honneur à ces populations montagnardes qui ont compris depuis si longtemps que le bien-être et la moralité sont le fruit de l'instruction et qui n'ont pas reculé devant les plus lourds sacrifices pour perfectionner leurs écoles et pour les loger dans des bâtiments qui sont de véritables palais. C'est là le luxe des républiques et c'est aussi notre fierté de pouvoir dire à l'étranger qui nous visite : parcourez notre canton vous constaterez à peu près partout que le plus bel édifice de chaque localité, c'est son école... »

C'était dit il y a près de cent ans...

D.E.

(c) Le 6 septembre prochain, la Chaux-de-Fonds sera en fête. Tous les deux ans, en effet, à pareille période, quand les ors de l'automne commencent à illuminer le paysage, la ville lance un dernier baroud d'honneur avant les mauvais jours s'efforçant d'oublier ceux-ci pendant la fête de la montre, cette manifestation qui attire plus de 80,000 personnes dans la métropole horlogère.

Cette année, le cortège se parera en plus de nombreux chars traditionnels d'un nombre inusité de fanfares. Le comité de la fête a en effet estimé l'engagement d'une fanfare de prestige : (il y a quatre ans c'était la Garde républicaine française à cheval et en dernier lieu la Musique des équipages de la flotte de Brest) était trop onéreux. Ils ont donc préféré associer aux festivités les fanfares des environs. Passe pour le cortège : la qualité est assurée. Du côté des réjouissances nocturnes qui accompagnent la braderie proprement dite, les organisateurs annoncent du nouveau. Tout d'abord pour l'occasion le Théâtre populaire romand va descendre dans la rue. Les comédiens joueront des scènes de la « Vie secrète de Léopold S ». Il montera ses tréteaux de fortune en plein air entre le théâtre et la tour du Casino.

Et en marge de cette réjouissance, il y aura sur la place du Marché une fête de la bière promise n'en doutons pas à un certain succès.

Puisse le (beau) temps ne pas être en mesure à la Chaux-de-Fonds, pour cette occasion.

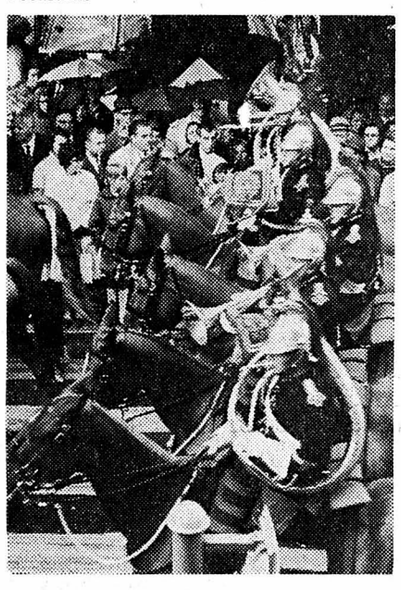

La Garde républicaine : un des grands moments de la Fête de la montre.

(Avipress D.E.)

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

DES CAMBRIOLEURS VISITENT LA BUVETTE DE LA PISCINE...

(c) Les fortes chaleurs qui ont régné ces derniers jours sur le Jura neuchâtelois n'ont pas seulement amené des baigneurs à la piscine de la Chaux-de-Fonds. Dans la nuit d'hier, des cambrioleurs se sont introduits par effraction dans la buvette où ils ont pris quelques francs. Le tenancier, en effet, qui n'en est pas à sa première mésaventure dans ce genre a été rendu prudent par l'expérience et ne laisse pas traîner la recette du jour.

Mais gare aux voleurs. Ce n'est que lorsque tous les vacanciers seront rentrés que l'on pourra faire un bilan des cambriolages effectués pendant les vacances horlogères. Il est des rentrées pénibles...

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE

CINÉMAS. — **Lux**, 20 h 30 : Diango. **Casino**, 20 h 30 : Le Peuple des abimes.

EXPOSITION. — **Château des Monts** : Horloges gothiques.

Pharmacie d'office : Coopérative.

Permanences médicale et dentaire : le No 17 renseignera.

LE LOCLE

Etat civil du Locle du 23 juillet 1969

Décès : Renaud-dit-Louis, Pierre-Edgar, horloger, né le 16 mars 1913, époux de Angèle née Vuille.

LA CHAUX-DE-FONDS : PARADIS DES PIÉTONS

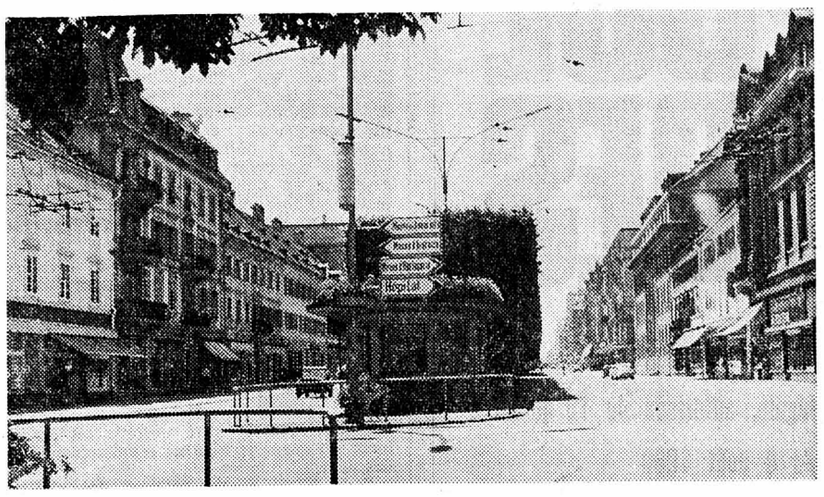

L'heure des vacances horlogères ayant sonné, la Chaux-de-Fonds est devenue une ville morte. Les piétons ne sont pas les derniers à bénir les avantages de cette époque. (Avipress - Presservice)

ETAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

du 21 juillet

NAISSANCES. — Dubois-dit-Cosandier, Nathalie, fille de Réginald-Oscar, m/technicum, et de Christiane-Jeanne, née Fénart. Moser, Aline, fille de Walther, électricien, et de Janine-Colette, née Perret.

PROMESSES DE MARIAGE. — Todesco, Fabiano, conducteur, et Erard, Elisabeth.

MARIAGES CIVILS. — Marabile, Luigi, coiffeur, et Molina, Carmen.

DÉCÈS : Brand, Frédy-Lucien, né le 24 juillet 1941, dessinateur architecte, époux de Andrée-Claudine, née Rais, dom. Peseux. Défférard, Marie-Germaine, ouvrière, née le 16 octobre 1899, dom. Parc 15 ; Jacot, née Tripet, Bertha-Marie, ménagère, née le 29 octobre 1888, épouse de Jacot, Numa-Ernest, dom. Serre 9. Cattaneo, Umberto, plâtrier-peintre, né le 27 février 1903, veuf de Concetta-Camilla, née Canova, dom. Bois-Noir 7.

du mercredi 23 juillet 1969

Naissances : Duboz, Sébastien-Jean-Claude René, fils de François-Georges-Gilbert, conducteur-typographe et de Liliane-Danielle-Augustine-Irène, née Baulier ; Brammeier, Stéphane, fils de Hans-Oskar-Paul, fondé de pouvoir et de Violette-Gilberte, née Perret ; Chapuis, Ronny-Pierre, fils de Gérard-Emile, tôlier et de Marina-Anna, née Jon ; Wyniger, Catherine, fille de Fritz, buraliste postal et de Denise-Gabrielle, née Guillaume-Gentil.

Promesses de mariage : Jotterand, Charles-Frédéric, jardinier et Fleury, Huguette-Liliane.

Décès : Lomboni, Pietro, maçon, né le 1er avril 1908, époux de Rosina, né Rizzi, dom. Général-Dufour 4 ; Schöttli, Clémentine-Louise, née le 9 novembre 1885, célibataire, dom. 1er-Mars 6.

OFFRES D'EMPLOIS

Connaissez-vous la FAN ?

Si oui, nous vous signalons que nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

CHAUFFEUR - LIVREUR

pour assumer la livraison de nos journaux.

Service de nuit : 41 heures, de 24 h à 7 h 30.

Salaire intéressant. Place stable. Suppléments spéciaux de nuit. Permis de conduire de voiture.

Nous désirons engager homme débrouillard sérieux, ayant l'esprit d'équipe et bon caractère.

Etes-vous ce candidat, alors téléphonez-nous au 5 65 01 (interne 253) et nous vous recevrons pour discuter des conditions d'engagement.

COLGATE - PALMOLIVE S.A.

cherche pour son département des ventes à Zurich

une secrétaire qualifiée

un collaborateur pour le service des commandes

de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand.

Nous offrons :

— places stables et bien rétribuées
— travail intéressant et varié
— semaine de 40 heures
— ambiance jeune et agréable
— bonnes possibilités de se perfectionner dans la langue allemande.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser les offres de service à COLGATE-PALMOLIVE S. A., case postale, 8022 Zurich. Tél. (051) 27 40 33, interne 18.

Ne vous privez pas d'un inoubliable voyage de noces

Ce beau mobilier cossu est d'un prix si abordable qu'il vous permet d'inclure votre voyage de noces dans votre «budget-installation».

Salon 6 places, sièges sur roulettes, manchettes en skai, canapé-couch, tissu plaisant et robuste **Fr. 790.—**

guéridon **Fr. 75.—**

Buffet-paroi, aménagement rationnel, niche TV, étagère à livres, etc., beaucoup de place, peu d'encombrement (227 cm) **Fr. 885.—**

Crédit jusqu'à 36 mois.
Livraison franco.

coupon

Envoyez-moi votre catalogue sans engagement et sans frais

Nom _____
Prénom _____
Profession _____
Rue et No _____
No postal et localité _____

Je m'intéresse à _____

meubles **meyer** neuchâtel faubourg de l'hôpital tél. 038/5 75 05

Grande exposition sur 6 étages - 30 vitrines

69.144.41

douleurs

maux de tête, maux de dents, migraines, rhumatismes, grippe, névralgies, douleurs menstruelles

soulage vite

SPALT

Comprimés efficaces contre les douleurs

PRÊTS express

de Fr. 500.— à Fr. 10000.—

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution ; Votre signature suffit

Banque Procrédit

1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 28 02 63
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31

NOUVEAU : Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

BIENNE - BIENNE - BIENNE

SOLDES

Vente d'inventaire
légale, autorisée du 10 juillet
au 6 août 1969

Un voyage de vacances
supplémentaire
grâce aux prix Ehrbar!

ehrbar
Ehrbar AG Biel Aarbergstrasse 121

Pantalons
Trevira
coupe moderne 19.-

ehrbar
Ehrbar AG Biel Aarbergstrasse 121

Costumes de bain
pour dames
Bikini 19.-

ehrbar
Ehrbar AG Biel Aarbergstrasse 121

Habits de travail
Grisette, première qualité
20.-

ehrbar
Ehrbar AG Biel Aarbergstrasse 121

Vestes pour
excursions
Terylène 40.-

ehrbar
Ehrbar AG Biel Aarbergstrasse 121

Le Technicum cantonal: de lourdes charges financières pour la communauté

Une Ecole technique supérieure, complétée par 4 écoles affiliées, représente, au vu de ses installations et de son équipement modernes, régulièrement et systématiquement adaptés aux exigences de l'heure, une lourde charge pour la communauté. Constamment et dans le cadre des moyens mis à notre disposition, nous cherchons à maintenir au mieux le niveau des dépenses, en nous attachant à réaliser un juste équilibre entre nos désirs et la réalité. Pour l'exercice 1968, les chiffres se présentent comme suit :

Dépenses totales pour les 5 divisions techniques : 2,476,613 fr., couvertes par la Confédération pour 778,880 fr., par la commune de Bienne pour 528,440 fr., par le canton de Berne pour 940,725 fr., par une contribution (nouvelle) du canton de Soleure s'élevant à 72,800 fr., les recettes (écolages, taxes, émoluments, etc.) représentant 155,768 fr. Il est intéressant de constater que la part dévolue au traitement du corps enseignant représente 61,5 % des dépenses totales.

Pour les 4 écoles affiliées, les chiffres correspondants sont :

Dépenses totales 1,768,972 fr. 75, couvertes par la Confédération 340,560 fr., commune de Bienne 86,180 fr., canton de Berne 111,064 fr., canton de Soleure 20,800 fr., recettes de l'école, y compris le Burau d'observation 1,210,367 fr. 35.

On obtient ainsi, pour les comptes 1969, le tableau suivant :

Dépenses totales 4,245,586 fr. 45, 100 % ; recettes en propre 1,366,135 fr. 94, 32 % ; subvention fédérale 1,119,440 fr., 26 % ; subvention communale (Bienne) 614,620 fr., 15 % ; subvention du canton de Soleure (nouveau) 93,600 fr., 2 % ; canton de Berne 1,051,790 fr. 51, 25 %.

L'Etat de Berne a attribué un montant de 102,150 fr. (1967 : 75,900 fr.) à 134 étudiants et élèves pour des bourses et a accordé 6 prêts pour 14,300 fr. En outre, des places libres (libération de l'écolage) : 67 au semestre d'été et 70 au semestre d'hiver, représentant une valeur de 31,880 fr. ont été concédées, principalement à des élèves d'autres cantons.

L'encouragement aux études est maintenant efficace.

Sur la base d'un récent concordat entre les cantons de Berne et de Soleure, ce dernier accorde, dès 1968-69, une contribution à ses ressortissants d'un montant de 500 fr. par étudiant et par semestre (écolage compris).

PROBLÈMES DE LOCAUX ET D'AVENIR

Selon le programme établi et réalisé en 1968-69, d'entente et avec la contribution de l'Office cantonal d'architecture, il a été procédé aux travaux d'entretien suivants :

—**rénovation des salles ;**
—rénovation complète, avec nouvelles fenêtres, des W.-C. du 3me étage du bâtiment principal ;
—nouveau traitement du sol de laboratoire.
—pose d'une nouvelle porte spéciale ;
—pose d'une paroi de séparation ;
—rénovation complète du toit du bâtiment est ;
—nouveaux stores à lamelles sur toute la façade sud du bâtiment est ;
—nouvel éclairage de locaux situés aux combles du bâtiment principal ;
—travaux d'entretien des alentours des pavillons est et ouest et travaux de peinture.

Pour ce qui est des transformations, rappelons la création de locaux pour l'enseignement de l'électrotechnique (laboratoire, locaux de service, archives) dans les combles du bâtiment est.

Pour décharger les salles réservées aux cours, nous avons planifié la création de toute une série de locaux spéciaux (laboratoires, ateliers), nécessaires à l'enseignement en technologie, métallurgie, connaissance et essais des matériaux, en électrotechnique et en régulation. Ces locaux seront réalisés durant l'année 1969, dans une partie des combles, au 4me étage du bâtiment principal. La demande du crédit nécessaire sera soumise au Grand conseil lors de la session de mai 1969.

LE PROBLÈME DE L'AGRANDISSEMENT

Il a préoccupé sérieusement tout au cours de l'année, commission de surveillance, direction et corps enseignant. Plusieurs séances y ont été consacrées à Berne et à Bienne. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos autorités cantonales directes qui sont conscientes de la grave pénurie de locaux et qui sont prêtes à prendre une décision importante à ce sujet ; achats de nouveaux terrains et réalisation, en étapes, de l'extension projetée, sur la base d'un programme de locaux déposé il y a deux ans. Ce programme fait actuellement l'objet d'une étude approfondie et de détails. Une décision devrait être prise incessamment, au vu de la précarité et de l'urgence de la situation.

2me tournoi international d'échecs de Bienne

L'an dernier, la Société d'échecs de Bienne avait organisé un tournoi international à titre d'essai. Ce fut une réussite complète. Grâce à l'appui d'un généreux donateur, elle a décidé de récidiver cette année.

Les spectateurs auront l'occasion de voir à l'œuvre des joueurs des pays suivants : Allemagne de l'Ouest (5), Canada (1), Italie (3), Pays-Bas (5), Suède (1), USA (1), Yougoslavie (1). Le lot des participants sera complété par une vingtaine de Suisses et d'étrangers domiciliés dans notre pays.

Parmi les favoris, signalons la présence d'un des rares Helvètes possédant le titre de maître international, Edwin Bhend, de Munchenstein, qui tentera de confirmer sa victoire de 1968 ; de l'étudiant iranais de Zurich Maschian ; du Hongrois de Bâle Gereben et des Hollandais Timann et Van den Berg. Quant aux autres étrangers, que nous n'avons jamais vus à l'œuvre, ce sont probablement tous des vainqueurs possibles, car ils ne font certainement pas le déplacement des quatre coins de l'Europe ou d'Outre-Atlantique pour venir jouer des utilités.

Les couleurs locales seront défendues par une demi-douzaine de joueurs emmenés par Renzo Castagna et probablement Jean Chèvre. Les connaisseurs seront peut-être déçus de ne point trouver Rino Castagna parmi les concurrents. La raison en est fort simple : il tient le rôle de directeur de tournoi et d'arbitre.

Les parties se joueront chaque jour du 26 juillet au 2 août à l'hôtel Dufour.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

CINÉMAS :
Apollo (tél. 2 31 23), à 15 h 15 et 20 h 15 : Die schlangen Grube und das Pendel, jusqu'au 27 juillet.
Capitole (tél. 2 25 47), à 20 h 15 ; samedi et dimanche à 15 h 15 : Pas de caviar.
Cinéac : Fermé vacances.
Lido (tél. 3 66 55), à 15 h et 20 h 15 : Frankenstein créa la femme, jusqu'au 27 juillet.
Métro (tél. 2 28 87), à 20 h. Mercredi, samedi, dimanche à 15 h : 1. Syndicat du meurtre. 2. Fort Utah, jusqu'au 29 juillet.
Palace (tél. 2 32 22), à 15 h et 20 h 15 : Der Vogelhändler.
Rex (tél. 2 26 25) : Baisers volés, jusqu'au 27 juillet.
Roxy (tél. 2 11 77), à 15 h et 20 h 15 : Ko va e uccidi - Avec l'amour interdit, jusqu'au 27 juillet.
Scala (tél. 2 29 54), à 15 h et 20 h 15 : La Femme en ciment, jusqu'au 29 juillet.
Studio (tél. 2 17 37), à 15 h 15 et 20 h 15 : Graf Porno und seine Mädchen.

EXPOSITIONS :
Galerie Moser, Hermrigen : Exposition Bernard Moser, en permanence.
Au Jorat : Exposition permanente du peintre Robert.
Galerie d'art, Lyss : Exposition de peintures Amier - Lauterburg - Stauffer.

MÉDECIN DE SERVICE
Du samedi à 17 h au lundi à 7 h ; du jeudi à 12 h au vendredi à 7 h et les jours fériés officiels, lorsque les malades n'ont pas pu atteindre leur médecin traitant, le nom des deux médecins de garde est donné au numéro de téléphone 7 23 85 ou au No 11.

PHARMACIE — SERVICE DE NUIT
Pharmacie Dufour, J. Luterbacher, rue Dufour 89 (tél. 2 56 56).

SERVICE DU JEUDI
Pharmacie de la Gare, av. de la Gare 36, tél. 2 52 57.
Pharmacie Centrale, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13.
Pharmacie Stern, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.

LIBRES OPINIONS

L'avenir incertain de la route du Taubenloch

Un intéressant article de la « Nationalzeitung », paru lundi et signé F. R. W., expose l'état actuel d'un projet cher au cœur des Jurassiens et nous donne l'occasion d'en résumer les données principales. Paradoxalement, relève l'auteur, ces mêmes Jurassiens qui veulent se séparer de leur canton exigent avec une égale véhémence que le Jura soit raccordé au réseau des routes nationales. Or le programme fédéral prévoit qu'on ne s'occupera de cette région qu'après l'année 1985. D'où les nombreuses interventions parlementaires et autres, qui ne semblent guère avoir ému les autorités fédérales.

Un projet hardi, mais nécessaire

Pour l'instant, le canton dispose d'un budget de 6,5 millions, qui lui a permis d'entreprendre les premiers travaux en vue de l'aménagement de cette « porte du Jura » qu'est le trajet Bienne - Rondchâtel à travers les gorges. Deux des quatre tunnels seront bientôt achevés et les préparatifs en vue de la construction d'un nouveau pont du Taubenloch vont bon train.

Une fois que l'on aura ainsi amélioré la route actuelle, il s'agira de la raccorder à la Nationale 5 par le Champ - de - Boujean. Cette rampe de dégagement intéresse particulièrement les Biennois, car elle décongestionnera la calamiteuse route de Reuchenette, où circuler à pied représente un danger mortel. A vrai dire, ce nouveau tronçon de route reviendra assez cher — on parle d'une trentaine de millions. Les deux étapes finales comprendront la construction d'une autoroute séparée en deux tronçons à sens unique de part et d'autre de la Suze. L'ensemble des travaux d'aménagement (sur dix kilomètres à peine) coûtera au bas mot 65 millions.

Quiconque a traversé une fois cette route, seule voie de communication directe avec le Jura, se rend bien compte de la nécessité de sa transformation. Ce ne sont que tournants périlleux, rétrécissements imprévus, avec une visibilité constamment insuffisante, empêchant tout dépassement. Même les dix ans prévus semblent bien longs à l'usager.

Cette réalisation prend d'ailleurs également un aspect politique : l'isolement du Jura n'est pas un vain mot. Un simple coup d'œil sur la carte permet de comprendre aisément pourquoi tant de Jurassiens s'irritent, et pourquoi nombre d'entre eux tournent leurs regards vers la France, avec laquelle ils communiquent plus aisément qu'avec la Suisse romande.

On comprend donc que le gouvernement bernois, et notamment son directeur des travaux publics, M. Erwin Schneider, n'aient pas attendu le feu vert de la Confédération pour donner suite aux sollicitations instantes des députés biennois et jurassiens, de l'association « Pro Jura », etc.

Où trouver les millions ?

Mais comment financer l'entreprise ?

Comme ce trajet ne figure pas dans le programme des routes nationales, on ne peut compter que sur une contribution fédérale de 40 % (26 millions sur 65), de sorte que l'Etat de Berne devra supporter une dépense de 39 millions à un moment où ses finances se trouvent en fâcheux état. Les 6,5 millions avaient encore pu être passés par le budget ordinaire, mais le reste de la somme ne pourra guère être obtenu que par voie d'emprunt. Or, si l'on considère les montants énormes qu'absorbent les dépenses courantes, en constante augmentation, si l'on tient compte d'autre part des grands travaux routiers qu'il faudrait réaliser dans d'autres parties du canton, on peut vraiment se demander comment ce délai de dix ans pourra être observé.

Il est incontestable que, pendant des générations, l'aménagement routier du Jura a été négligé. Ceux à qui la dernière guerre donna l'occasion d'occuper certains secteurs de l'Ajoie ou des Franches-Montagnes, ont pu s'en rendre compte. Tardivement, on cherche à combler un retard énorme.

Souhaitons que, tout de même, une réalisation aussi nécessaire que le passage du Taubenloch ne soit pas renvoyée aux calendes grecques pour des raisons financières. Les Jurassiens de toutes tendances, mais aussi les Biennois, auraient peine à l'admettre.

R. WALTER

FRIBOURG - FRIBOURG

La pouponnière d'Estavayer va bientôt fermer ses portes

De notre correspondant :

Lors d'une séance qui vient de se tenir à Estavayer, le Conseil d'administration de la Crèche a pris la décision de fermer la pouponnière dès la fin des vacances pour une durée indéterminée. Le jardin d'enfants restera ouvert, mais le repas de midi sera supprimé. L'écolage des élèves de l'école enfantine sera porté de 50 à 75 fr. par trimestre. Enfin, les réparations les plus urgentes à faire au bâtiment seront entreprises avant l'hiver.

La pouponnière d'Estavayer, qui fait partie du complexe de la Crèche catholique, a été fondée voici quarante ans par feu Mlle Gottofrey, qui fit don d'un ancien château en faveur de l'institution. Celle-ci vécu tant bien que mal ces dernières années mais la situation a, aujourd'hui, atteint la limite de l'inquiétude. D'autre part, l'état des bâtiments mériterait une sérieuse rénovation. Un devis établi par une commission d'étude prévoit une dépense de 556,000 fr.

Précisons que le jardin d'enfants et l'école enfantine poursuivront leur activité dès la prochaine rentrée scolaire.

MARLY-LE-GRAND

Un enfant grièvement blessé

(c) Hier vers 18 h, un automobiliste de Bulle circulait de Marly en direction de Fribourg. A la hauteur du chemin de la Grande Combe, il s'apprêtait à dépasser un petit cycliste, Gérard Demierre, 7 ans. Un accrochage se produisit et l'enfant fut projeté au sol. Souffrant de blessures à la tête, au dos, à une jambe et surtout au pied gauche,

FRIBOURG

Chauffards identifiés

(c) La brigade de la circulation de Fribourg a identifié l'auteur de l'accident survenu le 30 juin à Rosé, où la voiture d'un habitant de Prez-vers-Noréaz avait été violemment heurtée par un conducteur qui prit la fuite. L'accident avait causé des dégâts pour plusieurs milliers de francs. Le chauffard est un conducteur de Fribourg, qui se trouvait sous l'influence de l'alcool.

La brigade a également identifié l'auteur de l'accident qui eut lieu le 12 juillet sur la route Fribourg-La Roche, au cours duquel la voiture d'une habitante de Fribourg fut heurtée.

Dans les deux cas, le permis de conduire a été séquestré.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

JURA - JURA - JURA

Bas-relief à Bévilard

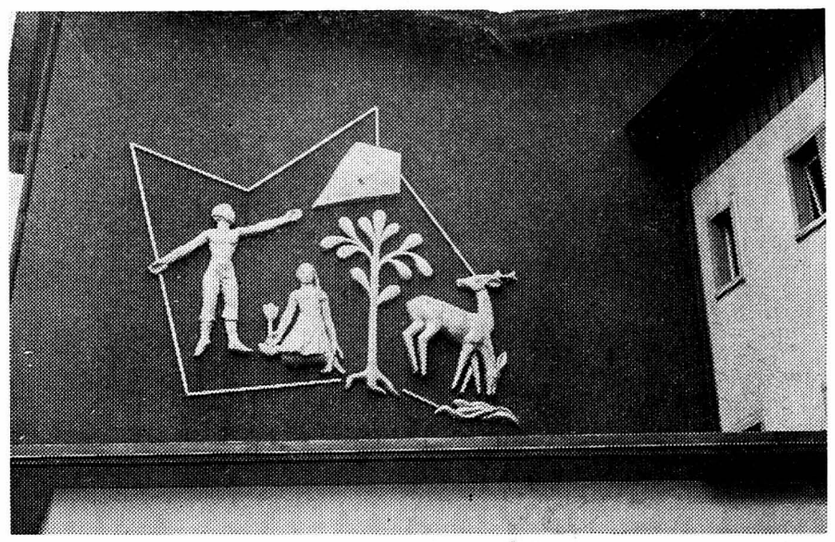

Connaissez-vous ce magnifique bas-relief, qui orne la façade de la nouvelle école primaire de Bévilard ? Il est dû au sculpteur Flury, de Granges. Il est en aluminium et a été fondu à Mendrisio.

(Avipress - Ad. G.)

VAL-DE-RUZ

L'ÉGLISE DE FONTAINES REFAIT SA TOILETTE

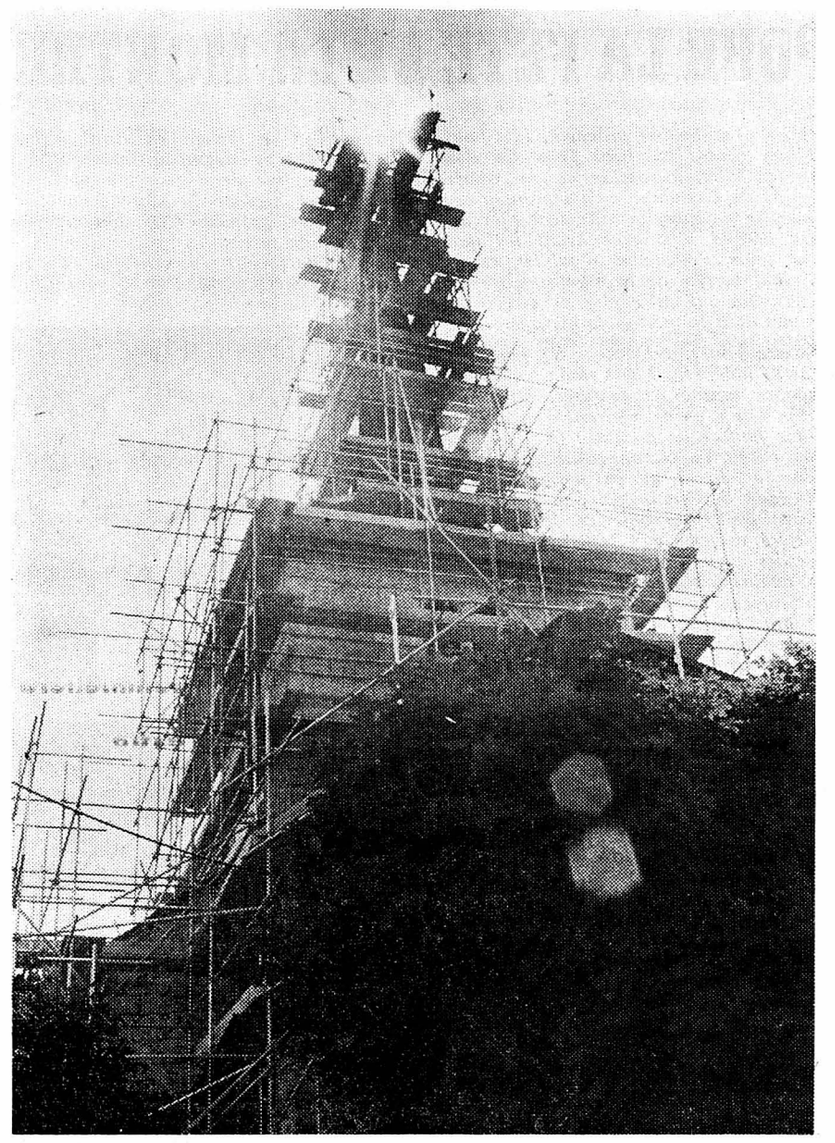

(c) L'église de Fontaines offre depuis quelque temps un visage insolite. Il est plus ou moins caché sous les échafaudages. Cela n'empêche toutefois pas le soleil d'éclairer son clocher.

(Avipress - G. C.)

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service. — Marti (Cernier), Piergiovanni (Fontaines).
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

CERNIER

Une blessée

(c) Un accident est survenu hier après-midi aux Bugnenets, vers 13 h 40. M. Rino Presselo, machiniste, domicilié à Neuchâtel, ouvrier à l'entreprise de terrassement Marti, établissait, au moyen d'un trax, un parc en bordure de la route cantonale à 200 m du restaurant des Bugnenets. Soudain, alors qu'il se dirigeait vers la route, les freins cédèrent et l'engin s'engagea sur la chaussée. Au même instant passait l'automobile conduite par M. Robert Challandes, domicilié à Cernier. La benne du trax heurta le flanc droit de la voiture qui fut écrasée contre le bord gauche de la route. Souffrant de douleurs à la cage thoracique, Mme Elisabeth Challandes, femme du conducteur, qui occupait le siège avant droit, a été conduite à l'hôpital de Landeyeux. Elle a pu regagner son domicile après avoir reçu les soins nécessaires. M. Challandes n'a pas été blessé. L'automobile est démolie.

BOUDEVILLIERS

Nouveau psychologue

M. Marcel Guyot, de Boudevilliers, vient d'obtenir la licence en psychologie à l'Institut des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.

MONTMOLLIN

Epidémies

(c) Depuis un certain temps déjà, une forte épidémie de rougeole sévit à Montmollin. Quelques cas de scarlatine ont également été signalés, ainsi qu'un cas de varicelle.

Au tir fédéral

(c) La section de la Rochette s'est déplacée dimanche à Thoune pour participer au Tir fédéral. Voici les résultats :

Cible Section : 37 pts, Ernest Badertscher, Jean Glauser, Hans Steinemann père, Pierre Gerber, Jean-Louis Glauser ; 36 pts, Fernand Stübi, Alfred Badertscher. Moyenne de Section 36,750, ce qui donne droit à une couronne avec lauriers or.

Cibre Thoune : 54 pts, Fernand Stübi et Charles Etter ; 53 pts, Michel Glauser ; 51 pts, Alfred Badertscher ; 50 pts, Pierre Gerber.

Cible Art : 430 pts, Fernand Stübi ; 411 pts, Jean Glauser.

Cible Militaire : 47 pts, Ernest Badertscher, Hans Steinemann père ; 44 pts, Jean-Louis Glauser.

Maitrise A : 470 pts, Alfred Badertscher.

Campagne 100 m : 37 pts, Jean-Louis Glauser.

Ce sont 15 tireurs qui ont participé à ce tir et 9 distinctions ont été gagnées. Deux tireurs ont réalisé le tour de chapeau si l'on peut dire, puisque Fernand Stübi et Jean-Louis Glauser ont reçu trois fois la distinction.

L'annonce
reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Commerce de détail de la place cherche pour date à convenir

employée de bureau

expérimentée pour correspondance, vérifications de factures, commandes, etc. Faire offres, avec curriculum vitae, à CT 1858 au bureau du journal.

EMPLOYÉE DE BUREAU

Dactylo habile et précise est demandée pour facturation et travaux de bureau.

Offres à NUSSLÉ S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

Maison d'édition
désire engager pour entrée le 1er septembre ou date à convenir

secrétaire qualifiée

très bonne sténodactylographe. Connaissances d'allemand et d'anglais souhaitées, mais pas indispensables. Semaine de 5 jours possible. Salaire en rapport avec les qualifications.

Faire offres écrites, avec copies de certificats et curriculum vitae, à
DELACHAUX & NIESTLÉ
4, rue de l'Hôpital,
2000 Neuchâtel.

Bureau technique de Neuchâtel cherche

secrétaire

deux à trois après-midi par semaine, du 1er au 14 août 1969.

Adresser offres écrites à DV 1859 au bureau du journal.

EMPLOYÉE DE MAISON

sachant cuisiner, est cherchée par famille suisse (Neuchâtel), habitant villa moderne. Bon salaire, semaine de 45 heures.

Faire offres sous chiffres **P 900,186 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.**

Nous augmentons l'équipe de nos représentants.
A cet effet, nous cherchons un

REPRÉSENTANT

de toute confiance et ayant de l'initiative, pour la clientèle paysanne. Place stable. Programme de vente pour toute l'année (pas de fourrages ni de machines). Très bon gain à collaborateur doué pour la vente. Fixe et commission. Frais. Vacances payées, assurances maladie et accidents. Entrée selon date à convenir.
Seules les offres détaillées avec photo (débutants également) de candidats (25-50 ans) de réputation irréprochable, sous chiffres SA 338 B, aux Annonces suisses S.A. « ASSA », 3001 Berne, seront prises en considération.

L'ENTREPRISE S. FACCHINETTI S. A.

offre poste de

technicien - chef de chantier

à jeune homme dynamique, recherchant des responsabilités et désirant se créer une situation intéressante et stable.

Il s'agit d'une fonction comportant de réelles possibilités d'avancement.

Nous demandons : — une formation professionnelle approfondie
— si possible quelques années de pratique du chantier.

Nous offrons : — avantages sociaux d'une grande entreprise
— ambiance de travail agréable.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae sont à faire parvenir au bureau du personnel, Gouttes-d'Or 78, Neuchâtel.

Je cherche pour tout de suite ou pour date à convenir

sommelière

ou

sommelier

Nourris, logés, ainsi qu'une femme à la demi-journée pour le ménage.

S'adresser : hôtel du Poisson, Marin. Tél. (038) 3 30 31.

Nous cherchons pour tout de suite :

dame de buffet
garçon de buffet

Horaire et congés réguliers, gain très intéressant à personnes capables.

Buffet de la Gare Neuchâtel
Téléphone 038 5 48 53

On cherche pour le 15 août ou date à convenir

un cuisinier (nière)
une femme de chambre
un garçon de cuisine

employé de maison

congé le dimanche

S'adresser à l'hôtel du Marché, tél. 5 30 31.

Bonne situation

avec salaire élevé
pour une employée de bureau capable, secrétaire sténodactylographe.
Entrée immédiate ou à convenir.
Offres à CASTEL - VINS S.A. Cortaillod, tél. (038) 6 44 22.

On cherche

sommelier (ère)

S'adresser au restaurant du Théâtre, Neuchâtel.
Tél. (038) 5 29 77.

Office de tourisme engagerait, à partir du mois d'août, jeune

EMPLOYÉE DE BUREAU

sténodactylographe, de langue maternelle française ; bonnes connaissances d'allemand souhaitées. Travail agréable et varié. Tél. (038) 5 17 89, pour prendre rendez-vous.

coop-ol NEUCHATEL engage pour

son supermarché
LA TREILLE

caissières

ainsi que

vendeuses

Horaires et conditions de travail intéressants. Prestations sociales d'une grande entreprise.

Adresser offres à la direction des grands magasins COOP, Treille 4, Neuchâtel, tél. 4 02 02.

Grâce à notre

TRAVAIL à domicile

vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter vous-mêmes. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots. Veuillez demander sans engagement la visite de notre représentant.

**Giso,
Gilgen + Somaini,
4563 Gerlafingen.**

On cherche

sommelière

ou

extra

Bon gain, nourries, logées. Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier.
Tél. (038) 6 34 21.

On cherche pour entrée immédiate

garçon ou fille

d'office. Faire offres à hôtel du Crêt, 2105 Travers.

Dem. d'emplois

COIFFEUSE

(1 ½ an de pratique) cherche place à Neuchâtel pour le 15 septembre 1969.

Tél. (037) 2 07 57, de 12 h 15 à 13 heures.

Suissesse allemande, avec diplôme de commerce, cherche place comme

DESSINATRICE

Offres sous chiffres 44-301,818 à Publicitas S.A., 8021 Zurich.

JEUNE FILLE

21 ans, Allemande, cherche place jusqu'au 1er octobre dans un ménage pour la demi-journée.

Offres sous chiffres SA 65807 Z, Annonces Suisses S.A., ASSA, 2024 Zurich.

Employé de commerce

23 ans, possédant diplôme fédéral, cherche place à Neuchâtel ou environs. Libre dès le 4 août. Adresser offres écrites à H. Z. 1863 au bureau du journal.

FAN

Pour remplacements, nous cherchons deux

porteurs (ses) de journaux

jeunes gens ou dames alertes.

QUARTIER DE L'ÉVOLE: du 1er au 23 août, horaire 5 h 45 à 7 heures environ.

QUARTIER PIERRE-A-MAZEL - STADE : tout le mois d'août, horaire 5 h 45 à 7 heures environ.

Bonne rétribution. Adresser offres à

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
Service des porteuses
4, rue Saint-Maurice
NEUCHATEL - Tél. 5 65 01

SI vous n'êtes pas satisfait de votre travail

vous trouvez qu'il ne correspond ni à votre travail, ni à vos capacités,

avez-vous déjà pensé qu'une place de

REPRÉSENTANT

pourrait être la solution à vos problèmes ?

Importante entreprise cherche encore un collaborateur pour compléter son équipe. Débutant et étranger hors contingent seront pris en considération.

Veuillez remplir le coupon ci-dessous et l'envoyer sous **chiffres P 900,187 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.**
Discrétion assurée.

Nom : Age :
Prénom : Domicile :
No de tél. : Rue et No :

DEMANDES À ACHETER

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHATEL
achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales : 30 cm × 30 cm, propres, blancs et couleurs.

APPRENTISSAGES

Il est offert à jeune fille éveillée, consciencieuse et intelligente, ayant fréquenté l'école secondaire, de faire un

APPRENTISSAGE

dans un bureau d'experts-comptables à Neuchâtel. Ecrire à case postale 31865, 2001 Neuchâtel 1.

AVIS DIVERS

A vendre

CARAVANE

4 - 5 places sur terrain de camping à Cudrefin. Eau courante à 2 mètres. Environ 200 m² ombragés et clôturés. Adresser offres écrites à E. V. 1850 au bureau du journal.

PRETS

rapides et discrets
Renseignements contre envoi de ce bon
Nom: _____
Adresse: _____
Localité: _____

COFINANCE
9, rue de Berne, 1211 Genève
Téléphone (022) 316200

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre pour cause de départ,

MG MIDGET

1961 plaques, assurances payées, 600 fr.
Tél. 6 44 61.

A vendre

FIAT 125

1968. 26,000 km. Expertisée. Tél. 5 78 50, 4 19 38.

A vendre

Occasions

expertisées, bas prix.
CHEVY II
LANCIA FLAMINIA Coupé
AUSTIN 850
AUSTIN COOPER
4 L RENAULT
OPEL 1700 Coupé
ALFA ROMEO GT
FIAT 500, 1000 fr.
FORD ANGLIA 1965
Garage de la Grange, Cornaux. Tél. 7 76 12.

A vendre

VESPA

125 cm3, prix intéressant. Tél. 8 31 65, entre 11 et 13 heures.

A vendre

FIAT 1500

1965, 70,000 km. Prix à discuter. Tél. 6 45 79, entre 7 et 8 heures, le soir.

A vendre

SAAB

limousine 5 places, modèle 1965, 1re main, 40,000 km, expertisée.
Prix 3900 fr.
Grandes facilités de paiement ; échange possible.

**Garage R. Waser
Seyon 34-38
2000 Neuchâtel**
Tél. (038) 5 16 28

A vendre

Opel Record

en bon état, expertisée. Prix 900 fr.
Garage Charnaux, rue de Neuchâtel 27, Peseux. Tél. 8 47 55.

L'OCCASION DU JOUR

Gratuit : 200 litres d'essence

Vauxhall Victor

1962, bleue, 74,000 km.
Expertisée.
1800 fr.

Echange - Crédit
avec chances de gagner le
Prix acheteur Fr. 1000.—

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

Pour cause de départ, à vendre

BELOUGA

Nid-du-Crô, ponton D, boucle 428. Adresser offres écrites à 247-1085 au bureau du journal.

REMERCIEMENTS

**Monsieur Albert COGHI
et famille**

profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur deuil, remercient toutes les personnes qui, par leur message, leur présence ou leur envoi de fleurs, les ont entourés, et leur expriment leur très sincère reconnaissance et leur profonde gratitude.

Neuchâtel, juillet 1969.

Monsieur et Madame Jean-Maurice EVARD et leurs enfants, dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, remercient du fond du cœur tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à leur grand deuil. La sympathie et l'affection qu'ils leur ont témoignées par leur message encourageant, leur envoi de fleurs et leur présence, ont été d'un grand réconfort dans ces jours de brusque séparation.

Saint-Martin, juillet 1969.

**Monsieur et Madame
Marcel VEUVE et leurs enfants,**

dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, remercient du fond du cœur tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à leur grand deuil. La sympathie et l'affection qu'ils leur ont témoignées par leur message encourageant, leur envoi de fleurs et leur présence, ont été d'un grand réconfort dans ces jours de brusque séparation.

Saint-Martin, juillet 1969.

La famille de

Monsieur Fritz OPPLIGER

profondément émue par les marques d'affection et de réconfortante sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement tous ceux qui ont partagé son épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.

Elle en gardera un souvenir de profonde reconnaissance.

La Chaux-de-Fonds, juillet 1969.

D'une manière touchante et affectueuse, vous avez bien voulu honorer la mémoire de notre cher et inoubliable fils, petit-fils, cousin et ami

Jean-Marc CHAUBERT

par un message de sympathie, par des fleurs, des dons ou par votre présence bienfaisante, affirmation de votre affection à son égard.

Nous avons été réconfortés de sentir notre peine partagée et prions toutes les personnes qui ont pris part à notre grande épreuve de croire à nos sentiments de profonde gratitude.

Un merci tout spécial à Monsieur le pasteur Schwalm, aux Unions cadettes, ainsi qu'à la Fanfare scolaire du Locle.

Moutier, le 24 juillet 1969.

Les familles affligées.

Ces remerciements tiennent lieu de cartes

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA FEMME DU LAIRD

ROMAN

par 10

RUTH FLEMING

Traduction de Mireille Dejean

— Vous les connaîtrez assez tôt.

Le voyage débuta bien. Un compartiment avait été réservé afin que Gervase puisse s'étendre. Studdart était habile et discret. Sans qu'on le lui demande, il apporta un choix de journaux et de revues, des cigarettes et des bonbons au chocolat. Il installa confortablement le blessé et supporta sa nervosité sans broncher.

James Elliot vint le saluer. Il recommanda à Studdart de veiller sur Gervase et à son neveu de transmettre ses meilleures pensées à sa famille.

Dans la gare, le bruit et l'agitation s'intensifiaient. Les porteurs déposaient, à la hâte, les bagages dans les filets. Des voyageurs attardés couraient le long du quai, espérant encore trouver une place. Rosemary s'amusait de ce remue-ménage.

Le convoi s'ébranla. Oncle James agita la main. Rosemary se pencha par la fenêtre pour répondre à ses adieux. Gervase lui dit d'un ton de mauvaise humeur qu'elle allait recevoir une escarbille dans l'œil. Elle s'assit et feuilleta les journaux. C'était la première fois qu'elle voyageait en première et elle y prit un réel plaisir.

La matinée passa très vite, Studdart leur servit le repas de midi. Le train roulait sous un ciel gris et bas. Gervase ne s'intéressait pas au paysage, mais Rosemary ne se rassasiait pas de regarder ces lieux qui, jusqu'ici, n'avaient été pour elle, que des noms sur une carte.

(Copyright Miralmonde)

Il pleuvait quand ils arrivèrent à Edimbourg. Studdart prit la jeune fille à part.

— Mlle Giles, M. Gervase devrait passer la nuit ici. Il n'est pas assez bien pour continuer sur Drumcorrie.

— Est-ce loin ?

— Oui. Nous devons d'abord aller à Stirling, puis changer de train pour Marytown et là une voiture nous attendra.

Il ne fut pas facile de convaincre Gervase. Avec ses cheveux emmêlés et son visage en colère, il ressemblait à un enfant gâté. A la longue, il céda. Il donna l'ordre à Studdart de téléphoner au receveur de la poste de Drumcorrie et de le prier de transmettre un message au château.

— Au château ? demanda Rosemary, vous ne m'aviez pas dit que c'était un château !

— C'est un affreux trou, répliqua Gervase évasif. Si Jan avait un peu de bon sens, il vendrait cette maudite bicoque et s'installerait en ville.

— Qui est Jan ?

— Mon frère. Rosemary, voyez-vous un inconvénient à passer la nuit dans un autre hôtel que moi ?

— Pourquoi ?

— Si ma mère et oncle James apprenaient que nous avons logé dans le même hôtel, ils en concluraient que nous sommes déjà mariés devant Dieu.

Rosemary ne put s'empêcher de rire de son air tragique.

— Que c'est amusant !

— Vous ne trouveriez pas, cela amusant du tout, car vous seriez contrainte de m'épouser sur-le-champ!

XXX

Le lendemain, le temps était clair et venteux. Ils arrivèrent à trois heures de l'après-midi à Marytown, petite ville au pied de la montagne. Les vieilles maisons, solidement construites, avaient de lourdes portes, de minuscules fenêtres, vestige d'une époque où la sécurité passait avant le confort. Rosemary les aurait volontiers admirées un moment, mais Gervase persifla :

— Ne faites pas l'enfant. Il n'y a rien à voir ici. La voiture sera là, d'une minute à l'autre.

Il avait raison, l'auto de Drumcorrie, un ancien modèle arriva en brinquebalant, conduite par un homme que Gervase salua gaiement.

— Voici Donald ! dit-il à Rosemary. Donald, voici Mlle Giles.

Le serviteur inclina sa haute taille et contempla la jeune fille de ses yeux gris intelligents. Studdart et lui chargèrent les bagages dans le coffre.

— Roulez lentement, je ne me sens pas très bien, recommanda Gervase.

Rosemary n'oublia jamais ce premier voyage vers Drumcorrie. Le paysage l'enchanta. Il lui semblait qu'elle avait laissé derrière elle toute civilisation. La route serpentait, longeait par instant le torrent, puis traversait des landes de bruyères dans lesquelles de gros blocs erratiques semblaient avoir été déposés par un géant. De temps à autre, on apercevait une ferme. Une volute de fumée sortant de l'unique cheminée signalait la présence d'êtres humains.

A présent, la route grimpait à l'assaut d'une colline. Dans le lointain, le soleil donnait au torrent une teinte sanglante, des oiseaux sauvages s'élevaient dans le ciel immense en poussant un cri sinistre.

Le chemin était si étroit que Rosemary se demandait ce qu'ils feraient si une voiture survenait en sens inverse. Brusquement, ils descendirent vers un pont de pierres grises sans garde-fou. Lorsque l'auto le franchit, Rosemary frissonna.

— C'est un raccourci que l'on utilise pendant la bonne saison ; en hiver, il est trop glissant.

Ils retrouvèrent la route normale. Le soleil se couchait. De nouveau, Rosemary frissonna et Gervase posa fraternellement son bras sur les épaules de la jeune fille.

— Courage, nous arrivons. Tout cela est rébarbatif, j'en conviens, mais attendez. On prétend que lorsqu'on est venu à Drumcorrie, on ne peut le quitter. Le charme qui monte de la lande vous y retient. En tout cas, il n'a jamais eu de prise sur moi. Tenez, regardez!

Ils approchaient d'un lac qui semblait remplir la vallée, ses rives s'élevaient sombres, escarpées, au sommet se dressait le château.

Rosemary se pencha hors de l'auto pour voir les tours de pierres grises, redoutables dans le crépuscule. Les parties nord et ouest s'élevaient comme aux siècles passés tandis que le sud et l'ouest avaient été abattus après le soulèvement de 1745. Les Elliot de la génération actuelle avaient établi leur logis dans l'ancien bâtiment.

— Que c'est beau ! s'écria la jeune fille. Gervase que vous êtes heureux de posséder un tel foyer !

— Un foyer, ce trou plein de courants d'air, de fantômes gémissants ! Je le déteste.

La voiture s'arrêta devant une grande porte ouverte sur un hall dans lequel brûlait un feu. Studdart et Donald aidèrent Gervase à entrer dans la demeure. Rosemary, un peu nerveuse, les suivit. Son courage l'abandonnait à l'idée d'affronter cette famille inconnue.

La lueur d'une lampe à pétrole éclairait un angle du hall, laissant tout le reste dans la pénombre. Rosemary distingua quelques tapis épars sur le sol de pierre, un banc de bois et un fauteuil près de la vaste cheminée, et un large escalier. De chaque côté de la première marche se dressait un guerrier dans son armure.

Gervase prit place dans le fauteuil, Rosemary s'assit sur le banc. Tout à coup, des pas légers résonnèrent dans la maison, une fillette en kilt cria une salutation et descendit l'escalier en courant pour se précipiter dans les bras de Gervase.

— Oncle Gervase, enfin! Nous nous sommes faits tant de souci pour toi !

— Que tu es mal élevée, Jane, répondit le jeune homme, ne vois-tu pas Rosemary. Tu ne lui as pas dit bonjour.

Jane se tourna et posa ses yeux bleus sur la jeune fille qui lui tendait la main. Jane secoua sa tête brune aux cheveux courts et cacha ses mains derrière son dos, avant de dire sèchement.

— Bonjour !

— Donne-lui la main, petite sauvage, la pria Gervase.

— Non, répondit l'enfant, c'est une Anglaise, je déteste les Anglais.

(A suivre.)

Chronique philatélique NOUVEAUTÉS : FORÊTS

Deux séries de timbres consacrés à la forêt viennent ou vont paraître prochainement, l'une en Allemagne de l'Est, l'autre aux antipodes, aux Nouvelles-Hébrides.

1) D D R

Il s'agit d'une série de 4 timbres avec valeurs de 5, 10, 20 et 25 pf, consacrés à la protection des forêts, spécialement contre les dangers d'incendie, à l'utilisation du bois et au rôle de la forêt. Ces timbres polychromes, qui sont parus le 30 avril portent, en bas à droite, l'emblème de la protection contre les dangers d'incendie en forêt, un petit écureuil rouge.

Le timbre à 5 pf représente une pépinière forestière de plants résineux, d'assez grande dimension, avec travail mécanisé ; celui à 10 pf montre l'exploitation des bois et surtout le triage des assortiments de bois de service, avec, à gauche, l'exploitation de la résine, par saignée des pins ; on y voit les rigoles pour l'écoulement de la résine dans de petits godets qui se trouvent au bas du tronc ; celui à 20 pf montre le rôle de la forêt pour la protection du climat et du régime des eaux : on y voit un ruisseau de montagne, ainsi que, au fond, probablement une trombe terrestre ; celui à 25 pf enfin, montre le rôle de la forêt pour la santé des hommes et son utilisation pour les vacances et le camping. La forêt est placée au bord d'un lac de montagne.

2) NOUVELLES-HÉBRIDES

Il s'agit de tout autre chose, d'un bloc de 9 timbres qui doit paraître, le 30 juin, dans les bureaux de poste du condominium des Nouvelles-Hébrides. Ces îles placées entre la Nouvelle-Calédonie, les îles Salomon et les îles Fidji font partie de la Mélanésie ; elles s'étendent sur une ligne ininterrompue, dirigée à peu près du nord au sud ; elles sont d'origine surtout volcanique, et partiellement madréporique, au contraire de beaucoup d'autres îles de l'Océanie. Le climat y est chaud, humide et assez malsain. Autrefois, on y cultivait essentiellement le cocotier et le produit d'exportation principal était le coprah. Aujourd'hui on y plante essentiellement du cacao et du café.

Cette ancienne colonie allemande vit sous un régime très particulier et est gouvernée en commun par la Grande-Bretagne et la France, en vertu d'une convention promulgée en 1923. L'administration, les tribunaux et la poste sont mixtes ; mais chaque Etat agit librement dans les autres domaines, comme l'instruction, la santé. L'anglais et le français sont les langues officielles. Le chef-lieu est Port-Vila ou Franceville dans l'île de Vaté.

L'administration émet régulièrement des séries de timbres dont la valeur est indiquée, en *centimes et francs-or*. Il y a pour chaque valeur deux éditions différentes, l'une en français, l'autre en anglais.

Le bloc qui va paraître est lithographié, ce qui arrive rarement à l'heure actuelle. Il est formé de 9 timbres disposés par 3 au centre ; ils représentent un arbre résineux caractéristique de l'Océanie, le kauri (agathis australis de la famille des araucariacées). Ces timbres ont une valeur faciale de 20 c. or. Le bloc est imprimé sur un papier dont le fond imite la texture de ce bois, qui est analogue à celui de notre épicéa. Les timbres ne sont pas dentelés, contrairement aux habitudes.

Tout le tour du bloc est occupé par divers dessins consacrés à la forêt et à l'industrie du bois, soit en commençant par le haut : transport par camions, débuscage par un tracteur à chenilles, abattage à la scie mécanique, branches de kauri avec cônes, travail du bois à l'atelier, transport des grumes par bateau, abattage et transport mécanique, enfin probablement l'élagage sur pied d'un arbre. Le kauri figure également sur un timbre de la Nouvelle-Zélande de 1 shilling, de 1940 (No Yv. 255) : le kauri de Tane Mahuta.

Cet arbre peut atteindre une hauteur de 60 mètres et un diamètre dépassant 4 m 50 ; les fruits sont des cônes volumineux en forme de boules. Le bois est résineux, très fin et très apprécié ; il est peu coloré. Sa densité est moyenne, mais c'est un bois très résistant, qui peut être comparé à celui du pinus palustris (le pitchpin), un des meilleurs bois de service résineux. Il est plus durable que celui de nos pins indigènes, mais exige un temps de séchage plus long ; il travaille peu et est utilisé surtout dans les constructions navales, pour les mâts de bateaux à voile et aussi pour l'ébénisterie. Le kauri est apparenté botaniquement, aux araucarias de l'Océanie et de l'Amérique du Sud.

3) Nous pensons intéressant, pour rester dans le même thème de montrer une enveloppe officielle russe, vendue à la poste avec timbre imprimé. Il en existe de très nombreux modèles, avec dessins sur la partie gauche de l'enveloppe. Le timbre est d'un modèle spécial réservé à ces entiers postaux, qu'il ne faut pas confondre avec les enveloppes privées, dites « 1er jour » que l'on vend couramment dans le commerce, qui sont d'origine privée. La plupart des dessins qui figurent sur ces enveloppes (URSS et Roumanie surtout) sont fort artistiques. Nous en montrons un exemple, en noir montrant une petite forêt de bouleau et une maisonnette forestière, sous la neige. Au premier plan, deux corneilles sont perchées sur la clôture. (Fig 2)

J.-L. NAGEL

Archéologie et gangstérisme

Les pilleurs d'épaves des Sporades

Les sites archéologiques grecs sont étroitement surveillés. Le commerce des icônes fait l'objet d'un sévère contrôle, monastères et vieilles églises byzantines sont également protégés, et tout « archéologue » par trop amateur, et improvisé, se trouve prié de fournir des explications. Le trafic sur les antiquités bat en effet son plein et de véritables bandes internationales organisées, assurées de substantiels « débouchés » font preuve d'une redoutable activité — tant en Turquie d'ailleurs qu'en Grèce.

Mais depuis des années, ce « pillage a un nouveau champ d'exploitation : les gangs s'intéressent tout particulièrement aux ruines sous-marines, aux épaves submergées qui parfois leur livrent des trésors.

A diverses reprises, de paisibles yachts de plaisance, qui se donnaient des airs de touristes, se révélèrent l'instrument d'habiles « collectionneurs », spécialisés dans les vases, amphores, statues, et autres objets de valeur dormant dans les profondeurs des criques désertes. Le commerce doit être singulièrement lucratif pour que le nombre de ces curieux plaisanciers et chasseurs sous-marins se multiplie de la sorte.

LE NAVIRE BYZANTIN DE PELAGOS

Ainsi, au large de l'île Pelagos, dans les Sporades, à quelques mètres de fond, des experts de la chasse sous-marine ont répéré un navire byzantin qui coula au XIe siècle après J.-C. Il s'agit d'un bâtiment long de 25 m et de 8 m de large dont l'épave est fort bien conservée. Elle avait été signalée et fixée par les services grecs d'archéologie.

Seulement, d'étranges touristes l'avaient, eux aussi, découverte et les gardes-côtes en arrêtèrent quelques-uns qui s'étaient emparés d'icônes et de vases trouvés à bord. Les pilleurs, des étrangers, furent traduits en justice et condamnés. Il s'agissait bien sûr de trafiquants d'objets d'art...

Mais l'affaire, « bien » terminée, avait eu l'avantage d'attirer l'attention.

EN QUARANTAINE POUR LA BONNE CAUSE

Alertées, les autorités grecques ont donc pris des mesures pour garder efficacement le bateau byzantin : maintenant les touristes et curieux sont invités à aller flâner ailleurs.

On sait néanmoins qu'il recèle de très belles céramiques byzantines et l'on estime qu'il doit également conserver dans ses cassettes des pièces d'argent dont la valeur du reste serait insignifiante. Beaucoup plus intéressante serait si l'on en trouve, les bijoux et pièces d'orfèvrerie vases et pierres de l'époque. Enfin, il n'est pas exclu que le navire ait transporté quelques antiquités (authentiques évidemment) dont le commerce clandestin était déjà très actif en ce temps-là.

A moins que, finalement, les recherches en cours, par plongeurs spécialisés, n'indiquent qu'il s'agit, tout bonnement, d'un petit bateau marchand précieux pour la connaissance de l'histoire, mais vide de vraies richesses.

Ce ne serait pas, en tout état de cause, pour décourager les « passionnés » de trouvailles archéologiques sous-marines et de vieilles épaves à surprises. Cette année encore la belle saison ne manquera pas de ramener en Grèce et en Turquie des « touristes » dont on se passerait bien — des « touristes » disposant de yachts dûment équipés pour ce nouvel aspect de la recherche scientifique sous les mers.

L. C.

DÉCOUVERTE DE L'EUROPE

Comment Bysance perdit l'Afrique

Le VIIe siècle est l'époque des « guerres-éclair » de l'Islam, au cours desquelles les Arabes ont porté la bannière de Mahomet à travers l'Orient et l'Afrique du Nord jusqu'aux portes de l'Empire byzantin, jusque dans la péninsule ibérique.

La phase la plus controversée de cette marche victorieuse, parce que c'est celle sur laquelle on était le moins documenté, est la conquête en deux ans de toute l'Afrique du Nord, d'Alexandrie à Tripoli : ce territoire qui semblait fermement aux mains de l'empereur de Byzance fut en effet soumis, d'un coup, entre 642 et 645.

SEPT HOMMES POUR UNE VILLE

Jusque-là, l'Empire romain d'Orient avait été une puissance mondiale qui rassemblait toute la Méditerranée orientale. Et voici que partout, en Asie et en Afrique, les guerriers d'Allah balayaient l'adversaire. En novembre 641, Alexandrie capitule devant Amr Ibn el-Aasi, et l'Egypte tombe. Dès l'année suivante, le vainqueur pénètre en Cyrénaïque et en Libye y fait un bond de 1000 km, laissant seulement inoccupés derrière lui les ports fortifiés de la Pentapole entre Antipyrgos (Tobrouk) et Teuchiria sur le golfe de la Grande Syrte. L'année d'après enfin, une campagne plus rapide encore conduit les Arabes à Tripoli — et c'est la fin, comme le montre l'extraordinaire épisode de la prise de la ville.

Par des chemins détournés, en longeant la côte, une poignée d'Arabes — sept exactement — réussissent à pénétrer dans les murs. Ils se glissent dans l'église dont ils font retentir les voûtes en lançant leur cri de guerre... et les Byzantins démoralisés fuirent vers leurs navires et abandonnent sans combattre Tripoli à l'ennemi !

Ensuite, les vainqueurs atteignirent la cité la plus proche, Sabratha, située à 70 km, avant que la nouvelle de la chute de Tripoli y fût parvenue et purent s'y introduire portes ouvertes. Quant aux agglomérations côtières de la Cyrénaïque, encore libres, ils les enlèveront à la fois par terre et par mer, au cours des mois suivants, sans jamais rencontrer de résistance byzantine sérieuse.

Or, cette résistance avait été très forte en Egypte : pourquoi donc les Arabes ont-ils pu pénétrer si vite dans la riche province de Libye et s'en rendre maîtres presque sans combattre ?

DEUX ÉGLISES, DEUX CLASSES

Le fait est d'autant plus incompréhensible que les études archéologiques effectuées durant la dernière décennie ont montré que ces territoires, en particulier la féconde et riche Cyrénaïque, avaient été fortifiés à l'extrême par Byzance. Toute une chaîne de forteresses entourait les montagnes : forts, tours de surveillance, fermes et églises fortifiées occupés par des soldats formaient, avec les cinq « régiments » (Arithmoi) réguliers casernés dans les cinq villes côtières, un système défensif remarquable.

Certains ont supposé que les agresseurs, soi-disant « bienvenus » d'après les chroniques arabes, avaient rencontré d'autres tribus arabes qui leur facilitèrent le passage à travers les lignes de fortifications. Mais l'hypothèse est en contradiction avec ce que nous savons des conditions politiques et religieuses qui existaient en Afrique du Nord avant l'invasion islamique et qui précisément, donnent la clé de l'énigme.

La confrontation de toutes les sources connues aboutit à conclure que les cavaliers du Prophète sont plus simplement tombés dans une zone de conflits politiques et religieux qui dressaient - abstraction faite des Berbères - une couche dirigeante chrétienne-orthodoxe de propriétaires et de fonctionnaires byzantins contre une population de paysans pauvres de religion copte. On remarque, dans toutes les fouilles effectuées sur l'emplacement des anciennes cités la présence de deux églises, l'une riche et grande et l'autre petite et modeste, sinon misérable, témoignant sans équivoque d'une scission de la chrétienté, où l'Eglise orthodoxe patronnée par l'Etat opprimait l'Eglise copte, socialement déclassée.

LA CINQUIÈME COLONNE !

La population copte avait donc des raisons de bien accueillir une armée qui chassait aussi bien les propriétaires que les agents du fisc. Déjà en Egypte, les musulmans étaient apparus, aux yeux des chrétiens coptes - que d'ailleurs ils omirent d'exterminer par le fer et par le feu au contraire de leurs habitudes ! — comme des libérateurs.

Un texte éthiopien relate, et c'est caractéristique, l'histoire d'un patriarche copte exilé qui revint après la conquête du pays par les Arabes et auquel les chefs arabes demandèrent de prier pour le succès de la campagne de Libye, vœu que le patriarche exauça aussitôt. Les Arabes, plus matériellement, engagèrent même des troupes égyptiennes, c'est-à-dire coptes, pour leur campagne contre Byzance.

Il est ainsi certain que les coptes opprimés ont fait cause commune avec les « infidèles » pour chasser les chrétiens byzantins de leurs positions en Afrique du Nord. La masse de la population sympathisant avec les envahisseurs malgré la différence de religion, les Byzantins n'avaient évidemment aucune chance de pouvoir se maintenir dans un pays fondamentalement hostile et durent livrer sans résister ces contrées, alors fertiles et opulentes qui, malheureusement, sous les nouveaux maîtres, deviendront peu à peu des déserts — comme les pauvres coptes, du reste islamisés, encore plus pauvres à mesure que la terre se mourait.

Jan Van WEST

Les merveilles et les secrets du JADE

Le jade, cette pierre précieuse changeante, est aussi merveilleuse car, pour nous, secrète. A nos yeux, d'hommes modernes et d'Occidentaux, elle représente par excellence les innombrables chefs-d'œuvre de l'art chinois, mais presque seuls les spécialistes sont capables de dire ce que le jade est au juste, et de retracer l'histoire de son utilisation pourtant millénaire.

Pourtant, cette histoire, à la considérer même de façon rapide, se révèle passionnante à maints égards.

DEUX PIERRES, NEUF TEINTES

D'abord, qu'entend-on par jade ? Ou bien la « jadéite », ou bien la « néphrite », deux pierres composées de plusieurs minéraux, jamais transparentes mais dont la surface, froide au toucher, est comme de cire, avec de somptueux et subtils reflets. Quant aux coloris, ils sont variés. Purs, la jadéite et la néphrite doivent être blanches. Le jade vert, lui, est mélangé de chrome pour la jadéite de fer.

A certaines époques, seul le jade blanc ou vert a été tenu pour authentique. Mais dès le IIIe siècle de notre ère, les Chinois le classaient en neuf teintes et un mélange : le noir, le bleu, le vert mousse, le vert émeuraude, le jaune, le vermillon, le pourpre, le blanc, le veiné de route et le blanc. Par la suite, ils distinguèrent les rouges (rubis ou rouge sang), les verts (perroquet, aiguille de pin, vert de l'if du Japon, saule), les jaunes (tournesol, châtaigne, « vin »), le blanc (estomac de poisson, os de poulet, riz), le bleu gris (eau d'étang ou carapace de crabe), le pourpre (aubergine, duvet de palme), le mauve, le noir vernis pur et le noir d'encre...

On estime les couleurs pures supérieures aux mélangées, tachetées ou veinées.

PLUS DUR QUE LE DIAMANT...

Chose curieuse quand on pense à la manière fouillée dont les Chinois le sculptaient, le jade est une des pierres les plus dures qui existent : il faut, pour en écraser un gros morceau, cinquante tonnes de pression. Il est vrai que les petits peuvent être cassés en les plongeant dans l'eau froide après les avoir chauffés.

Il a, de plus, la propriété toute spéciale de conserver le tranchant de ses arêtes et le poli naturel de sa surface, faute de s'éroder ou de se rayer — puisqu'on a établi que même avec les procédés abrasion les plus modernes, il faudrait des semaines pour marquer d'une rayure un fragment de jade de vingt-huit centimètres cubes.

On conçoit dès lors le travail que représentent les pièces de jade anciennes ! Indépendamment de la qualité artistique des motifs que les artistes en tiraient, la patience et l'habileté dont ils témoignent étaient proprement prodigieuses. Au reste, tout n'étant pas possible avec le jade. Chaque sculpteur étudiait d'abord le morceau de jade brut avant de décider en fonction de la forme de la pierre de celle qu'il lui donnerait et du décor en harmonie. C'est ce qui explique en partie — à côté de la volonté de l'artiste de faire œuvre personnelle — que presque tous les jades soient uniques, et les copies très rares.

LE « REMÈDE » DES MAYAS

Le jade, révéré comme symbole de richesse, d'autorité et de beauté dès la dynastie des Shang (1er millénaire avant J.-C.) et auquel on prêtait des pouvoirs magiques qui en faisaient au temporel un gage de pouvoir seigneurial et au spirituel des « porte-bonheur » de culte, ne servait pas que de matière première à la sculpture, comme de statuettes, brûle-encens, cylindres ou disques rituels, etc. On en faisait, au néolithique, des armes — couteaux, haches, burins, poignards — puis, vu sa sonorité particulière, on l'employa à fabriquer des cloches, des instruments de musique, des « gongs » reflétant la lumière et résonnant quand on les frappait ou encore des montages de plaques taillées si minces qu'elles tintaient au souffle de la moindre brise.

Enfin, on lui attribuait des vertus médicinales : les Chinois — mais aussi les Mayans du Yucatan — mélangeaient de la poudre de jade à l'eau comme fortifiant, et en absorbaient, moins dilué, pour guérir les maux de reins. D'où le nom de la « néphrite »... et celui même de jade : les Espagnols, en voyant faire les indigènes, avaient baptisé ces mystérieux cailloux « pierres des reins » — Piedras de Ijado — qui nous a donné jade, alors qu'en Chine, le jade se dit « Yu ».

PAS DE JADE EN CHINE !

En Chine... Là est le plus surprenant concernant le jade : en effet, la Chine n'en produit pas ! Même dans l'antiquité, il fallait l'importer du Turkestan. Ultérieurement, on préféra s'approvisionner en Birmanie. Ainsi, la Chine n'est devenue le « Royaume du jade » que par le génie de ses artisans, par la perfection avec laquelle ils ont magnifié la pierre, perfection telle que si d'autres arts traditionnels chinois sont passés dans les pays voisins, le travail du jade, lui, est demeuré pratiquement limité à la seule Chine.

Naturellement, les pièces de jade valent aujourd'hui fort cher. Mais moins qu'on ne croirait pour pareille magnificence : la plus précieuse de celles connues sur le marché, un collier de jade-émeraude de 115 pierres et 304 carats, n'a atteint jusqu'à ce jour que 400,000 francs, beaucoup moins, on le constate, que n'importe quel tableau de Picasso, ou de moindres sires... Et, à 140,000 francs, un vase de 36 cm, suspendu à une chaîne de 38 anneaux de couleurs différentes, le tout sculpté en un seul bloc de jade, est littéralement pour rien.

D'autant que les objets anciens sont relativement peu nombreux, tout ce qui est ornement restant — du moins à Formose — dans les trésors des familles qui se les transmettent de génération en génération et refusent de s'en séparer.

Jacques DE SERAN

L'allemand et le français en France et en Allemagne

L'orsqu'en Allemagne fédérale, on demande aux jeunes de 15 à 25 ans quelle sera la langue de l'avenir, ils répondent, sans hésiter, tantôt le français, tantôt l'anglais. La plupart d'entre eux déclarent que leurs enfants devraient apprendre l'anglais aussitôt que possible, mais 36 % toutefois sont en faveur du français comme première langue étrangère. Les jeunes Français ont une réaction semblable : à côté de l'anglais, l'allemand occupe une bonne deuxième place.

C'est en ce qui concerne l'attribution de la troisième place dans la liste des langues dominantes que les avis diffèrent nettement : pour les Français, l'espagnol ; pour les Allemands, le russe.

Tout le monde, quoi qu'il en soit, est unanime sur un point : il sera impossible de faire carrière pour qui ne pratiquera aucune langue étrangère.

LE FRANÇAIS, LANGUE INTERNATIONALE ET EUROPÉENNE

Selon quel critère détermine-t-on aujourd'hui l'importance des langues ? Si l'on considère le nombre des personnes les parlant, l'anglais vient au second rang dans le monde, derrière le chinois, avec environ 300 millions de personnes. L'allemand vient depuis au moins 15 ans en No 6 avec 120 millions, le français en No 12 avec 72 millions. Mais ce classement arithmétique ne donne aucun renseignement sur l'utilité mondiale des langues. Il est certain que le français joue un rôle beaucoup plus important, en tant que langue diplomatique, véhiculaire ou de négociation, que l'allemand, le japonais, l'arabe ou le portugais qui, pourtant, s'inscrivent avant lui dans le tableau susmentionné.

Aux Nations unies, par exemple, le français et l'anglais sont sur un pied d'égalité. 30 délégations de l'ONU, plus du quart de l'ensemble des délégations, parlent français. Au Conseil de l'Europe, l'anglais et le français sont les langues oficielles et toute tentative de mettre l'allemand sur le même plan est condamnée à l'échec devant l'opposition des Italiens, des pays de Benelux, des Scandinaves, des Turcs. Ils accepteraient à condition que leur propre langue soit également promue sur un pied d'égalité — ce qui est manifestement inconcevable...

L'anglais et le français sont donc bien les langues de l'avenir — ou du moins des langues d'avenir.

MOTIVATIONS ET « RÉSULTATS»

Cela signifie que les Allemands ont davantage besoin d'apprendre le français que les Français l'allemand. Mais le choix du français par les Allemands, comme par d'autres peuples d'ailleurs, plutôt que répondre à une nécessité, constitue un hommage à la langue française.

Ainsi, 10 % des jeunes Allemands déclarent que leur préférence pour le français est due à sa beauté, à son élégance, à son accent mélodieux ; 9 % soulignent son importance dans le monde ; 3 % pensent à l'activité des échanges culturels et aux étroites relations franco-allemandes. Par contre, 23 % des Français considèrent l'allemand comme une langue largement répandue, 15 % comme la langue d'un pays avec lequel on est très lié et 12 % comme la langue d'un pays voisin qu'on devrait par conséquent connaître : les raisons ne sont pas les mêmes, on le voit, l'essentiel est que leurs effets se révèlent de part et d'autre féconds.

En pratique, la situation est aujourd'hui à peu près la suivante : en République fédérale, un lycéen sur deux en moyenne apprend le français ; en France, un lycéen sur trois se consacre à l'allemand.

Les reponsables français souhaiteraient dès lors que dans les établissements d'enseignement allemands, le français soit traité d'égal à égal avec l'anglais — et de citer l'accord culturel du 23 octobre 1954 et le Traité franco-allemand du 22 juin 1963... Cette attitude est justifiée par les efforts que la France a toujours inlassablement déployés pour la diffusion de sa langue et de sa culture, entreprise pour laquelle elle dépense, bon an mal an, 1,25 milliard de francs environ. Mais il va de soi que ce ne sont pas là des problèmes qui se règlent comme une transaction commerciale et que la diffusion du français ne dépend pas de « décisions » des autorités allemandes encore que leur bonne volonté soit tout acquise...

Pour l'instant, c'est naturellement la Sarre qui constitue le bastion du français. Mais dans les régions frontalières du Bade-Wurtemberg, de la Rhénanie-Palatinat et de la Rhénanie du Nord-Westphalie, il occupe une excellente place dans l'emploi du temps. Dans l'ensemble, la langue française a tendance également à renforcer également sa position comme première langue. Enfin, il faut le souligner, dans le monde extra-scolaire et là surtout, se manifeste, symptôme prometteur, un regain d'intérêt pour le français.

Quant aux progrès accomplis par l'allemand en France, ils sont notables : dans presque tous les établissements secondaires, où les élèves peuvent choisir l'allemand comme première langue, et 18,1 % des élèves l'ont fait. Dans les régions de Strasbourg, Besançon et Nancy, l'allemand occupe sans conteste la première place : plus de 200,000 lycéens, soit trois fois plus qu'il y a douze ans, apprennent l'allemand en première langue et 180,000 en deuxième langue, chiffre également triplé depuis 1956.

Emile DUROSSEL

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

8 octobre.

Paul Flückiger et Cie, à la Chaux-de-Fonds, entreprise de couverture et toitures en tout genre, société en commandite. La société est dissoute depuis le 29 juillet 1968 par suite du décès de l'associé indéfiniment responsable, Paul Flückiger. Elle ne subsiste plus que pour sa liquidation qui sera opérée sous la raison sociale Paul Flückiger et Cie en liquidation, par André Hänni, à la Chaux-de-Fonds, nommé liquidateur avec signature individuelle. Adresse de la société en liquidation : chez Me André Hänni, avocat, avenue Léopold-Robert 88a.

Soleiado S.A., au Locle, construction et exploitation d'immeubles, etc. Elio Peruccio, au Locle, a été nommé administrateur avec signature individuelle.

Le chef de la maison René Gassmann, à Bevaix, est René Gassmann, à Bevaix, bureau d'architecture et de construction. Rue Salis.

Société de fromagerie des Bayards, aux Bayards, sauvegarder les intérêts des membres en cherchant à tirer le meilleur parti possible du lait de leurs vaches, société coopérative. Marcel Giroud, vice-président, décédé, ne fait plus partie du comité de direction ; sa signature est radiée. André-Léopold Hainard, aux Bayards, a été nommé vice-président ; il engagera la société par sa signature collective à deux avec celle du président et du secrétaire.

Complications S.A., à la Côte-aux-Fées, étude, fabrication, achat, vente, exportation d'ébauches, de montres, de mécanismes compliqués pour l'horlogerie et la petite mécanique de précision et d'outillage spécial pour l'horlogerie et la mécanique. John Piaget, administrateur, est décédé, ses pouvoirs sont éteints. Gérald-Edouard Piaget, précédemment à la Côte-aux-Fées, actuellement à Areuse, administrateur-délégué, est nommé président ; Valentin Piaget, administrateur, est nommé vice-président, secrétaire et administrateur-délégué, tous deux avec signature individuelle.

S.A. Ancienne Fabrique Georges Piaget & Cie, à la Côte-aux-Fées. Fabrication et commerce de montres. Suivant procès-verbal authentique de son assemblée générale du 30 septembre 1968, la société a complété son but qui est désormais le suivant : fabrication et commerce de montres de mouvements de montres, de boîtes de montres, de bijouterie, de joaillerie et d'orfèvrerie, ainsi que le commerce de pièces détachées d'horlogerie. Edouard Piaget, secrétaire, du conseil d'administration, et Maurice Nagel, fondé de pouvoir, sont décédés ; leurs pouvoirs sont éteints et leur signatures radiées. Valentin Piaget, vice-président et directeur adjoint, est désigné secrétaire du conseil d'administration, avec signature individuelle.

Société du Plan de l'Eau, S.P.E., à Noiraigue, fédération coopérative, André Maumary, président, a démissionné, ses pouvoirs sont éteints. Le bureau est actuellement formé de : Charles Berthoud, président ; dont les pouvoirs sont modifiés en ce sens ; Pierre Wyss, à Travers, vice-président, engagera la société par sa signature collective à deux avec celle d'un autre membre du bureau ou du directeur ; Alfred Monard, secrétaire.

Le chef de la maison Hugo Jakob, au Landeron, est Hugo Jakob, au Landeron. Exploitation d'un atelier de ferblanterie et appareillage. Russie 12.

21. Fonds de prévoyance de Rediffusion S.A., à Neuchâtel. Par suite de démission, Karl Büchler et Margrit Meyer ne font plus partie du conseil de fondation. Leur signature est éteinte. Georg Klemperer, à Herrliberg et Werner Fischer, originaire d'Allemagne, à Zurich, ont été nommés membres du conseil de fondation avec signature collective à deux.

Radiation de la raison sociale Madame M. Naula, à la Chaux-de-Fonds, entreprise de gypserie-peinture par suite de remise de commerce.

Asphalte et Isolations S.A., à Hauterive, exécution de tous travaux d'étanchéité, d'asphalte et d'isolation. Suivant procès-verbal authentique de son assemblée générale du 16 octobre 1968, la société a décidé de transférer son siège social à Neuchâtel. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La signature de Hans-Rudolf Rawyler, fondé de pouvoir, est radiée. Claude Franc, à Valangin, a été nommé fondé de pouvoir avec signature collective à deux.

25. Fondation d'Ebauches S.A., et des maisons affiliées, à Neuchâtel. Théophile-Adolphe Bringolf, décédé, et Franz-Xavier Meier, démissionnaire, ne font plus partie du conseil de fondation. Leurs pouvoirs sont éteints. Jean-Pierre Zahnd, à Neuchâtel, a été nommé vice-président, et Jean Steinmann, à Granges, secrétaire, tous deux avec signature collective à deux.

28. Le chef de la maison Pierre Scuri, à Fresens est Pierre-Antoine Scuri, à Fresens. Exploitation d'une entreprise de maçonnerie.

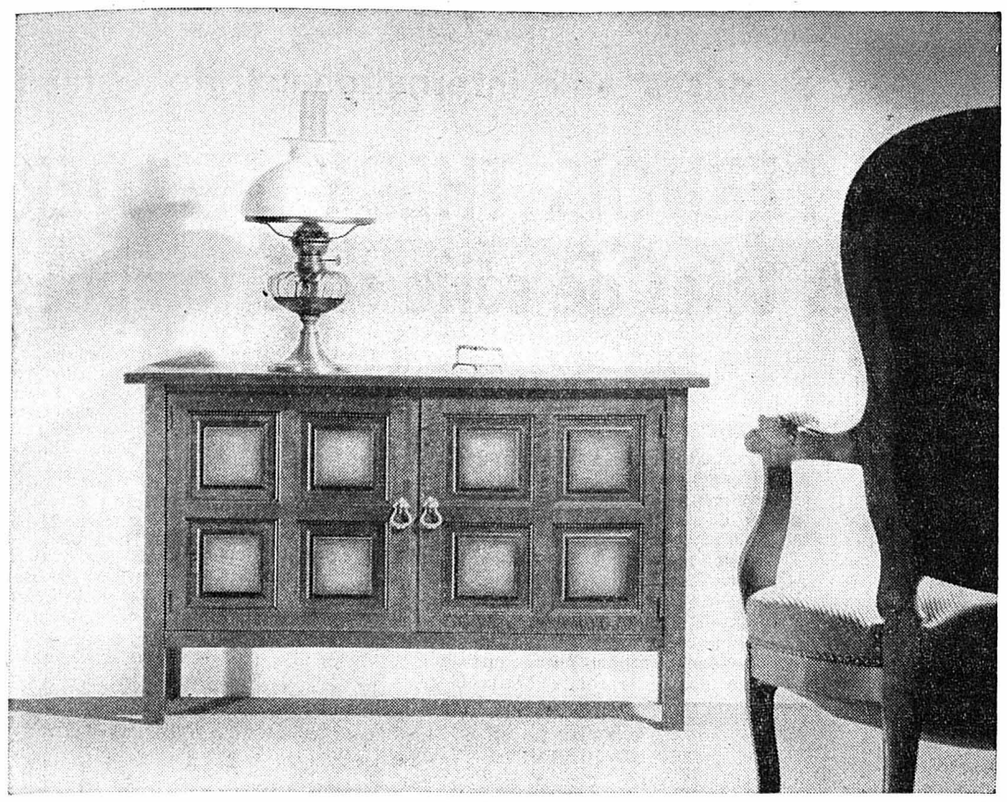

Pour garnir le coin de votre living ou votre hall, nous vous offrons un grand choix de petites crédences pratiques et décoratives. Profitez donc de visiter notre nouvelle exposition. Vous y trouverez mille et une idées intéressantes. Téléphone (038) 6 40 58

meubles rossetti 2017 boudry

la ROTONDE
BAR - DANCING - ATTRACTIONS

Bien placer son argent

- **VOUS POUVEZ FAIRE RECOUVRIR** vos escaliers en plastiques spéciaux, résistants, insonores, antidérapants, aux très beaux coloris chauds, jeunes, modernes !
- **POUR L'ENTRETIEN,** lavage à l'eau de savon, encaustique inutile.

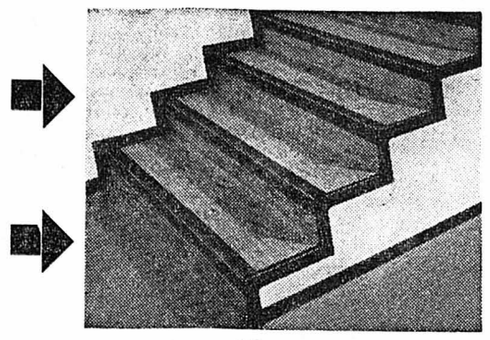

- **NOUS RECOUVRONS LES ESCALIERS ET PALIERS** usagés en bois, en ciment et en granit.
- **A DISPOSITION GRATUITEMENT DEVIS** et tous renseignements par notre chef technicien responsable ; remise de garantie sur tous défauts de marchandise et de pose.
- **MAGASIN :** Portes-Rouges 133

Masserey

Neuchâtel **Tél. (038) 5 59 12**

REVÊTEMENTS DE SOLS ET ESCALIERS MODERNES
Bureaux et entrepôts : Portes-Rouges 131

TPN - Centre de culture
rue du Pommier 9 - Neuchâtel

CABARET
poèmes et chansons pour l'été

du 25 juillet au 30 août, tous les vendredis et samedis à 21 h, **le 1er août à 22 h.** Prix d'entrée **2 fr. Il est prudent de réserver ses places.** Tél. 5 90 74, tous les jours dès 13 h 30, sauf dimanche et lundi.

Jusqu'au 30 août, exposition **THÉODORE BALLY**

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evole 69 - Tél. 5 12 67

Retard des règles
PERIODUL est efficace en cas de règles retardées et difficiles.
En pharm. Lehmann-Amrein, spéc. pharm. 3072 Ostermundigen
PERIODUL

Location de voitures
à partir de **Fr. 12.-**
la journée et **12 c.** le km, y compris casco

AUTO-LOCATION
A. Waldherr
Station Mobil
Tél. (038) 4 12 65 - 5 93 55
Quai Perrier - Neuchâtel

AMIS DES BÊTES
L'œuvre (groupement de Neuchâtel) ne fonctionne pas jusqu'au 10 août. Amis des bêtes, remplacez-la. Merci.

PRÊTS
sans caution
EXEL
BANQUE EXEL
2001 NEUCHATEL
Av. Rousseau 5 ✆ (038) 5 44 04
Ouvert le samedi matin

Restaurant du Vauseyon
Vacances annuelles
fermé du 25 juillet au 17 août

Eglise abbatiale de Bellelay
du 26 juillet au 17 août 1969

EXPOSITION
Marthe KELLER-KIEFER, peintures
Hans GEISSBERGER, sculpture
Carmen REYLE, tissages

Heures d'ouverture : tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures

50 DUVETS
neufs, 120 × 160 cm, belle qualité, légers et chauds, **Fr. 40.—** pièce, port compris.
G. KURTH
1038 Bercher
Tél. (021) 81 82 19

REPRISE
de votre ancien appareil pour un montant pouvant aller jusqu'à
Fr. 400.-
lors de l'achat de :
- réfrigérateurs
- machines à laver
- relave-vaisselle
- cuisinières
- aspirateurs

OCCASIONS - LOCATIONS
SCHMUTZ,
arts ménagers,
Fleurier,
tél. 9 19 44.

Pour vos soirées et concerts
DUO
accordéon, guitare et prestidigitateur.
Se recommande :
René Favre,
Sainte-Croix
Tél. (024) 6 34 79

Modèles
pour permanentes sont cherchés.
Haute qualité.
Jeunesse-Coiffure.
Tél. 5 31 33.

MONSIEUR
57 ans,
désire rencontrer
DAME
affectueuse en vue de mariage. Pas sérieuse s'abstenir.
Adresser offres écrites à E. W. 1860 au bureau du journal.

Achetez un pot à fleurs
Floribel
avec réserve d'eau pour 2 à 3 semaines
Aération parfaite des racines
FLORIBEL
Un produit suisse
Le meilleur pot pour toutes vos plantes
Chez votre grainetier, quincaillier, fleuriste

Ça c'est une offre **HF**
Cuisinière électrique
automatique + 10 accessoires
480.-
Même modèle à gaz
398.-
Moins cher, impossible.
HF A. FORNACHON - BEVAIX
Appareils ménagers
Tél. (038) 6 63 37

MARIAGE
Monsieur, 40 ans, sérieux et travailleur, désire connaître jeune fille, veuve, divorcée avec enfant ou étrangère, entre 30 et 40 ans. Région Val-de-Ruz, Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à G. Y. 1862 au bureau du journal.

CFF
NOS BEAUX VOYAGES

Vendredi 25 juillet 1969
ANDERMATT - GEMSSTOCK
Train et téléphérique
Prix du voyage dès Neuchâtel : Fr. 42.—
avec abonnement demi-tarif : Fr. 31.—

Mardi 29 juillet 1969
ARGENTIÈRE - LES GRANDS-MONTETS
Train - car et téléphérique
Prix du voyage dès Neuchâtel : Fr. 47.—
avec abonnement demi-tarif : Fr. 41.—

Mardi 29 juillet 1969
GRANDE-DIXENCE
Train et car
Prix du voyage dès Neuchâtel : Fr. 38.—
avec abonnement demi-tarif : Fr. 32.—

Mercredi 30 juillet 1969
COURSE SURPRISE
Train et car
Prix du voyage dès Neuchâtel : Fr. 38.—
avec abonnement demi-tarif : Fr. 31.—

Jeudi 31 juillet 1969
AROSA
Train spécial avec vagon-restaurant
Prix du voyage dès Neuchâtel : Fr. 41.—
avec abonnement demi-tarif : Fr. 31.—

Jeudi 31 juillet 1969
FLIMS
Train spécial avec vagon-restaurant
Prix du voyage dès Neuchâtel : Fr. 45.—
avec abonnement demi-tarif : Fr. 34.—

Jeudi 31 juillet 1969
LIECHTENSTEIN - VORARLBERG
Train spécial avec vagon-restaurant
Prix du voyage dès Neuchâtel : Fr. 49.—
avec abonnement demi-tarif : Fr. 36.—

Vendredi 1er août 1969
Fête nationale suisse
Train spécial et bateau spécial
LAC DES 4 CANTONS
Prix du voyage dès Neuchâtel : Fr. 36.—
avec abonnement demi-tarif : Fr. 30.—

Renseignements et inscriptions :
aux bureaux de renseignements et voyages CFF Neuchâtel (gare et ville) ainsi qu'aux guichets des gares voisines et agences de voyages.

BILLETS D'EXCURSIONS
délivrés chaque jour jusqu'au 31 octobre 1969.
Validité : 2 jours.
Réductions supplémentaires pour familles.

Destinations	Prix dès Neuchâtel 2 cl.	1 cl.
Aigle-Bex	20.—	30.—
Vevey-Montreux	17.—	25.—
Evian-les-Bains	17.—	26.—
Petite-Scheidegg	39.—	—
Grindelwald	26.—	—
Schynige-Platte	32.—	—
Kandersteg	24.—	—
Hohtenn-Ausserberg	27.—	—

Possibilité d'obtenir des billets complémentaires à prix réduits sur présentation du billet spécial.
Demandez notre prospectus.

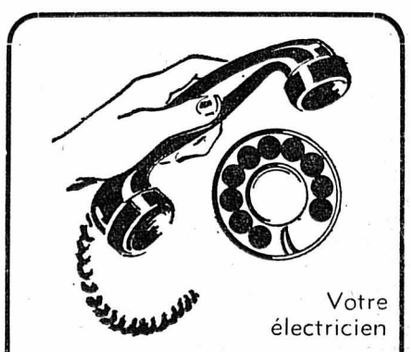

Votre électricien
Vuilliomenet & Cie S.A
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHATEL
TÉL. 5 17 12 GRAND-RUE

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE **COURVOISIER & CIE**
2001 NEUCHATEL ✆ (038) 5 12 07
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SUPÉRIEUR DU CANTON DE VAUD

ÉCOLE DE CONTREMAÎTRES DE LA MÉTALLURGIE

L'Ecole de contremaîtres de la métallurgie a pour but de former les cadres intermédiaires de l'industrie et de l'artisanat et de leur donner les connaissances psychologiques et techniques nécessaires à leur profession.

Durée des cours : 2 semestres d'hiver à raison d'un jour par semaine (mercredi), au total 440 heures, à Lausanne.

Pour Yverdon, l'horaire est différent et le cours se donne le samedi matin et les mardis et mercredis soirs.

Début des cours : 3 septembre 1969 — Lausanne
2 septembre 1969 — Yverdon

Délai d'inscription : 15 août 1969.

Conditions d'admission : être porteur d'un certificat de capacité d'une profession relevant de la métallurgie — trois ans de pratique — être apte à diriger du personnel et à résoudre des problèmes d'organisation.

Inscriptions et renseignements auprès de l'Ecole des Métiers de la Ville de Lausanne, 73, rue de Genève, 1004 Lausanne, tél. (021) 24 44 24, ou du Centre d'enseignement professionnel du Nord vaudois, 1400 Yverdon, tél. (024) 2 71 21.

D'autre part, il serait judicieux que les candidats désireux de s'inscrire à l'Ecole de contremaîtres, suivent un cours préparatoire pendant le semestre précédent.

A cet effet, nous avons mis sur pied le cours suivant :
COURS ÉLÉMENTAIRE DE MATHÉMATIQUES, RÈGLE A CALCULS ET DESSIN TECHNIQUE
selon programme à disposition.

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de **25 c.** le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

BERCEAU D'ENFANT en très bon état, avec matelas. Tél. (037) 77 16 19.

VÉLO D'HOMME état de neuf, prix avantageux. Tél. 7 96 60.

BERGERS ALLEMANDS, 2 mois ½, père avec pedigree. Tél. 6 43 16.

35 POULES de 5 mois. Tél. 3 19 18.

1 LOT DE PLANCHES propres, 3 à 4 m. S'adresser Epancheurs 3.

MOBILIER MÉTALLIQUE pour magasin ; gondoles (fabrication Tissot), 1 coffre-fort, machines à écrire, meubles de bureau, bureaux, chaises et tables, moulins à café, balances et bascule. S'adresser Epancheurs 3.

1 CANAPÉ LOUIS-PHILIPPE, parfait état, 500 fr. 1 fauteuil Louis XV 1900, 200 fr. ; 1 fauteuil moderne 150 fr. ; 1 divan-lit 120 cm de large, 150 fr. Tél. 5 36 69, aux heures des repas.

TENTE DE CAMPING, 2 places, lit de camp et sac de couchage, 200 fr. René Vassia, tél. 7 71 03.

JEEP MILITAIRE ; petit camion en bois (Wisa Gloria) ; cygne à balançoire (Wisa Gloria), à l'état de neuf et moitié prix. Tél. 6 44 40.

CANOT EN BOIS, 3 places, excellent état. Adresser offres écrites à FR 1829 au bureau du journal.

BEAU CANICHE noir 2 ½ ans, grande race, cédé bas prix. Tél. 6 75 78.

COUPLE D'OISEAUX EXOTIQUES pour volière d'appartement. Tél. 5 63 85, le matin.

Demandes d'emplois

JEUNE HOMME cherche travail pour le samedi et le dimanche. Tél. 6 26 88.

HOMME ayant permis de conduire cherche travail à la demi-journée. Tél. 5 63 21.

SECRÉTAIRE expérimentée cherche emploi. Parle et écrit le français, l'allemand et l'anglais, excellente sténodactylo. Adresser offres écrites à BS 1857 au bureau du journal.

Demandes à acheter

DUPLICATEUR A L'ALCOOL. Tél. 5 24 52, heures de bureau.

Offres d'emplois

BABY-SITTER est cherchée pour 2 après-midi par semaine. Tél. 4 23 34.

JEUNE HOMME est cherché pour distribution d'affiches. Tél. (038) 4 20 58, après 20 heures.

A louer

CONFORTABLE STUDIO meublé pour 1 ou 2 personnes, avec cheminée, cuisinette, toilette et douche. Jardin et entrée personnels. S'adresser à Maurice Dubois. Bevaix.

JOLI STUDIO non meublé, à une personne sérieuse. Quartier Bellevaux. Tél. 4 40 12, jusqu'à midi.

UNE OU DEUX BELLES CHAMBRES meublées, ensoleillées, avec part à la cuisine, douche et téléphone, pour personne de bonne famille, immédiatement. Tél. 5 24 09.

BELLE CHAMBRE indépendante, à monsieur, douche. Libre immédiatement. Téléphone 5 06 35.

STUDIO MEUBLÉ pour le 1er août. Quartier Bel-Air. Tél. 5 18 54.

CHAMBRE pour jeune homme suisse. Téphone 5 23 20.

A SERRIÈRES dans villa, 2 ½ pièces, 350 francs, charges comprises, pour le 24 août. Adresser offres écrites à AR 1856 au bureau du journal.

Demandes à louer

CHAMBRE INDÉPENDANTE, pour monsieur seul. Prix modéré. Tél. 5 84 00.

CHAMBRE pour monsieur, pour le 1er août. Offres sous chiffres 247-1089 au bureau du journal.

JEUNE FILLE cherche chambre, avec éventuellement demi-pension, quartier Monruz. Tél. 4 30 02, heures de bureau.

APPARTEMENT : ingénieur rentrant de l'étranger cherche pour cet automne ou date à convenir appartement de 4 pièces, confort, à Neuchâtel ou environs. Ecrire à Robert Delachaux, pharmacien, 1020 RENENS, ou téléphoner au (021) 34 32 28.

PETITE CHAMBRE MEUBLÉE, région Corcelles - Cormondrèche. Tél. 5 65 51, heures des repas.

Perdus - Trouvés

TROUVÉ BRACELET plaqué or, dimanche parc hôtel Tête-de-Ran. Tél. 5 16 94.

PERDU 2 perruches baguées, 1 jaune, 1 bleue. Tél. 8 57 14.

PERDU DEUX OISEAUX mandarins blanc et gris, région Areuse - Cortaillod. Téléphone 6 24 22, contre récompense.

Divers

UN VÉLOMOTEUR blanc, marque CIAO, vespa, châssis 196-732, a dsiparu, rue de l'Hôpital. Prière de téléphoner au (038) 8 70 46.

Opinions

EN SE BASANT UNIQUEMENT SUR LES CHIFFRES HUIT CLUBS DE LIGUE A SE SERAIENT AFFAIBLIS

Remarques sur les transferts en football

Huit jours après la fermeture de la période des transferts, la masse des changements a été digérée, absorbée par l'esprit, avant de disparaître dans l'accoutumance. Ici et là, de nouvelles têtes sont apparues, suscitant la curiosité, malgré la chaleur et le peu d'intérêt à ce championnat d'été. Le tâtonnement est à l'ordre du jour, houspillé que chacun est par la tentation de jauger les forces en présence. Le fatras des noms ne dit pas grand-chose, l'image devient plus nette après élagage, ce que je ferai sans vergogne.

A part quelques cas particuliers, il est plus sage, pour qui veut lire l'avenir, de s'en tenir seulement aux transferts de joueurs ayant joué en ligue A ou venant de celle-ci. La différence entre ligue A et B est connue à satiété et les joueurs venant de régions encore plus profondes ne sauraient être reconnus comme renforts, sur leur bonne mine seulement. Un « espoir » : le terme, en domaine footballistique », est plutôt vague.

SURPRISE DE TAILLE

Pour faciliter les choses à chacun, un mignon tableau est gracieusement mis à disposition. Il comprend arrivées et départs, pour chaque club, de joueurs de ligue A. Selon votre flair, vous classerez les clubs parmi renforcés ou affaiblis. Il est tentant de les mesurer au poids : tant d'arrivées s'opposent à tant de départs. La surprise, alors, est de taille, car sous cet angle, pas moins de huit clubs sortent affaiblis de la période des transactions. S'il leur est ajouté Fribourg et Wettingen, impossibles à juger puisque néo-promus, Bâle (sans changement), Servette (à égalité entre départs et arrivées), ne restent que Bienne et Zurich à pouvoir être considérés comme s'étant renforcés ! En nombre, convient-il de préciser, car en valeur, allez savoir.

Pour Bienne, les arrivées d'Amez-Droz et de Butzer compensent-elles le départ de Matter ? Et à Zurich, celles de Grunig, Volkert, Hasler, Kissling et Rebozzi valent-elles davantage que la perte de Neumann, Leimgruber, P. Stierli et Meyer ?

Le jeu a été plaisant, mais il tarde de connaître les cocus.

A. EDELMANN-MONTY

Tableau comparatif

	ARRIVÉES	DÉPARTS
Bâle	—	—
Bellinzone	2	3
Bienne	2	1
La Chaux-de-Fonds	3	5
Fribourg	1	—
Grasshoppers	3	4
Lausanne	1	2
Lugano	4	7
Servette	2	2
Saint-Gall	1	2
Wettingen	—	—
Winterthour	1	4
Young Boys	2	3
Zurich	5	4

tennis

Surprises aux internationaux de Gstaad

EXPLOIT DU BERNOIS THEDY STALDER

Deux nouvelles têtes de série sont tombées

Deux nouvelles têtes de série sont tombées au cours de la deuxième journée des championnats internationaux de Suisse, à Gstaad : les professionnels Nicola Pilic (No 6) et Pierre Barthes (No 7).

150 MINUTES

L'irascible Yougoslave Nicola Pilic a dû s'incliner en trois sets, après deux heures et demie de jeu, devant le jeune Tchécoslovaque Jan Kukal dont la meilleure condition physique a finalement prévalu. Le Tchécoslovaque avait pourtant joué, auparavant, son match du premier tour contre le Japonais Kawamori.

Le Français Pierre Barthes n'a pas semblé prendre très au sérieux ces championnats internationaux de Suisse et il n'a jamais été en mesure d'inquiéter l'Australien Owen Davidson.

Parmi les autres rencontres de la journée dans le simple messieurs, il faut noter que le Français François Jauffret n'a fait qu'une bouchée du No 1 argentin Julian Ganzabal, qui s'était signalé, la veille, en éliminant le professionnel australien Fred Stolle, tête de série No 4. Il convient de relever également l'excellent comportement du Tchécoslovaque Frantisek Pala, qui, dans le deuxième nel américain Marty Riessen, est revenu de 1-5 à 6-5 et ne s'est incliné qu'à la dixième balle de match.

A. STUDER MANQUE L'OCCASION

Le Bernois Thedy Stalder a, pour sa part, réussi l'exploit de se qualifier pour les huitièmes de finale en battant le vétéran danois Torben Ulrich en deux sets. Du côté des Suissesses, Annemarie Studer, qui menait par 3-1 au troisième set contre l'Américaine Kristy Pigeon, a laissé passer une belle occasion de se qualifier, de même, d'ailleurs, que Evagreth Emmenegger, qui, avec un peu plus de concentration, aurait pu s'imposer en deux sets contre Maria Guzman.

RÉSULTATS DE LA DEUXIÈME JOURNÉE

Simple messieurs.— Premier tour : Jan Kukal (Tch) bat Junzo Kawamori (Jap) 6-0 6-2.

Deuxième tour : Jan Kukal (Tch) bat Nicola Pilic (You) 9-11 6-4 6-3 ; Massimo di Domenico (It) bat Ray Moore (Af.S) 2-6 6-3 7-5 ; Thèdy Stalder (S) bat Torben Ulrich (Da) 6-4 6-3 ; Marty Riessen (EU) bat Frantisek Pala (Tch) 6-2 8-6.

Huitième de finale : Owen Davidson (Aus) bat Pierre Barthes (Fr) 6-4 6-0 ; Roy Emerson (Aus) bat Wieslaw Gasiorek (Pol) 6-3 6-2 ; François Jauffret (Fr) bat Julian Ganzabal (Arg) 6-2 6-1 ; Roger Taylor (GB) bat Mal Anderson (Aus) 6-3 6-3.

Simple dames.— Huitième de finale : Kristy Pigeon (EU) bat Annemarie Studer (S) 4-6 6-3 7-5 ; Françoise Durr (Fr) bat Annamaria Arias (Arg) 6-1 6-2 ; Maria Guzman (Equateur) bat Evagreth Emmenegger (S) 2-6 6-3 6-2.

Double messieurs, premier tour : Sturdza-Werren (S) battent Bimes-Patty (Fr-EU) 6-4 6-3 ; Barth-Lumsden (EU-Jam) battent Coeberg-Siegrist (S) 6-2 6-3 ; Contet-Jauffret (Fr) battent Moore-Gasiorek (Af.S-Pol) 6-3 3-6 9-7. Huitièmes de finale : Ulrich-Ulrich (Da) battent Blass-Vogelsanger (S) 4-6 6-3 6-3 ; Okker-Riessen (Ho-EU) battent Ganzabal-Loiseaux (Arg-Fr) 6-3 6-2 ; Davidson-Stolle (Aus) et Montrenaud-Merlo (Fr-It) 13-11 interrompu par l'obscurité.

Double mixte, huitième de finale : Evagreth Emmenegger-Thedy Stalder (S) battent Frances Taylor-Roger Taylor (GB) 6-4 9-7.

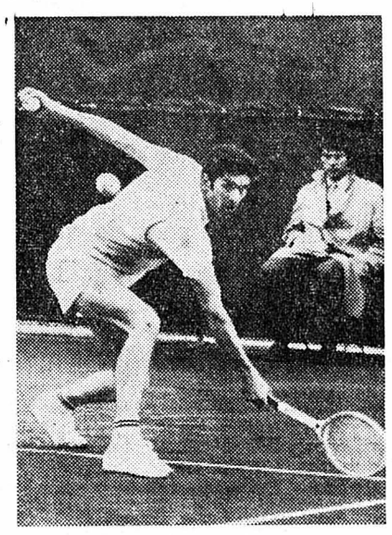

BRAVO. — Thedy Stalder, qui est parvenu à se qualifier pour les huitièmes de finale, est notre meilleur représentant

Tournoi d'Engelberg pour juniors

Succès brésilien

Le Brésilien Joaquim Rasgado a facilement remporté le tournoi international d'Engelberg pour juniors. Il n'a perdu de set ni en demi-finale ni en finale. Voici les derniers résultats :

Simple messieurs, demi-finales : Kartmann (All) bat Kruppa (All) 6-2 6-0 ; Rasgado (Bré) bat Blanke (All) 6-4 6-0. Finale : Rasgado (Bré) bat Kartmann (All) 6-1 6-2.

Simple dames, finale : Heidi Reetmeyer (All) bat Caroline Glaszmann (Fr) 6-3 6-3.

Double messieurs, finale : Woermann-Berger (All) battent Huvermann-Siechau (All) 6-3 6-3.

Double dames, finale : Crelier-Reetmeyer (S-All) battent Kull-Burkle (All) 9-5 (finale jouée en un seul set en raison de la pluie).

Programme d'aujourd'hui

Les quatre derniers quarts de finaliste du simple messieurs seront désignés aujourd'hui à Gstaad. Les matches Kukal (Tch)-di Domenico (It) et Stalder (S)-Riessen (EU) auront lieu ce matin, alors que Okker (Ho)-Jorgen Ulrich (Da) et Drysdale (AS)-Contet (Fr) seront joués au début de l'après-midi.

Pour le reste, la journée sera consacrée aux doubles, avec deux simples dames : Lesley Hunt (Aus)-Françoise Durr (Fr) et Rosemary Casals (EU)-Kristy Pigeon (EU).

tir

ON PARLERA BIENTÔT DU TIR FÉDÉRAL AU PASSÉ

C'était hier, la journée des jeunes à Thoune

Importante journée que celle d'hier à Thoune : on y recevait spécialement les cinq cents jeunes tireurs du pays sélectionnés dans nos cantons selon les modèles les plus divers, jusqu'au... tirage au sort ! Le comité central de la Société suisse des carabiniers, le président Joseph Burkhard en tête, était là pour bien marquer l'événement, à l'exemple du commandant de corps Pierre Hirschy, chef de l'instruction de l'armée, orateur officiel, d'ailleurs, à l'issue d'un cortège parfaitement réussi.

FRIBOURGEOIS A L'HONNEUR

Que faut-il penser de cette journée ? Du bien, assurément, parce que nos cadets ont pris ainsi une part active à une Fête fédérale de tir d'une ampleur certaine. Faut-il regretter que les Romands n'y aient pas tenu un rôle important ? Pas même, puisqu'on n'avait pas toujours retenu les meilleurs non plus. Il convient plutôt de placer cette rencontre sous le signe du tir, tout simplement, qui entend se faire un allié de notre jeunesse.

Le fait est que si les résultats ont été plus qu'honorables dans bien des cas, seuls les deux jeunes tireurs fribourgeois Pascal Delabays, de Sommentier, et Alphonse Koenstinger, de Rechthalten, ont réussi à s'infiltrer parmi les plus valeureux, avec le fort bon total de 45 points.

EXPLOITS

Tournons-nous, maintenant, du côté des Neuchâtelois pour dire qu'ils ne sont guère nombreux au palmarès. On n'y trouve, en réalité que Walter Ruetsch, de Saint-Aubin, en bonne compagnie à la cible Vétérans au pistolet avec ses 263 p., ainsi qu'Auguste Grosjean, vétéran lui aussi, de Boudry, parmi les meilleurs à la cible de plus de 60 ans, mais à 300 m. (272 p.)

Si nous n'avons pas beaucoup de Neuchâtelois à se mettre présentement... sous la plume, il convient cependant de mentionner ici quelques exploits pour le moins extraordinaires. Les 537 p., par exemple, de Luc Valette, d'Ardon, premier de la journée à la maîtrise A au pistolet, les 563 p, au programme B de l'ancien international Heinz Ambuhl, de Zell (64 ans) les 481 p. de Jean-Marie Barras, de Domdidier, à la cible Art, toujours à l'arme de poing.

Ajoutons que nos internationaux vont profiter de cette dernière semaine, maintenant qu'ils sont tactiquement prêts, pour bouleverser des différents classements. Ils auront gain dans un ou deux cas, sans doute, mais pas partout, parce que c'est déjà pratiquement impossible !

L. N.

CLASSEMENT PROVISOIRE AU 22 JUILLET

A 300 MÈTRES

Maîtrise A : 1. Anderson (EV hors concours) 588 ; 2. Gugolz (Meilen) 567 ; 3. Simonet (Morat) 563; 4. Raebsamen (Dubendorf) ; 3. Zumbach (Baar) 562. — **Maîtrise B :** 1. Trumpy (Rapperswil) 2811 2. Tribelhorn (Degersheim) 279; 3. Inaebnit (Grindelwald) 273 ; 4. Schenker (Saint-Gall) 273 ; 5. Zwicky (Niederurnen) 272. — **Art :** 1. Graf (Haeutlingen) 482 ; 2. Wyler (Nidau) 477 ; 3. Gugolz (Meilen) 477 ; 4. Zuger (Schubelbach) 476 ; 5. Hirsbrunner (Pully) 476 ; 7. Blatter (Ried-Brig) 475. — **Militaire :** 1. Binggeli (Pfeffingen) ; 2. Looser (Gumligen); 3. Stadelmann (Abtwil); 4. Fuchs (Pfaffnau). 5. Suter (Densburen AG), tous 50 p. ainsi; que plusieurs autres concurrents. — **Dons d'honneur :** 1. Vogler (Lungern) 200 ; 2. Nyffeler (Heldswil) 200 ; 3. Beer (Trub) 200 ; 4. Lobsiger (Frieswil) 199 ; 5. Lusti (Uster) 199 ; 6. Kormann (Neuenegg) 199. — **Vétérans :** 1. Luthy (Bâle) 300 p.; 2. Weber (Staefa) 300 ; 3. Jueni (Gummenen) 300 ; 4. Niederer (Ebnat-Kappel) 300; 5. Trachsel (Thierachern) 299 ; 6. Froidevaux (Montelier) 299 ; 7. Pletscher (Thayngen) 299.

A 100 MÈTRES

Général Dufour : 1. Schmid (Frauenfeld) 79 p. ; 2. Stussi (Riedern) 78 ; 3. Muri (Langnau) 78 ; 4. Bratschi (Berne) 78 ; 5. Zurbuchen (Thoune) 78.

A 50 MÈTRES

Maîtrise A : 1. Muller (Erlenbach) 556; 2. Stoll (Meilen) 554 ; 3. Bucher (Lucerne) 554 ; 4. Schibig (Rafz) 550 ; 5. Neuenschwander (Olten) 549 ; 6. Michel (Guin) 548 ;. — **Maîtrise B :** 1. Pichler (Oberhofen) 577 ; 2. Inndermuhle (Thoune) 570 ; 3. Gsell (Arbon) 569 ; 4. Hossmann (Kloten) 567 ; 5. Imboden (Stans) 567. — **Section :** 1. Burri (Bussigny) ; 2. Jaillet (Vallorbe) ; 3. Lauener (Thoune) ; 4. Dalang (Pfaffhausen) ; 5. Volkart (Kloten), tous 100 p. de même que 14 autres concurrents. — **Art :** 1. Clementi (Satigny) 497 ; 2. Mingard (Bussigny) 492 ; 3. Weber (Egg) 488 ; 4. Giezendanner (Brunnen) 487 ; 5. Meier (Nussbaumen) 487 ; 6. Steffen (Wabern) 487. — **Militaire :** 1. Hefti (Bottmingen) 80 ; 2. Bach (Saint-Imier) 80 ; 3. Reiter (Zurich) 79 ; 4. Minder (Aarau) 79 ; 5. Fehr (Altenrhein) 79 ; 6. Eich (Zollikerberg) 79 ; 7. Huggler (Meiringen) 79 p. — **Dons d'honneur :** 1. Hiltbold (Schiznach - Dorf) 200; 2. Gull (Zurich) 200 ; 3. Romanowsky (Bâle) 198 ; 4. Malaer (Coire) 198 ; 5. Berthod (Orsières) 198. — **Vétérans :** 1. Kung (Avenches) 300 ; 2. Lanz (Mannenbach) 300 ; 3. Loehle (Kreuzlingen) 300 ; 4. Schluchter (Emmenbruecke) 300 ; 5. Brunner (Binningen) 299; 6. Buchmann (Mettmenstetten) 299. — **Campagne :** 1. Wagner (Lucerne) 100 ; 2. Pichler (Oberhofen) 98 ; 3. Rosenmund (Liestal) 98 ; 4. Eberhart (Thoune) 98 ; 5. Kaempf (Steffisbourg) 98. — **Général Dufour :** 1. Schwank (Munchenstein) 97 ; 2. Zimmermann (Kaiserstuhl) 97 ; 3. Willi (Siglistorf) 96 ; 4. Michel (Guin) 96 ; 5. Max (Monthey) 96.

yachting

Sur le lac de Thoune

Un Grec provoque une surprise

Une surprise a été enregistrée dans le championnat d'Europe des dragons, sur le lac de Thoune. La troisième régate a, en effet, été remportée par le Grec Yapalakis, qui a littéralement battu au sprint le Soviétique Anisimov et le Danois Holm, qui se trouvaient en tête à la dernière bouée. Anisimov, tenant du titre, a terminé deuxième, ce qui lui a permis de consolider sa première place au classement général provisoire.

RÉSULTATS

Troisième régate : 1. Yapalakis (Grèce) ; 2. Anisimov (URSS) ; 3. Borowski (All-E) ; 4. Schuldt (All-O) ; 5. Holm (Da).

Classement général provisoire (sans compter le résultat à biffer) : 1. Anisimov (URSS) 7 points ; 2. Holm (Da) 8 ; 3. Borowski (All-E) 10 ; 4. Schuldt (All-O) 12 5. Schwarz (All-E) 18,5. — puis : 9. Buchler (S) 34 ; 11. Wittwer (S) 37.

Championnat mondial des 5 m 50
Les Sundelin menacés

L'Américain C. Shumway a remporté la cinquième régate du championnat du monde des 5 m 50, à Sandhamm (Su). Les Suédois Sundelin ont dû se contenter de la quatrième place et ils sont menacés au classement général par le Français Le Guillou.

Classement de la cinquième régate : 1. Shumway (EU) ; 2. Carlsson (Su) ; 3. Le Guillou (Fr) ; 4. Sundelin frères (Su) ; 5. Bigar (S).

Au classement général provisoire, les frères Sundelin n'ont plus qu'un dixième de point d'avance sur Le Guillou.

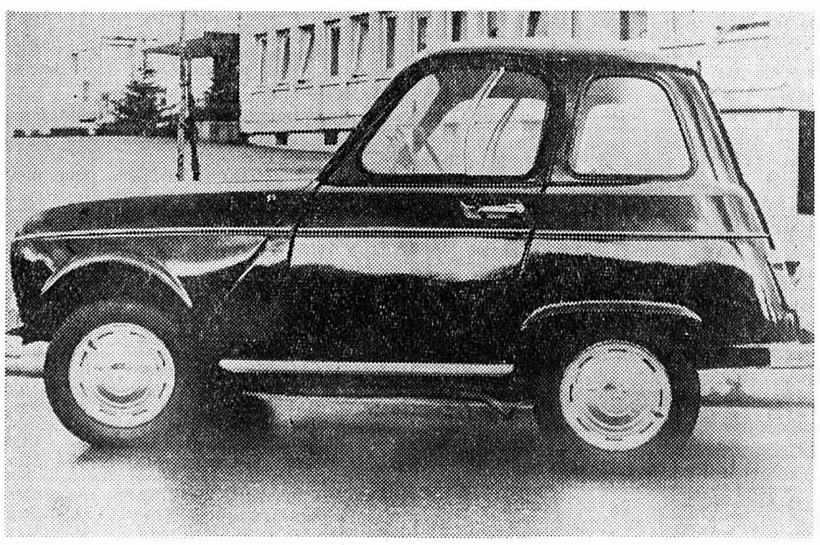

automobilisme

Vous plaît-elle ?

UNE «4 CHEVAUX» DE POCHE

C'est la voiture la plus curieuse de l'année. En supprimant les portes arrière sur son cheval de bataille, la Régie Renault a réalisé une voiture de ville ultra-courte, d'un aspect quelque peu surprenant. Si la 4 L a gardé toutes ses caractéristiques mécaniques, notamment ses 4 chevaux, elle a perdu un peu de son habitabilité tout en gagnant des possibilités de stationnement étonnants.

Sans doute ce nouveau véhicule est-il pratique, mais est-il beau ?

(Photo ASL)

athlétisme

Athènes est prête à accueillir l'élite du continent

Les installations du nouveau stade d'Athènes (40,000 places) pour les 9me championnats d'Europe seront prêtes en temps utile, aussi bien pour les aménagements intérieurs, qui seront inaugurés le 31 juillet, que pour les installations du réseau spécial de télévision. Le président du comité d'organisation a précisé que le total des frais engagés s'élevait à seize millions et demi de drachmes.

La Grèce compte avec la venue de 1250 athlètes, tous les pays ayant répondu jusqu'ici favorablement, excepté l'Albanie, qui n'a pas répondu du tout. Il n'y aura pas de village olympique. Athlètes, accompagnants et journalistes (un millier au total son attendus) seront logés dans des hôtels. Les championnats d'Europe se dérouleront du 16 au 21 septembre.

Un nouveau sauteur en Union soviétique

Un jeune athlète inconnu sur le plan international, Serge Martynov, élève de l'ex-champion olympique Valentin Gavrilov (Melbourne) a remporté l'épreuve de saut de la coupe de Moscou avec un bond de 2 m 18, ce qui constitue la quatrième performance européenne de la saison. Au cours de cette épreuve, Valeri Brumel, détenteur du record du monde de la spécialité, qui a repris le chemin des stades après son accident de moto, a franchi deux mètres.

hockey sur glace

Championnats du monde à la Chaux-de-Fonds ?

On sait que les championnats du monde 1971 du groupe B ont été attribués à la Suisse. Nous apprenons que La Chaux-de-Fonds, qui possédera, depuis cet automne, une patinoire couverte, s'est inscrite au rang des candidates à l'organisation de ces joutes. Espérons que la tenue des hommes de Pelletier dans le prochain championnat national sera telle que les responsables nationaux ne pourront plus refuser à la Cité horlogère l'honneur qu'elle recherche avec raison.

cyclisme

Sélection espagnole pour les championnats du monde

La Fédération espagnole a sélectionné les coureurs suivants pour les championnats du monde qui auront lieu en Belgique et en Tchécoslovaquie :

Professionnels. Route : Echevarria, Erenozaga, Gandarias, Gomez del Moral, Gonzales Linares, Lasa, Lopez Rodriguez, Marine, Momene, Ocana, Perez-Frances, Perurena, Saez et San Miguel. Demi-fond : Hortelano et Julia. Poursuite : Yste.

Amateurs. Route : Zuran, Sanchez, Santisteban, Elorriaga, Esperanza, Martos, Martin, Oliva, Rodriguez, Grande, Galdanez et Garinesa. Demi-Fond : Abrover et Fanegas. Poursuite : Pau et Palavecino.

● L'amateur élite Beat Fischer a annoncé que, pour raisons de santé, il abandonnait la compétition. Il avait remporté le Tour des Quatre Cantons en 1968.

natation

De Cardiff (match des Six Nations) à Copenhague

Semaine difficile pour les Suisses

Les nageurs suisses vont entreprendre un déplacement très difficile qui va les conduire à Cardiff, ce week-end, puis à Copenhague, le week-end suivant. Au pays de Galles, ils se mesureront, dans le cadre du match des Six Nations (ils avaient terminé troisième l'an dernier), à l'Espagne, à la Belgique, au Pays de Galles, à l'Ecosse et à Israël, ces deux derniers pays ayant pris la place de la Norvège et du Portugal. La présence des Ecossais et des Israéliens rendra la tâche des Suisses plus difficile car la Norvège et le Portugal, qu'ils ont remplacés avaient pris les deux dernières places en 1968, à Madrid. Le 1er et le 2 août, la sélection suisse se heurtera, ensuite, au Danemark et à l'Islande.

Par rapport à 1968, l'équipe suisse se trouve assez profondément modifiée. Des quatre sélectionnés olympiques de Mexico (Pano et Aris Capéronis, Gérald Evard et Nicolas Gilliard), seul Gilliard est encore de la partie mais il ne s'entraîne plus avec la même intensité. Plusieurs jeunes semblent, cependant, en mesure de prendre la relève. C'est ainsi, notamment, que le Genevois Alain Charmey vient d'améliorer le record suisse du 400 m. Libre de Pano Capéronis. Du côté féminin, on peut même affirmer que l'équipe suisse est plus forte que celle de 1968, alors que du côté masculin, on trouve encore quelques points faibles. Mais, dans les principaux clubs de Suisse, on s'applique à les combler.

CLASSE MONDIALE

A Cardiff, l'équipe suisse aura de la peine à s'assurer à nouveau la troisième place. L'Espagne sera favorite. Avec, notamment, Esteva (1500 m en 17'22" et 200 m dos en 2'12"9) et la spécialiste de la nage sur le dos Maria-Paz Corominas, elle possède deux atouts de classe mondiale. Devant leur public les Gallois seront difficiles à battre. Ils seront emmenés par Martin Woodroffe, détenteur du record d'Europe du 200 m papillon en 2'07"8. Logiquement, la Belgique devrait également terminer devant la Suisse mais plusieurs de ses meilleurs nageurs ont abandonné la compétition après les jeux olympiques, de sorte que son équipe est devenue plus vulnérable.

A Copenhague, une semaine plus tard, le principal adversaire de la Suisse sera le Danemark (L'Islande n'a pratiquement pas fait parler d'elle sur le plan international jusqu'ici). L'an dernier, à Yverdon, les Danois s'étaient inclinés devant la Suisse mais, devant leur public, ils seront autrement plus redoutables. Leur principal atout sera Ejvind Pedersen, finaliste olympique du 200 m dos.

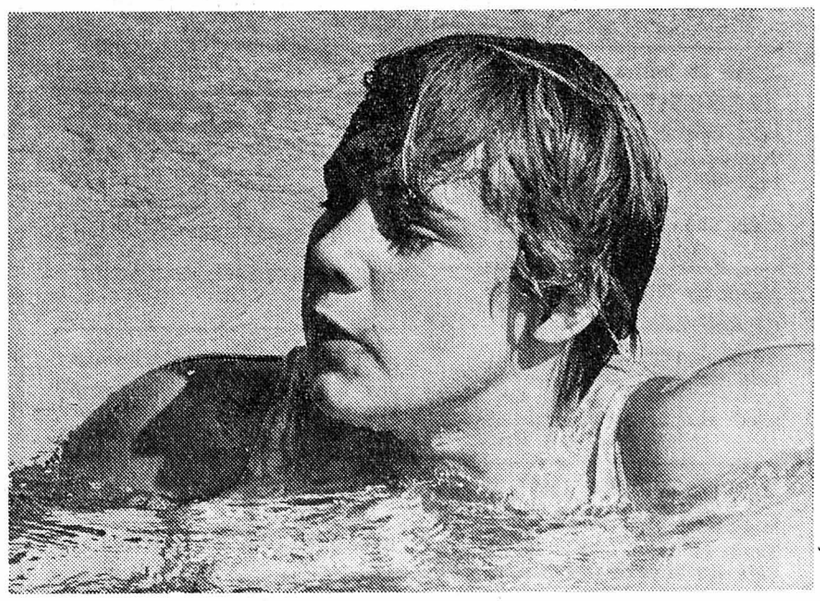

JACQUELINE FENDT. — Spécialiste des longues distances, cette jeune nageuse pourrait nous valoir de belles satisfactions à Cardiff (Interpresse)

dernière SPORTS dernière

FOOTBALL

● A Brisbane, la Grèce a fait match nul (2-2) contre l'Australie. Quelques jours auparavant, elle avait perdu 1-0 face à ce même adversaire.

● Au Parc des Princes de Paris, pour le challenge des champions, Saint-Etienne, champion de France, a battu l'Olympique Marseille, vainqueur de la coupe de France, par 3-2 (1-0). Buts de Bosquier, Revelli et Larque pour Saint-Etienne, de Magnusson et Couécou pour Marseille.

● En match amical joué au stade des Charmilles devant 2500 spectateurs, Servette et Monaco ont fait match nul 1-1 (0-0). Buts de Bosson (59me) pour Servette et de Pol (72me) pour Monaco. Servette jouait avec Bosson, Nusch et Perroud. Scheiwiller est, d'autre part, entré en fin de rencontre, en remplacement de Nusch.

SPORT-TOTO du PRONOSTICS

Dix experts vous proposent...

	1	x	2
1. Bellinzone - Nimègue	3	6	1
2. Beveren - La Chaux-de-Fds	5	3	2
3. Hanovre - Norrkoeping	3	4	3
4. Kaiserslautern - Servette	8	1	1
5. Copenhague - Jednota	1	4	5
6. Kosice - Esbjerg	8	1	1
7. Linz - Frem Copenhague	5	2	3
8. Lugano - Oesters	8	1	1
9. Malmoe - Marseille	8	1	1
10. Odra Opole - B. Odense	6	3	1
11. Rapid Vienne - Young Boys	7	2	1
12. Saarbruck - Austria Vienne	2	1	7
13. SC Vienne - Furth	7	2	1

MOTS CROISES

Problème No 851

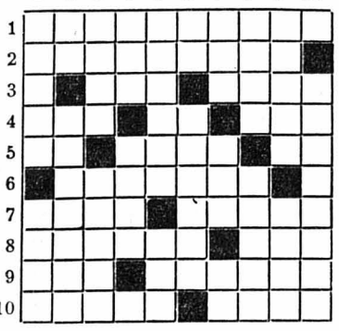

HORIZONTALEMENT

1. Construction propre à la langue française. 2. Conifère originaire des régions tropicales. 3. Grande puissance. — Il fut nourri miraculeusement par des corbeaux. 4. Repaire. — Dieu solaire. — Riches ornements. 5. Préposition. — La nature en a horreur. — Sur un parchemin flatteur. 6. Halo autour d'un astre. 7. Ville de Sicile. — Un vrai régal. 8. Illustre peintre italien. — Rivière d'Algérie. 9. Dissipé. — Vérifie par un nouvel examen. 10. Un disciple d'Hippocrate. — Pour mesurer des fonds.

VERTICALEMENT

1. Support d'un objet d'art. — Tête de rocher. 2. Abréviation princière. — Vanité. 3. Un archevêque qui perdit la tête. — Chose ou Machin. 4. Les papillons le sont vite. — Authentique. 5. Ile grecque de l'Archipel. — Une n'a duré que douze ans. 6. Désigne avec mépris. — Livré. 7. Elle en a fait bouillir plus d'un. — Roi d'Israël. — Adverbe. 8. Fosse à grains. — Peintre belge. 9. A lui l'écharpe. — Doué pour le vol. 10. Passés à l'eau tiède avant la lessive.

Solution du No 850

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	O	U	R	C	H	E	T	T	E
2	A	B	R	I	■	E	V	I	A	N
3	D	E	■	S	O	U	E	S	■	C
4	E	S	T	■	U	R	■	O	T	A
5	■	I	O	N	I	E	N	N	E	S
6	E	T	N	A	■	S	A	N	S	■
7	L	E	■	V	A	■	V	E	T	U
8	E	■	B	E	C	A	R	R	E	S
9	V	E	R	T	I	G	E	■	N	E
10	E	M	U	■	S	I	E	S	T	E

HOROSCOPE

JEUDI 24 JUILLET 1969

La matinée et l'après-midi n'auront pas d'aspects notables. La soirée sera le cadre aux débats.

Naissances : Les enfants de ce jour seront inventifs, très vifs, mais malheureusement sans esprit de suite.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé : Ne vous habituez pas à une même nourriture. *Amour :* La vérité n'est pas toujours bonne à dire. *Affaires :* Votre personnalité a une grande influence.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé : Bonne condition actuelle. *Amour :* Un événement vous causera une surprise. *Affaires :* Vous aurez une longue discussion.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé : Méfiez-vous des courants d'air. *Amour :* Accordez plus de temps à l'être cher. *Affaires :* Sachez affermir votre personnalité.

CANCER (22/6-22/7)

Santé : N'abusez pas de thé et de café. *Amour :* Agissez loyalement. *Affaires :* Quelques rentrées d'argent.

LION (23/7-23/8)

Santé : Couchez-vous plus tôt. *Amour :* Agissez franchement. *Affaires :* Consultez une personne compétente.

VIERGE (24/8-23/9)

Santé : Apprenez à vous modérer. *Amour :* Jouez cartes sur table. *Affaires :* Sachez admettre les critiques.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé : Evitez les sauces. *Amour :* Vous êtes trop instable. *Affaires :* Affirmez-vous au maximum.

SCORPION (24/10-22/11)

Santé : Un régime s'impose. *Amour :* Soyez moins pessimiste. *Affaires :* Vous pouvez faire un nouveau pas en avant.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé : Profitez du beau temps. *Amour :* Vous pouvez dévoiler vos atouts. *Affaires :* Documentez-vous davantage.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé : Ne faites pas d'imprudence. *Amour :* N'écrivez pas n'importe quoi. *Affaires :* Ne lâchez pas prise.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé : Evitez la lumière artificielle. *Amour :* Remettez vos projets à plus tard. *Affaires :* Vous n'avez pas que des amis sincères.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé : Surveillez votre tension. *Amour :* Eclaircissez la situation. *Affaires :* Ne prenez pas trop d'engagements.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

OBLIGATIONS	22 juillet	23 juillet
3 % Fédéral 1949	92.— d	92.— d
2 ¾ % Féd. 1954, mars	94.— d	94.— d
3 % Féd. 1955, juin	91.— d	91.— d
4 ½ % Fédéral 1965	95.—	95.— d
4 ½ % Fédéral 1966	96.50	99.50 d
5 % Fédéral 1967	101.— off	101.50 d
ACTIONS		
Swissair nom.	700.—	677.—
Union Bques Suisses	4735.—	4625.—
Société Bque Suisse	3215.—	3250.—
Crédit Suisse	3400.—	3340.—
Bque Pop. Suisse	2085.—	2040.—
Bally	1290.— d	1280.—
Electro Watt	1600.—	1560.—
Indelec	1350.— d	1350.— d
Motor Colombus	1300.—	1290.—
Italo-Suisse	212.— d	211.—
Réassurances Zurich	2265.—	2225.—
Winterthour Accid.	1025.—	1010.—
Zurich Assurances	5800.—	5800.—
Alu. Suisse nom.	1500.—	1500.—
Brown Boveri	2140.—	2090.—
Saurer	1440.— d	1435.—
Fischer	1270.—	1270.—
Lonza	2265.—	2140.—
Nestlé porteur	3140 —	2940.—
Nestlé nom.	2110.—	2055.—
Sulzer	3825.— d	3800.—
Oursina	2800.—	2750.—
Alcan-Aluminium	116.—	113.—
American Tel & Tel	232.—	228,5
Canadian Pacific	305.—	300.—
Chesapeake & Ohio	265.—	265.— d
Du Pont de Nemours	563.—	557.—
Eastman Kodak	326 —	322.—
Ford Motor	191.50	187.—
General Electric	378.—	370.—
General Motors	327.—	320.—
IBM	1407.—	1370.—
International Nickel	144 —	142,5
Kennecott	180.50	174,5
Marcor	223.—	216,5
Std Oil New-Jersey	313.—	304.—
Union Carbide	182.50	175,5
U. States Steel	181.50	179.—
Machines Bull	77.—	75.—
Italo-Argentina	36.25	36.—
Philips	75.50	72,25
Royal Dutch Cy	199.50	193,5
Sodec	163.50	162.—
A. E. G.	240.—	240.—
Farbenfabr. Bayer AG	204.—	203.—
Farbw. Hoechst AG	273.50	272.—
Mannesmann	162.— d	164.—
Siemens	280.—	281.—

BALE

ACTIONS		
Ciba, porteur	11400.—	10900.—
Ciba, nom.	9925.—	9525.—
Sandoz	8900.—	8575.—
Geigy, porteur	10600.— d	10350.—
Geigy, nom.	7175.—	6825.—
Hoff.-La Roche (bj)	157000.—	152000.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B. C. Vaudoise	1140.—	1120.—
Crédit Fonc. Vaudois	980.—	980.—
Innovation S.A.	310.—	310.—
Rom. d'électricité	340.—	330.—
Ateliers constr. Vevey	605.— d	605.— d
La Suisse-Vie	3000.— d	3050.— d

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	22 juillet	23 juillet
Banque Nationale	540 — d	550.—
Crédit Fonc. Neuchât.	750.— d	740.— d
La Neuchâteloise as. g.	1650.— o	1650.— o
Appareillage Gardy	230.— d	225.— d
Câbl. élect. Cortaillod	8700.— d	8700.— d
Câbl. et tréf. Cossonay	2875.—	2850.— d
Chaux et cim. Suis. r.	540.— d	540.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1600.—	1650.—
Ciment Portland	4150.— o	4100.— o
Suchard Hol. S.A. «A»	1320.— o	1320.— o
Suchard Hol. S.A. «B»	7200.— d	7200.— d
Tramways Neuchâtel	400.— o	400.— o
Sté navigation lacs		
Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuch. 2½ 1932	94.50 d	94.50 d
Etat Neuch. 4¾ 1965	97.50 d	97.50 d
Etat Neuch. 3½ 1949	97.50 d	97.50 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	99.75 d	99.75 d
Com. Neuch. 3% 1951	94.50 d	94.50 d
Chx-de-Fds 3½ 1946	97.— o	97.— o
Le Locle 3½ 1947	97.50 o	97.50 o
Châtelot 3¼ 1951	99.50 d	99.50 d
Elec. Neuch. 3% 1951	96.— d	96.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	93.— d	93.— d
Paillard S.A. 3½ 1960	94.— d	94.— d
Tabacs N.-Ser4% 1962	93.— d	93.— d
Raffinerie Cressier 66	97.50 d	98.50 d

HORS-BOURSE

Fund of funds	21.77	21.53
Int. inv. trust	8.73	8.68

Dow Jones 834.02 (— 11.90)

Cours des billets de banque
du 23 juillet 1969

	Achat	Vente
France	82.—	86.—
Italie	—.68	—.70
Allemagne	106.50	109.—
Espagne	6.10	6.35
U. S. A.	4.28	4.34
Angleterre	10.20	10.50
Belgique	7.90	8.30
Hollande	117 —	120.—
Autriche	16.55	16.85

Marché libre de l'or

Pièces suisses	57.—	60.—
Pièces françaises	56.—	59.—
Pièces angl. anc.	51.—	54.—
Pièces angl. Elisabeth	45.—	49.—
Pièces américaines	290.—	305.—
Lingots	5775.—	5875.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Indice suisse des actions
Moyenne 1966 = 100

GROUPES	11 juil.	18 juillet
Industries	162,5	169,7
Banques	177,2	181,8
Sociétés financières	117,1	117,6
Sociétés d'assurances	143,3	144,2
Entreprises diverses	99,8	100,4
Indice total	157,2	162,4
Emprunts de la Confédération		
Valeur boursière en pour-cent de la valeur nominale	95.27	94.60
Rendement (d'après l'échéance)	4,83	4,93

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU JEUDI 24 JUILLET

SUISSE ROMANDE

17.00 (C) Destination Lune.
Atterrissage.
18.00 Bulletin de nouvelles.
18.45 La Suisse en vacances.
19.00 Trois petits tours et puis s'en vont.
19.05 Rocambole
Feuilleton
19.40 Carrefour.
20.00 Téléjournal.
20.20 Spectacle d'un soir, La Rose de Vents, de Claude Spaak.
21.55 (C) Destination Lune.
Réactions.
22.10 Musique vénitienne dans les villas vénitiennes.
22.40 Téléjournal.

FRANCE 1re CHAINE

12.30 Le comte Yoster a bien l'honneur.
13.00 Télé-midi
13.20 Une femme à aimer.
Feuilleton
13.35 Cours de la bourse.
17.20 Mondovision, opération Apollo-XI.
18.25 Dernière heure.
18.30 La séquence du jeune spectateur.
19.00 Eté magazine.
19.15 Actualités régionales
Annonces.
19.40 Eté magazine.
20.00 Télé-soir.
20.30 Panorama.
21.30 Que ferait donc Faber.
22.30 Télé-nuit.

FRANCE 2me CHAINE

17.20 Mondovision, opération Apollo-XI.
18.55 Colorix.
19.15 Actualités régionales.
19.35 Télé-soir.
19.55 Télésports.
20.00 Le mot le plus long.
20.30 Cirque en liberté.
21.30 Connaissance de la musique.
22.00 Cirque en liberté.
22.25 Coda.

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30, destination Lune. 18.55, téléjournal. 19 h, l'antenne. 19.25, TV-intermède. 19.30, Le Duel. 20 h, téléjournal. 20.20, Europarty. 21.20, destination Lune. 22.30, téléjournal.

ALLEMAGNE I

16.10, téléjournal. 16.15, pour les enfants. 17.30, retour d'Apollo-XI. 19 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.30, Philadelphie, me voici. 22.15, le fédéralisme allemand. 23 h, informations, comentaires, météo. 23.20, concours hippique international officiel de Wembley.

ALLEMAGNE II

17.30, informations, météo. 17.35, skat et musique. 18.05, plaque tournante. 18.40, ah ces parents. 19.10, Le Fataliste. 19.45, informations, actualités, météo. 20.15, les mille et une nuits. 21.10, Hals und Beinbruch. 21.35, à propos. 22.20, informations, météo.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

La Rose des Vents (Suisse, 20 h 20) : Un spectacle « intimiste » de R. Barrat... Si l'on n'a rien d'autre à faire.
Panorama (France, 20 h 35) : L'actualité télévisée et les événements de la semaine.
Dimensions (Suisse, 22 h 10) : En reprise : la mesure du temps.

J.-Cl. L.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 7.30, le bonjour de Colette Jean. 8 h, informations. 8.30, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, heureux de faire votre connaissance. 10 h et 11 h, informations. 11.05, mon pays, c'est l'été. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, quatre à quatre. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, L'homme à l'oreille cassée, roman d'Edmond About, adaptation radiophonique John Michel. 14 h, musicolor. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures; La Maison de Claudine. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes; pour vous les enfants. 17.40, retour d'Apollo-XI. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.45, sports. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, photo-souvenir. 20 h, magazine 69. 20.20, sur les marches du théâtre. 20.30, à l'opéra, Les P'tites Michu, musique d'André Messager. 21.15, le coucours lyrique. 22.30, informations. 22.35, Edition spéciale. 23 h, ouvert la nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme.

12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique pour la Suisse. 20 h, informations. 20.15, disques. 20.30, condition de la poésie dans le monde de la technique. 21 h, profils perdus. 22 h, chansons de la nuit. 22.30, Europe-jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations 6.10, bonjour. 6.20, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8 h concert. 9 h, kaléidoscope parisien. 10.05, musique légère. 11.05, orchestre récréatif. 12 h, musique de danse. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, chansons et danses tchèques. 15.05, l'album aux disques.

16.05, aventures avec Léopold. 16.30, orchestre récréatif de Beromunster. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations. actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, grand concert récréatif du jeudi. 21.30, magazine des jeunes. 22.15, informations, commentaires. 22.25, jazz. 23.30, mélodies populaires, (seulement sur OM).

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Japon, théâtre millénaire vivant.

Musée d'histoire : Exposition, l'art et l'écriture.

TPN, centre de culture : Exposition Théodore Bally.

CINÉMAS. — **Arcades :** 15 h et 20 h 30, La Curée. 18 ans.

Rex : 15 h et 20 h 45, Les Nièces de « Madame » la colonel. 18 ans.

Studio : 15 h et 20 h 30, Chef de patrouille. 16 ans.

Bio : 20 h 45, Nevada, la ville abandonnée. 16 ans.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Un jour parmi tant d'autres. 16 ans.

Palace : 15 h et 20 h 30, Le Miracle de l'amour No 2. 18 ans.

Danse et attractions
L'ABC de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

Dancing
Le Corsaire de 20 h à 2 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : J. Armand, rue de l'Hôpital. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition. En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police No 17. Service des urgences médicales de midi à minuit.

PESEUX

CINÉMA. — **Cinéma de la Côte,** 20 h 30: Quelques dollars pour Django.

Pharmacie de service. — Dr W. Gauchat, jusqu'à 21 h ; ensuite le No 11 renseigne.

COLOMBIER

CINÉMA. — **Lux.** 20 h 15 : Matt Helm traqué.

CORTAILLOD

Pharmacie de service : Marx.

SAINT-AUBIN

CABARET. — **La Tarentule,** 20 h 30 : A la bonne fortune.

SAINT-BLAISE

CINÉMA. — **Royal,** 20 h 30 : Un million d'années avant Jésus-Christ (v. it.).

LE LANDERON

CINÉMA. — **Cinéma du Château,** relâche.

la ROTONDE BAR DANCING

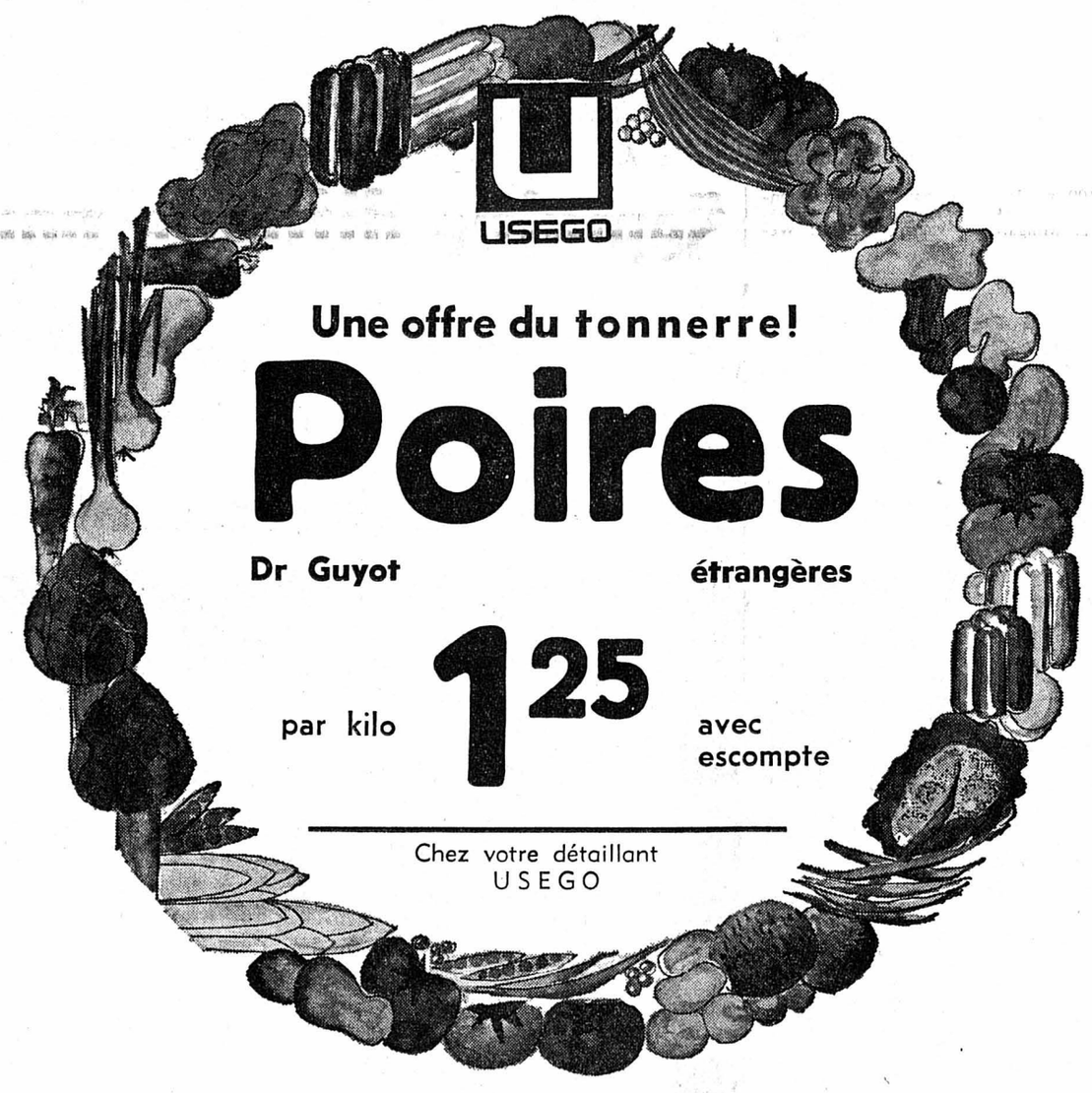

Prêt comptant

GARANTIE DE NOUVEAU RÉDUCTION D'INTÉRÊTS

★ de Fr. 500.– à Fr. 25000.–, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom
Rue
Domicile A/344

Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ℗ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ℗ 051 230330

critique TV

Une date historique

(Suisse romande). — Lundi soir, la Télévision suisse romande a programmé une grande émission d'informations consacrée aux événements de la journée, avec la participation de personnalités de la science, de l'industrie, de la littérature et du spectacle, de représentants des grandes organisations internationales et de la Fédération horlogère suisse. Mais, avant la diffusion de ce grand magazine réalisé en direct, nous avons pu vivre le départ de la Lune. Une fois encore, nous avons été privés d'images. Cependant, notre tension est montée très certainement plus haut que lors de l'atterrissage. La moindre défaillance de l'un des instruments de bord, de l'un des moteurs et toute la joie emmagasinée au cours de la nuit s'effondrait. La Lune n'était pas encore le domaine de l'homme. Là encore, les commentateurs romands ont eu raison de nous laisser entendre, de ne pas trop perturber ces moments essentiels, de ne pas rompre ce contact que nous avions avec les cosmonautes. A chaque conversation radio, nous redoutions le pire, mais les voix de la Lune et de Houston venaient nous rassurer, tout allait bien. Dans de tels moments, la télévision n'est pas supérieure à la radio. Pourtant, voir que d'autres passent par les mêmes stades émotionnels que nous rassure.

Dans notre première chronique consacrée à cette série « Destination Lune », nous regrettions que la SSR, pour l'occasion, n'ait pas daigné louer des lignes directes entre les Etats-Unis et la Suisse. Un reporter sur place aurait apporté des éléments intéressants, aurait pu traduire une émotion différente. La grandeur n'est pas forcément dans la couleur...

Le service des actualités mérite tout de même nos félicitations pour le travail accompli. Tout ne fut pas parfait. Certains moments auraient pu être mieux fournis en documents visuels. On aurait pu prévoir quelques liaisons en Suisse romande et à l'étranger, à l'aide du car de reportage et de l'Eurovision. L'événement méritait une débauche d'énergie et de moyens : l'actualité n'est jamais en vacances...

Nous avons beaucoup apprécié cette idée de faire le point à « froid » et non à « chaud ». En effet, il était impossible, sur le moment, en raison de notre émotion. de dépasser l'événement. Cependant, pourquoi a-t-on intégré, à une émission de pure réflexion, des variétés ? Ces dernières ont constamment rompu le dialogue. Il suffisait de voir les invités et le duo Schaerlig - Kleinmann pour comprendre les sentiments engendrés par cette stupide association. De plus, s'il était juste que l'on signale que des entreprises suisses participaient à la réalisation du programme Apollo, il était quelque peu indécent de leur accorder une aussi grande place ; d'autant plus que toutes n'avaient pas été invitées. En face d'une telle entreprise, sachons être modestes.

Quant aux diverses conversations, elles nous ont permis de mettre en ordre nos idées et de réfléchir à la portée de l'événement. Elles furent les bons moments de la soirée.

J.-Cl. LEUBA

De tout pour faire un monde

Front uni contre le brouillard

Pour tenter de venir à bout du brouillard qui paralyse parfois les aéroports de pays entiers, 34 compagnies aériennes canadiennes et américaines ont entrepris en commun une série d'expériences. Celles-ci ont été confiées à deux anciens pilotes, qui utilisent un vieil avion pour répandre différents produits chimiques sur les nappes de brouillard. Les deux hommes ont en même temps mis au point un appareil qui peut être employé au sol. Une manche en nylon de 30 mètres de long attaque le brouillard par en dessous, toujours grâce à des substances chimiques. Un puissant ventilateur projette les produits antibrouillard à la vitesse de 180 kilomètres à l'heure jusque dans la couche cotonneuse. Les résultats sont, paraît-il, excellents.

On freine les bateaux avec des parachutes

Des « parachutes » peuvent être utilisés pour freiner les gros bateaux en cas de manœuvre d'urgence. Certains bateaux, en particulier les pétroliers géants, ont besoin de très grandes distances pour s'arrêter. En cas de danger, les moyens normaux ne peuvent suffire, puisqu'il faut souvent jusqu'à dix kilomètres pour stopper totalement un de ces navires. Les « parachutes » conçus par une firme britannique se placent de part et d'autre de la coque. Ils peuvent être immergés soit des deux côtés à la fois pour obtenir un freinage rapide, soit d'un seul côté pour favoriser une manœuvre d'évitement.

SUPERMAN

DONALD DUCK

© 1966, Copyright by Cosmopress, Genève.

ARCADES 5.78.78

TOUS LES SOIRS 20 H 30 JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE - MERCREDI 15 H | 18 ANS

LE PLUS BEAU FILM QUI AIT ÉTÉ TOURNÉ SUR L'AMOUR

LA CURÉE

L'ŒUVRE LA PLUS MARQUANTE DE ROGER VADIM, SOUTENUE PAR UNE INTERPRÉTATION ADMIRABLE

L'AMOUR-PASSION, SOUS SON ASPECT LE PLUS PUR, LE PLUS ENGAGÉ, LE PLUS INCORRUPTIBLE

Un film splendidement fait, une belle réussite. VADIM demeure l'un des grands maîtres des metteurs en scène français. Les couleurs, les cadrages, les décors sont recherchés, somptueux. La curée est un émerveillement pour les yeux.

« LE CANARD ENCHAINÉ »

EASTMANCOLOR

STUDIO 53000

TOUS LES SOIRS 20 H 30 — JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE - MERCREDI 15 H

TECHNICOLOR
PANAVISION
—
16 ANS

CHAD EVERETT, MARILYN DEVIN
DEAN JAGGER

JAMAIS ILS NE VIRENT UN COMBATTANT AUSSI ACHARNÉ QUE LEUR . . .

CHEF DE PATROUILLE

. . . ET POURTANT LA PEUR LE TENAILLAIT !

DANS L'ENFER DU PACIFIQUE, DES HOMMES SE SURPASSAIENT ET ACCOMPLISSAIENT LEUR DEVOIR AVEC LE COURAGE DU DÉSESPOIR.

LA PEUR NE SE COMMANDE PAS

PALACE

Oswalt Kolle

Le miracle de l'amour

2e partie

L'entente sexuelle

LE PUBLIC CONFIRME LE SUCCÈS MONDIAL DE CE FILM QUI, ACTUELLEMENT, BAT TOUS LES RECORDS !

PROLONGATION 5me SEMAINE

LE MIRACLE DE L'AMOUR
2me PARTIE
L'ENTENTE SEXUELLE

SI VOUS ÊTES MARIÉS, VOUS DEVEZ VOIR CE FILM ● SI VOUS ÊTES FIANCÉS, COUREZ VOIR CE FILM ● SI VOUS N'ÊTES PLUS JEUNES, VOUS VOUS SOUVIENDREZ DE VOTRE JEUNESSE

Tous les soirs à 20 h 30	Jeudi, samedi, dimanche mercredi matinée à 15 h	PARLÉ FRANÇAIS	18 ANS

---

16 ans **bio** Cinéma

PREMIÈRE RÉÉDITION DE L'UN DES MEILLEURS « WESTERNS »

Jeudi 20 h 45
Vendredi 20 h 45

En version française

Les séances de 18 h 40 reprendront vers fin août

LA VILLE ABANDONNÉE

NEVADA

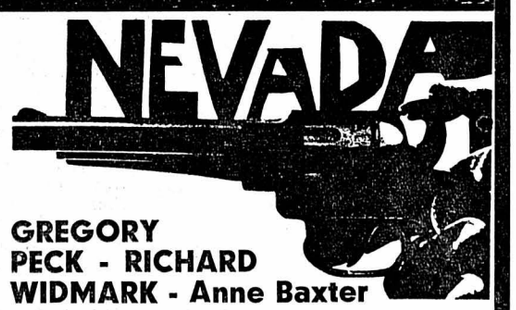

GREGORY PECK - RICHARD WIDMARK - Anne Baxter

Un film de WILLIAM A. WELLMAN, TOUT LE RÉALISME SAUVAGE ET DÉSESPÉRÉ DES « HORS-LA-LOI » — UN CLASSIQUE !

---

en V.O l'érotisme dans le monde

HORAIRE D'ÉTÉ **REX** chaque soir à 20 h 45 — 15 h Samedi - dimanche. Et si temps incertain : jeudi + mercredi.

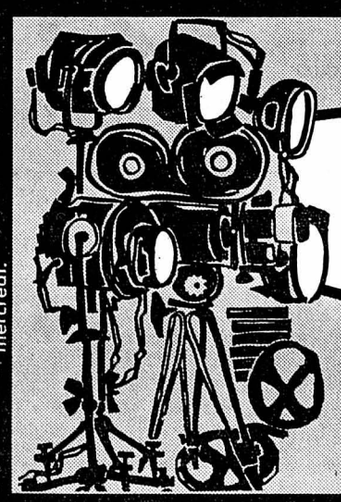

Un scopecolor de la bonne veine ◆ Parlé allemand ◆ Sous titré fr-ital ◆ 18 ans

LES NIÈCES DE «MADAME» LA COLONEL!

D'après la nouvelle de Guy de Maupassant ◆ Très longtemps inderdite

art libre ★ free cinema ★ non conformista à l'avant-garde du fantastique découvre et présente l'insolite

---

Tous les jours à 15 h et 20 h 30

APOLLO Tél. 5 21 12

Samedi - Dimanche à 14 h 45

16 ANS

« Un des meilleurs films de guerre ? NON, plus que cela. Le meilleur film de guerre que nous ayons vu jusqu'à ce jour »

PARAMOUNT PRESENTE
DAVID HEMMINGS TONY BECKLEY · TOM BELL et ALAN DOBIE dans

UN JOUR PARMI TANT D'AUTRES

PETER COLLINSON'S FILM THE LONG DAYS DYING

SAN SEBASTIAN 1968:
GRAND PRIX MEILLEUR FILM · MEILLEURE RÉALISATION

et

GRAND PRIX DE L'OFFICE CATHOLIQUE DU CINÉMA

Samedi - Dimanche et lundi à 17 h 30

Après « ZORBA »...

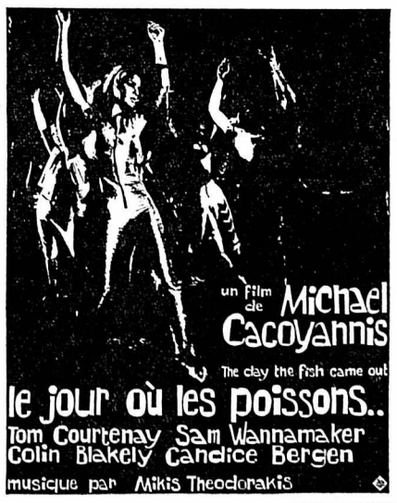

16 ans

Actualité suisse et romande

Renouvellement des concessions ferroviaires : le BLS et la «directe» Berne-Neuchâtel intéressés

De notre correspondant de Berne :

Depuis des années, il est question de faire reprendre par la Confédération le chemin de fer Berne - Lœtschberg - Simplon et trois lignes « coexploitées », la « directe » Berne - Neuchâtel, la ligne Guerbental - Berne - Schwarzenbourg, celle du Simmental (Spiez - Erlenbach - Zweisimmen).

Les pourparlers engagés avec le Conseil fédéral par le gouvernement bernois et les organes responsables de ces quatre lignes ont abouti, le 2 décembre 1966, à la signature de contrats qui ont été approuvés par les assemblées générales des sociétés intéressées.

Mais les actionnaires du BLS ne furent pas unanimes. Le 12 décembre 1966, une minorité annonça qu'elle attaquerait la décision de la majorité parce que, au moins, des conditions du contrat lésait, à son avis, les actionnaires privés. Mais la Cour suprême débouta les opposants qui portèrent leur cause devant le Tribunal fédéral. En février dernier, la première Cour civile rejetait le recours. Les minoritaires avaient épuisé tous les moyens.

LE RACHAT N'EST PAS CHOSE FAITE

Pour autant, le rachat n'est pas encore chose faite. En effet, le Conseil fédéral doit encore soumettre aux Chambres un projet d'arrêté de portée générale (donc soumis au référendum facultatif) fixant les conditions de la reprise. Aussi longtemps qu'une procédure judiciaire était en cours, l'autorité politique ne pouvait rien faire. Le message est maintenant annoncé sans que soit précisée la date de son dépôt.

En attendant, il faut prendre certaines précautions, car certaines des concessions accordées aux lignes en question arrivent bientôt à échéance. Ainsi celle de la ligne Spiez - Erlenbach expire le 27 juin 1970, celle de la « directe » Berne - Neuchâtel, le 9 octobre 1970. Pour les autres lignes, les dates s'échelonnent entre le 17 avril 1971 et le 17 décembre 1978.

Le Conseil fédéral demande donc aux Chambres de renouveler en bloc toutes les concessions jusqu'au 17 décembre 1978. De la sorte, si les débats parlementaires devaient se prolonger, si le rachat était refusé dans la forme où il est proposé, si un éventuel référendum faisait échec au projet, on aurait, de part et d'autre, le temps d'aviser, donc la mesure est judicieuse.

A l'appui de cette demande, le Conseil fédéral expose la situation actuelle des chemins de fer que l'on songe à intégrer au réseau national. Sauf pour le BLS, elle n'est guère brillante. A propos de la ligne Berne - Neuchâtel, nous lisons dans le message :

LA LIGNE BERNE - NEUCHATEL

« Les promoteurs de la ligne Berne - Neuchâtel espéraient créer une voie de transit bénéficiant d'un trafic important en provenance et à destination de la France et de l'Italie. Leurs espoirs ne sont pas réalisés. Des modifications intervenues dans l'exploitation des chemins de fer français et principalement la concurrence exercée par les lignes Vallorbe - Lausanne et la Chaux-de-Fonds - Bienne - Olten, qui accaparèrent une partie importante du trafic des marchandises, influencèrent défavorablement l'activité du Berne - Neuchâtel. Les améliorations introduites grâce à l'électrification de la ligne, exécutées de 1923 à 1928, n'apportèrent qu'un accroissement modeste du rendement. »

Et le message rappelle ensuite les différentes mesures de soutien dont a bénéficié la ligne en vertu de diverses dispositions légales. Ainsi, jusqu'à fin 1967, la Confédération avait participé à la couverture des déficits par une somme atteignant presque 8 millions de francs, les cantons de Berne, de Neuchâtel et de Fribourg ayant fourni à eux trois un peu plus de 4 millions. En outre, les mêmes communautés de droit public, mais sans le canton de Fribourg cette fois, ont versé ensemble 7 millions pour des améliorations techniques. Et le message ajoute :

« Ces mesures ne parvinrent pas à rétablir l'équilibre financier de 1958 à 1965, les pertes oscillèrent entre 632,000 fr. et plus de deux millions (1965). En 1968, le déficit d'exploitation était de 1,674,000 francs. »

Voilà sans doute qui contribuera à nourrir le débat parlementaire lorsqu'il sera question du rachat. En revanche, le renouvellement de la concession ne devrait pas donner lieu à de vives discussions.

G. P.

Des filtres suisses sur la Lune

ZURICH (UPI). — 760 filtres métalliques spéciaux fabriqués par une maison zuricoise ont été utilisés par les techniciens de la NASA, dans les différents compartiments d'Apollo-XI, a fait savoir mercredi l'entreprise en question, G. Bopp & Cie, à Zurich. 240 de ces filtres qui possèdent 116,000 ouvertures par centimètre carré se trouvent dans la capsule de commande Columbia, 112 étaient dans le module lunaire « Aigle » et les autres dans les différents étages de la fusée qui servit au lancement d'Apollo-XI. Les filtres sont faits de fils métalliques tissés qui sont quatre fois plus fins qu'un cheveu humain. Ils étaient placés principalement dans les système hydrauliques de guidage, dans les systèmes de combustion et dans les instrument et les appareils de survie des astronautes.

Paul Klecki obtient un brillant succès à Munich

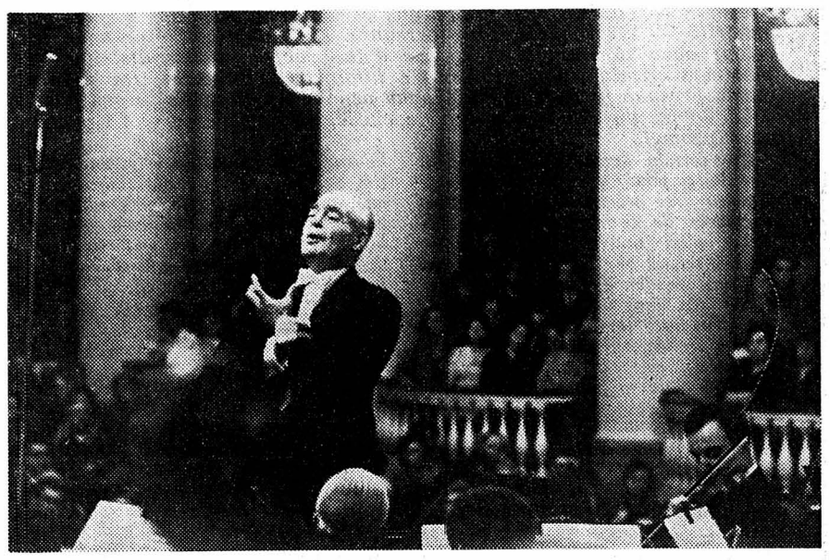

Le maître Paul Klecki, au cours d'un concert à Leningrad (Keystone)

MUNICH (ATS - DPA). — Un grand événement musical a eu lieu mardi soir à Munich, où le maître Paul Klecki, directeur permanent de l'Orchestre de la Suisse romande a obtenu un brillant succès à l'occasion du concert symphonique donné par la Philharmonique de Munich, qu'il dirigeait. Paul Klecki a donné une interprétation d'une grande vivacité et personnelle des variations de Haydn par Brahms. Les auditeurs munichois ont également applaudi à tout rompre après l'exécution de la « Septième Symphonie de Beethoven ».

Le chef d'orchestre suisse, digne successeur de feu Ernest Ansermet à la tête de l'Orchestre de la Suisse romande a conquis le public difficile de Munich qui a littéralement été enthousiasmé.

Le violoncelliste français, Maurice Gendron, a démontré sa toute grande classe dans l'interprétation du concerto de Boccherini.

La revision de la Constitution et le parti chrétien social

BERNE (ATS). — La nouvelle Constitution fédérale devrait être une véritable loi fondamentale, mais une revision partielle devrait précéder la revision totale estime le parti conservateur chrétien-social suisse dans un rapport de 200 pages élaboré par une commission ad hoc sur la base du questionnaire de la commission Wahlen chargée de mettre sur pied un projet de revision totale de la Constitution fédérale.

Le parti est d'avis que la revision partielle devrait porter notamment sur le suffrage féminin, les articles d'exception (couvent et jésuites) et définir le principe devant régir la collaboration entre la Confédération et les cantons ou, sur un plan plus général, l'adhésion à la Convention européenne des droits de l'homme à la charte sociale européenne.

Quant à la nouvelle Constitution, elle devrait être l'expression d'une volonté actuelle, de structurer notre système confédéral, d'établir un ordre de valeur, en fonction des exigences du peuple dans le sens de l'avenir. Ceci postule, selon le parti, aussi bien la représentation des désirs de la base, que la composition d'un cadre définissant les limites des pouvoirs publics et du libre jeu des forces politiques. Il s'agira, poursuit le parti, de protéger les libertés et les droits de tous les habitants, de stimuler les autorités pour tendre à une réalisation créatrice.

EN POLITIQUE ETRANGERE

En ce qui concerne la politique étrangère, le parti est d'avis que la Suisse doit sauvegarder son indépendance et la sécurité du pays tout en accélérant la prospérité, la solidarité et la collaboration pacifique avec d'autres peuples et d'autres Etats. Si, relève-t-il encore, la répartition des compétences en matière de politique étrangère devait être maintenue telle qu'elle existe actuellement, il importerait de préciser expressément qu'il « est du ressort de l'Assemblée fédérale de fixer les lignes directrices de la politique étrangère et de ratifier les traités internationaux. »

Marché suisse des voitures : record des ventes

ZURICH (ATS). — 109,620 voitures ont été vendues pendant le premier semestre de cette année. Ainsi que le publie la revue « Motor-Information » ces chiffres correspondent à une augmentation de 8156 unités, ou 8 %, par rapport à la même période de l'année précédente. Si les automobilistes suisses conservaient la même ferveur à l'achat de voitures jusqu'à la fin de l'année, les ventes atteindraient le nouveau record de 181,000 unités, contre 167,747 en 1968.

La statistique des nouvelles immatriculations montre que la motorisation de notre pays s'accroît rapidement. Pour le premier trimestre de cette année, ce ne sont pas moins de 43,529 voitures qui ont été enregistrées, soit 10,7 % de plus que pour la même période de l'année précédente. Les nouvelles voitures immatriculées proviennent d'Allemagne (16,775), de France (9087), d'Italie (7280), de Grande-Bretagne (6768), de Suède (1873), des Etats-Unis (872), du Japon (647), de Hollande (185), de la Tchécoslovaquie (27) alors que 15 véhicules proviennent de divers autres pays.

Chutes de grêle : les fruits particulièrement touchés en juillet

ZURICH (ATS). — A la suite des grands écarts de température enregistrés pendant le mois de juillet, de nombreuses chutes de grêle, de faible intensité, se sont produites, en particulier dans les cantons de Zurich, Lucerne et Thurgovie. Au cours de ces deux dernières semaines seulement, la Société suisse d'assurance contre la grêle a reçu près de 2000 déclarations de sinistres provenant de quelque 300 communes. Si les dégâts sont relativement peu importants dans les cultures agricoles, les fruits de table ont été particulièrement touchés, étant de nature très délicate.

Exportations britanniques à destination de la Suisse : nouveau record

BERNE (ATS). — Les exportations britanniques à destination de la Suisse se sont élevées à 160 millions de francs, y compris les marchandises en transit, pendant le mois de juin dernier, ces chiffres constituent un nouveau record. Ils représentent une augmentation de plus de 50 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Pendant le premier semestre de cette année, les exportations britanniques vers la Suisse se sont élevées à 799 millions de francs (912 millions avec le trafic transitaire).

L'augmentation est respectivement de 36,6 % et 46 % par rapoort aux six premiers mois de 1968.

On peut s'attendre à un succès de l'amnistie fiscale

BERNE (ATS). — « On peut s'attendre à un succès de l'amnistie fiscale générale » déclare le service d'information de l'Association suisse des banquiers en se référant aux premières indications fournies par les cantons.

A l'aube de l'amnistie, précise le service d'information, quelque spécialistes fiscaux avaient prédit qu'une telle mesure ne serait réalisable que sous la menace d'un resserrement des contrôles fiscaux. Ces pronostics pessimistes paraissent démentir le faits. « Ces derniers semblent manifestement donner raison à ceux qui voulaient voir dans l'amnistie le point de départ de nouveaux rapports de confiance entre le fisc et le contribuable », ajoute encore l'Association suisse des banquiers avant de préciser que cette confiance a pu voir le jour grâce aux représentants « des autorités et de l'administration qui à la télévision, à la radio et dans la presse ont fait campagne pour l'amnistie ». Enfin, l'association rappelle la contribution des banques qui ont édité une brochure renseignant sur le but, les conditions et les effets de l'amnistie. Cette brochure a atteint un tirage total d'environ 450,000 exemplaires.

GENÈVE

Nominations de professeurs

GENÈVE (ATS). — Le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève a procédé, mercredi, à la nomination de plusieurs professeurs dans des facultés on instituts supérieurs genevois.

C'est ainsi que Mme Berthe Reymond, née Rivier, a été nommée professeur de psychologie à l'Institut des sciences de l'éducation, M. Pierre Mœschler, professeur extraordinaire à l'Institut d'anthropologie, M. W. Haerdi, professeur extraordinaire de chimie analytique à la faculté des sciences, M. Bernard Courvoisier professeur associé en médecine interne à la faculté de médecine, et M. Gérard de Haller professeur extraordinaire de biologie animale.

Le cafetier arrête ses cambrioleurs

(c) Tôt mercredi matin un cafetier du centre de la ville a surpris deux malandrins en train de tenter de fracturer la porte secondaire de son établissement, donnant dans l'allée de la maison. Les malfaiteurs s'enfuirent dans la cave, stupidement, comme s'ils espéraient y trouver une issue.

Le cafetier, courageux, les poursuivit et parvint à les tenir en respect jusqu'à l'arrivée des gendarmes, qui n'eurent plus qu'à cueillir leurs proies. Du travail tout fait... et une bonne prise car ces filous n'en étaient pas à leur coup d'essai.

Chute d'un planeur : deux victimes

BERNE (ATS). — Un planeur allemand s'est abattu mercredi après-midi à Muottas-Muragl, au-dessus de Samedan, dans les Grisons. Les deux occupants, de nationalité allemande, ont trouvé la mort dans cet accident dû, semble-t-il, à ce que le pilote a pris un virage d'une manière trop serrée.

Le bureau fédéral d'enquête sur les accidents d'aéronefs enquêtera plus à fond sur les causes de ce drame.

VALAIS

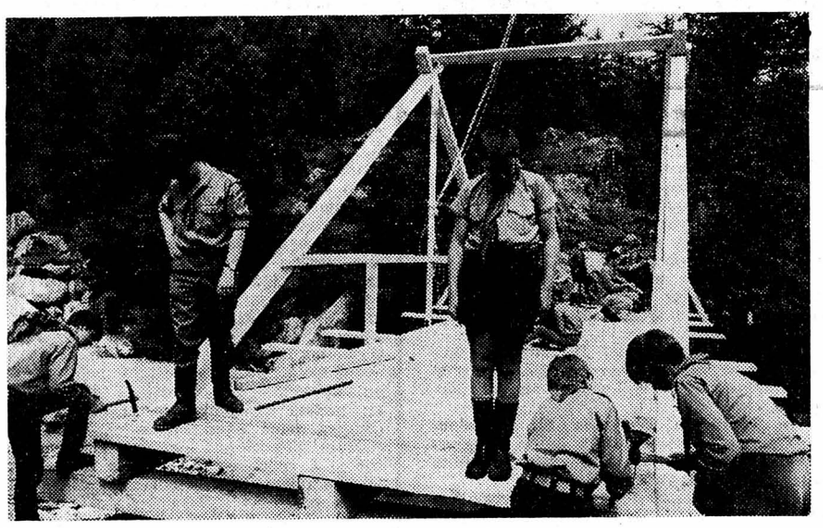

Les éclaireurs mettent la dernière main à la construction (Avipress France)

Une troupe d'éclaireurs reconstruit un pont détruit dans la région d'Arolla

(c) Un pont qui servira grandement pour le trafic touristique dans la région d'Arolla vient d'être construit par la troupe des éclaireurs du « Lac-Bleu » de la Tour-de-Peilz. Cette troupe est dirigée par M. Michel Pasche, technicien en génie civil.

M. Pasche s'était rendu dans la région d'Arolla il y a quelque temps déjà dans le but de chercher un endroit propice au montage de son camp de vacances. Il eut l'occasion alors d'entrer en relation avec le président de la commune, M. Robert Fauchères et l'hôtelier M. Francis Follonier. Il éprouva le besoin alors de mettre sa troupe au service de la communauté. La décision fut ainsi prise de reconstruire l'ancien pont de bois emporté en 1952 lors d'une crue de la Borgne. La troupe resta dix jours sur place et travailla d'arrache-pied. M. Pasche dessina les plans du nouveau pont et dirigea les travaux. L'ouvrage a été inauguré hier. Il a 11 mètres de long et peut supporter près de dix tonnes. La largeur étant de 3 m 50, il est possible aux véhicules à moteur de l'emprunter sans danger.

On imagine la joie de l'humble commune d'Evolène devant pareille aubaine.

Un alpiniste français se tue dans le massif du Trient

(c) Un drame de montagne s'est produit dans la matinée de mercredi aux Aiguilles-Dorées dans le massif du Trient. Un groupe d'alpinistes français faisait l'ascension de ces aiguilles bien connues dans les Alpes. Un des membres d'une cordée perdit pied lors d'un rappel. La victime le jeune Eric Kretz, né en 1954, domicilié à Maison-Alford dans la Seine (France) fit une chute de plusieurs dizaines de mètres.

Ses compagnons alertèrent aussitôt Air-Glaciers. C'est le pilote Bruno Bagnoud, directeur, qui se rendit sur place avec un Alouette 3. Le jeune Eric fut transporté en quelques minutes à l'hôpital de Sion, où il devait hélas rendre bientôt le dernier soupir.

Pour la première fois Le Valais hôte d'honneur de l'OLMA

(c) C'est le Valais qui a été désigné cette année pour être l'hôte d'honneur de la Grande foire de Saint-Gall, l'Olma. C'est la première fois qu'un tel honneur échoit aux Valaisans. Tout est mis en œuvre actuellement pour que la journée valaisanne soit une réussite. Une quinzaine de groupes du Vieux-Pays accompagnés de diverses autorités et d'invités feront route à cette occasion vers la Suisse allemande.

Refus de priorité : un blessé à Sion

(c) Un choc extrêmement violent s'est produit au carrefour de l'Ouest à Sion. Deux voitures se sont embouties à la suite d'un refus de priorité. Les deux machines étaient conduites par M. Angelo Bernard, de Sion et Mlle Muguette Obrit, de Tramelan, dans le Jura bernois. Une passagère du véhicule bernois, Mlle Yolande Obrit a été blessée et hospitalisée à Sion.

Mort subite

(c) Un habitant de Ried-Brigue, M. Aloïs Eyer, ouvrier à la Lonza, vient d'être foudroyé par une crise cardiaque. Rien ne laissait prévoir une fin si soudaine. M. Eyer était marié et père de plusieurs enfants dont certains encore en bas âge. Il n'était âgé que d'une cinquantaine d'années.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S. A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

SUISSE ALÉMANIQUE

Congrès international adventiste à Zurich

BERNE (ATS). — Quelque 100 participants au premier congrès international des jeunes adventistes, qui se déroule actuellement à Zurich, se sont rendus à Berne, mercredi matin, où ils ont présenté leurs remerciements aux autorités fédérales de l'accueil qu'ils ont rencontré dans notre pays.

Deux chœurs de Yougoslavie et de Tchécoslovaquie, un trio brésilien et un groupe de joueurs de flûte des Philippines, revêtant leur costume national respectif, ont interprété diverses œuvres musicales. M. Pierre Micheli, secrétaire général du département politique a reçu les jeunes adventistes qui lui remirent un rapport sur l'activité de leur Eglise à l'intention du Conseil fédéral.

Après cette réception, les jeunes adventistes ont visité la Ville fédérale.

Jeune cycliste tué par une auto

HUENIKON (SO) (ATS). — Un accident mortel s'est produit mardi soir dans le petit village d'Huenikon dans le canton de Soleure. Un jeune garçon, âgé de 13 ans, August Wasescha, d'Alvaschein dans les Grisons, se rendait à la fromagerie à bicyclette lorsqu'il a été happé par une voiture qui voulait le dépasser. Traîné sur plusieurs mètres, le garçon a été conduit grièvement blessé à l'hôpital de Soleure. Il a été ensuite transporté à l'hôpital de L'Ile à Berne où il est décédé des suites de ses blessures.

Elle tue sa mère à coups de couteau

GRAENICHEN (AG) (ATS). — Une débile mentale, âgée de 31 ans, a tué sa mère à coups de couteau dans la nuit de mardi dans le petit village argovien de Graenichen.

Le drame n'a été découvert que mardi vers midi, la femme se promenant dans les rues du village maculée de sang. Interrogée, elle répondit spontanément qu'elle avait tué sa mère.

La victime était trouvée morte dans sa chambre à coucher, peu de temps après. Le cadavre portait les traces de plusieurs coups de couteau, dans la région du cou.

Les autorités chargées de l'instruction ont immédiatement ordonné le transfert de la malade mentale dans une clinique neurologique.

La savoureuse
s'appelle Balleron.
Fr. 1.20 les 100 g.
Cette semaine, dégustation
dans tous les magasins

LA Bell EPOQUE 1869 1969

Prêt comptant à 7½%
tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois).
C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.
Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.
Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
● de Fr. 1 000.– à Fr. 25 000.–
● remboursable jusqu'à 60 mensualités
● basé uniquement sur la confiance.
Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:
Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.
Nom: Prénom:
Adresse:
Domicile:
Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16, téléphone 022 24 63 53
V/344

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Après Apollo-XI, perspectives proches et lointaines

Dès que la nouvelle de la jonction des deux vaisseaux cosmiques « Eagle » et « Columbia » fut connue, l'intérêt des masses a commencé à décroître, la suite des opérations n'étant déjà plus que routine. Le niveau de perfection atteint par la toute jeune astronautique — elle n'a que douze ans et vient de fêter avec éclat sa majorité — est tel, que plus personne ne s'étonne d'apprendre le retour avec 15 secondes d'avance d'une cabine encore distante de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres. Pourtant, les événements presque incroyables que nous venons de vivre ne seront plus, avant la fin du siècle, que peu de chose, en face de ce que l'avenir nous promet.

Un certain recul sera cependant nécessaire pour que nous puissions mesurer avec précision toutes les conséquences de cette fantastique expédition d'un nouvel âge. L'histoire nous enseigne que les spécialistes ont toujours tendance à surestimer les possibilités dans un proche avenir et à sous-estimer les perspectives à plus longue échéance. Un fait apparaît cependant certain, la conquête de notre système solaire sera une entreprise de longue haleine, bien que, depuis le 20 juillet 1969, elle soit à la mesure de l'intelligence et du courage de l'homme. D'aucuns se demandent même si les distances parcourues s'allongeant, les idéologies divisant l'humanité ne finiront pas par s'atténuer, voire disparaître. Si ces vues semblent éloignées et quelque peu utopiques, il n'en est pas moins vrai que nous serons tous touchés à des titres divers par la progression fulgurante d'une science qui n'en est qu'à ses débuts !

En novembre ou décembre prochain, après avoir digéré le nombre incommensurable d'informations rapportées par Apollo-XI, la NASA procédera au lancement d'Apollo-XI. Le but de cette nouvelle mission sera de poursuivre l'étude préliminaire de la Lune. Le site sélectionné pour l'atterrissage est situé en plaine, les deux vols suivants — Apollo-XII et XIV — devant se poser dans des régions plus montagneuses, toutes situées le long de l'équateur lunaire. Ces expériences affineront, à n'en pas douter, la précision des atterrissages et autoriseront le début d'une nouvelle phase, dite d'exploration de la Lune. Six vols sont d'ores et déjà programmés à cet effet, à savoir Apollo-XV à XX. Au cours de ceux-ci, les astronautes se transformeront de plus en plus en géologues ou en astronomes. Outre leurs recherches systématiques d'échantillons caractéristiques de poussières et de roches lunaires, ils déposeront, oreilles collées au sol, une dizaine de sismographes chargés d'ausculter l'astre des nuits, afin de découvrir ses structures internes. Des thermomètres spécialement conçus, sortes de sondes thermiques, doivent également permettre de mieux connaître les températures internes de la Lune, données importantes quant à sa formation. Dans une même optique. les sélénologues attendent beaucoup de la coupe d'un cratère dû à l'impact d'une météorite.

Dans un avenir plus lointain, des laboratoires permanents seront édifiés sur la Lune qui deviendra ainsi une sorte d'observatoire international, bastion avancé de la connaissance humaine. Les savants qui s'y rendront, devront auparavant recevoir une formation d'astronautes, avant d'utiliser les fusées-navettes qui assureront les rotations.

~ ~ ~

Parallèlement à tout ce programme, il en existe un autre, appelé « programme d'applications pratiques Apollo ». Il consistera à placer sur orbite terrestre un troisième étage S-IVb du magnifique instrument qu'est la fusée Saturne-V. Une fois son carburant utilisé, ce gros cylindre se transformera en laboratoire-atelier, dans lequel des équipes de cosmonautes passeront d'abord 28, puis 56 jours. Parmi les expériences prévues, citons l'étude approfondie des caractéristiques physiques du Soleil, hors de l'atmosphère terrestre, ainsi que la prise de multiples photographies de la Terre, clichés utilisés pour la recherche de nouvelles ressources. La capacité de l'homme de vivre en état d'apesanteur pendant des périodes prolongées, en vue de missions ultérieures très ambitieuses, intéressera de même au premier chef les médecins qui doivent tout savoir sur les éventuels changements biologiques pouvant en résulter. L'altitude orbitale, envisagée pour ce projet déjà très avancé, est d'environ 350 km.

Les Américains travaillent également à l'édification d'immenses stations spatiales pouvant abriter des équipes de 50 à 100 hommes, car les Soviétiques n'ont, paraît-il, pas chômé dans ce domaine. Ces stations seraient aussi vouées à la recherche scientifique, mais il serait vain d'ignorer leur valeur militaire... Elles seront probablement opérationnelles à partir de 1975.

Enfin, les Etats-Unis se préoccupent de l'exploration de notre système solaire. Au début d'août, deux sondes, Mariner 6 et 7, frôleront à quelque 7600 km, la planète Mars, dont elles doivent nous transmettre des photographies d'une qualité jamais atteinte. Ces clichés nous parviendront d'une distance de 96 millions de km, soit près de 300 fois la distance Terre - Lune, et ils mettront 5 minutes et demie pour atteindre les antennes géantes et ultra-sensibles du réseau DSN (Deep Space Network) chargé de les capter. Ces chiffres, mieux que de longues phrases, témoignent d'une part de la qualité et de la viabilité des systèmes utilisés, et d'autre part nous rappellent les véritables dimensions de l'Univers !

Ces deux expériences, pratiquement simultanées, ne sont pas destinées à prouver l'existence d'une vie quelconque sur la planète rouge, mais plutôt à voir si l'atmosphère martienne est favorable au développement de la vie en général. En 1971, deux nouveaux Mariner seront lancés vers Mars, alors que la « fenêtre » de 1973 verra la réalisation du projet Viking, c'est-à-dire l'envoi de deux engins automatiques d'un type très perfectionné. Une partie de ces merveilles restera sur orbite, tandis que l'autre viendra atterrir en douceur sur les fameux et intrigants canaux marsiens, permettant peut-être de lever leur mystère, avant que l'homme n'y débarque, vers 1980.

Pour terminer, il convient de signaler encore le « Grand Tour », projet qui devrait débuter vers la fin de la prochaine décennie. En effet, une occasion exceptionnelle s'offrira alors d'aller visiter d'un seul coup Jupiter, Saturne et Pluton, du fait de leur position favorable. Cette occasion est à ne pas manquer puisqu'elle ne se produit que tous les 179 ans ! Les instruments scientifiques mesureraient, en passant à proximité de ces planètes si éloignées que le voyage durerait de 8 à 11 ans, des facteurs tels que la température l'atmosphère et le rayonnement. Une autre possibilité consisterait à visiter Jupiter, Uranus et Neptune, c'est-à-dire les confins de notre système solaire... Et dire que nous ne parlons pas des Russes dont nous savons fort peu de choses, sinon qu'ils s'intéressent vivement à Vénus !

La conquête spatiale ne fait que commencer, et nul ne peut dire aujourd'hui où elle s'arrêtera, surtout quand on sait que l'homme travaille à la mise au point de moteurs ioniques permettant d'entrevoir très sérieusement des vitesses d'environ 300,000 km/h ! Pour bien réaliser ce que cela signifie, il ne faudrait qu'une heure et demie pour aller sur la Lune qui vient d'être conquise en plus de trois jours. A cette vitesse inimaginable, une expédition aller et retour sur Mars qui prendrait actuellement près d'une année, ne durerait pas plus d'un mois !

Mais toutes ces possibilités techniques, débarrassées de tout utopisme, ne doivent pas nous faire oublier l'aspect humain, tant religieux que philosophique, de l'âge de la conquête spatiale. Tous, nous serons à n'en pas douter profondément marqués par les événements à venir, et véritablement, nous n'avons pas fini de nous étonner.

Laurent DELBROUCK

Les grands patrons de la NASA. A droite : von Braun et, à gauche, le général Phillips qui ont tant et tant de projets

(Téléphoto AP)

Mission orbitale américaine en 1972 : 28 jours dans l'espace

HOUSTON (AP). — La NASA a annoncé que la première station orbitale américaine chargée d'étudier le Soleil et les étoiles sera lancée en 1972.

A l'origine, il avait été décidé de lancer en 1971 la station habitée qui aurait eu pour tâche d'étudier divers problèmes médicaux.

Selon le nouveau programme, les deux premiers étages d'une fusée Saturne mettront en orbite un troisième étage spécialement conçu pour permettre aux astronautes d'étudier le ciel, par-dessus l'atmosphère terrestre qui perturbe les ondes de haute fréquence grâce auxquelles les savants peuvent déterminer l'âge des étoiles.

Les renseignements recueillis par la station habitée devrait pouvoir permettre de connaître plus précisément l'origine de l'univers.

3 HOMMES....

La station sera lancée, inhabitée, sur une orbite circulaire de 400 km environ. Ensuite, un équipage composé de trois hommes lancés par une autre fusée, opérera un rendez-vous dans l'espace.

Par la suite, d'autres équipages visiteront la station pour des missions pouvant durer jusqu'à 56 jours.

La station orbitale (ATM) comportera neuf télescopes.

Elle sera constituée par une version modifiée de l'étage supérieur de la fusée Saturne 5. Au lieu de contenir de l'hydrogène liquide, son vaste réservoir sera aménagé en un local de deux étages, dans lequel les astronautes vivront et travailleront.

Par la suite, des observatoires plus élaborés, pour l'étude du Soleil et des étoiles, seront aménagés dans l'espace et peut-être sur la Lune.

L'ATM comportera notamment des appareillages pour mesurer les rayons ultraviolets et rayons X qui ne peuvent pénétrer dans l'atmosphère terrestre.

LA GAFFE À NE PAS FAIRE...

HOUSTON (AP). — Le centre de contrôle qui a guidé Apollo-XI jusque vers la Lune, a fait mercredi la gaffe à ne pas faire.

Sur un grand écran de télévision parvenait l'image de Lune, si précise avec ses mers et océans que même un télespectateur non averti pouvait savoir de quoi il s'agissait.

Pourtant l'astronaute Charles Duke déclara : « Vous voyez au centre de l'écran la Terre... au Centre il y a les masses des continents, tout au moins c'est ce que je crois, il y a beaucoup de nuages en ce moment »

A ce moment là, très froidement, Aldrin l'interrompit : « Je crois que c'est l'endroit d'où nous revenons ».

Gêné, Charles Duke se gratta la tête : « Ah bon. L'écran que j'utilise doit être très mauvais. Attendez une seconde, vous avez raison ».

« Non seulement vous n'arrivez pas à déterminer l'endroit d'atterrissage exact, mais vous vous trompez en plus de planète, répondit Aldrin ».

Duke : « Je ne survivrai pas à cette gaffe »...

SUITE APOLLO-XI

Dans le courant de la journée, le centre de contrôle de Houston avait tenté de définir avec précision l'endroit où se sont posés les astronautes.

« Nous essayons toujours de fixer le site de votre atterrissage », a précisé aux astronautes un technicien.

Après avoir informé les trois hommes des estimations de la NASA, le technicien leur a demandé si au cours de leur descente, de leur séjour sur la Lune ou de leur ascension, ils avaient remarqué un détail permettant de confirmer les hypothèses faites à Houston.

« Nous espérons, a répondu Armstrong, que notre caméra de 16 mm fonctionnait au moment de la descente et que nous pourrons confirmer notre point d'atterrissage. »

BON APPÉTIT

A 0 h 30, Collins a dîné d'une soupe et a informé Houston. « Mes félicitations au chef cuisinier. La nourriture est extraordinaire. Je donnerais au moins trois étoiles à ce velouté de poulet. »

« D'accord, velouté de poulet trois étoiles », a répondu Houston.

Puis, observant la Terre devenir « de plus en plus grande », les astronautes ont procédé à une émission de télévision en couleurs pendant 16 minutes.

Collins, pour s'amuser, a rempli une cuiller d'eau. Puis il l'a tournée mais l'eau ne s'est pas renversée. Finalement, avec sa cuiller, il a pris les gouttelettes et les a mises dans sa bouche.

« Ce n'est pas comme cela que nous avons l'habitude de boire », a-t-il cependant tenu à préciser.

Un peu plus tôt, Aldrin, apparemment en grande forme après son premier repas depuis sa marche sur la Lune, avait déclaré à Houston :

« Tout est tranquille. Il fait bon être assis ici et voir la Terre devenir de plus en plus grande, et la Lune de plus en plus petite. »

Au cours de l'émission de télévision, Armstrong a montré deux boîtes scelléesa contenant les pierres qu'il avait recueillies sur la lune avec Aldrin.

« Nous savons, a-t-il dit, que beaucoup de savants d'un grand nombre de pays sont impatients de voir ces échantillons lunaires, et nous avons pensé que cela vous intéresserait de constater qu'ils sont réellement ici. »

Une dernière émission télévisée a eu lieu cette nuit à 0 h 30 (heure suisse).

Rayon Laser : nouvel échec

SAN-JOSÉ (ATS-AFP). — Un troisième essai de réflexion d'un rayon laser sur le miroir laissé sur la Lune par les astronautes américains a échoué dans la nuit de mardi à mercredi, annonce M. Kraft, directeur de l'observatoire de l'université de Californie, au sommet du Mont-Hamilton.

Deux essais précédents n'avaient donné aucun résultat. M. Kraft pense que ces échecs pourraient être dus à un déplacement du réflecteur lunaire qui aurait même pu se renverser au moment de l'allumage du moteur de l'« Aigle » et de l'envol du module.

Des secousses sur la Lune

HOUSTON (ATS-AFP). — Le sismographe laissé dans la mer de la Tranquillité par les astronautes d'Apollo-XI a détecté des secousses que les spécialistes ne peuvent expliquer. Il est possible, a déclaré M. Small, directeur des projets de la surface lunaire au centre spatial de Houston, que l'appareil soit endommagé par la haute température qui règne sur la Lune pendant la journée et qui atteint jusqu'à 125 degrés centigrades.

Une telle température, si elle ne se dissipe pas, peut abîmer les piles solaires.

Il est également possible, a sugéré M. Small, qu'une partie de l'appareil ait été endommagée au moment de la mise à feu du moteur du palier supérieur du module lunaire à bord duquel Armstrong et Aldrin ont regagné la cabine de commandement.

Economies en Allemagne de l'Ouest

BONN (ATS-Reuter). — Le gouvernement ouest-allemand a décidé de réduire les dépenses publiques d'un montant de 7 milliards de marks en vue de lutter contre la surchauffe et l'économie a déclaré M. Diehl, porte-parole du gouvernement.

UN FAIT PAR JOUR

La succession d'Espagne

IV.- L'ÉGLISE

Alors qu'en 1967, le capitaine catalan Julio Busquets écrivait dans un ouvrage lu, nous a-t-on dit par 80 % des officiers espagnols : « En 1980, l'intervention des forces armées dans la vie politique sera un souvenir de notre passé », que pensait l'Eglise catholique, de l'Espagne... et de son souverain.

Dès 1966, l'épiscopat espagnol avait apporté sa caution morale aux institutions, au régime et à ses projets. Le haut clergé faisant un pas de plus, avait même nettement pris position contre « d'autres systèmes politiques possibles ».

En fait l'Eglise espagnole, groupe de pression, peut apparaître, elle aussi, divisée sur le plan politique. On s'en est aperçu lors du référendum du 14 décembre 1966, que Madrid salua comme un « oui » aux projets de Franco et qui ouvrait, en fait, à Juan Carlos, les portes de ce Palais royal depuis si longtemps fermé, tout en bas de la Gran Via à Madrid.

En fait, et comme ailleurs, le débat a opposé progressistes et intégristes. Les intégristes espagnols disent ceci : nous sommes fidèles à l'article 2 des principes du Mouvement. Or que dit cet article 2 ? Quelque chose qui projette sur l'immédiate actualité une étrange lueur. Cet article, le voici : « La doctrine de l'Eglise catholique doit être la véritable inspiratrice de la législation espagnole. » Dans les débats politiques qui opposèrent au printemps de 1967, les prélats espagnols, une majorité se dégagea pour exprimer nettement que « toutes dispositions qui seraient contraires à celles établies par la présente loi » devaient être combattues et condamnées.

Au sein de l'Eglise catholique le courant « ultra », allié à certains éléments du « Mouvement », fidèle à Franco, et tout prêt à prêter serment au dauphin, s'était exprimé de bien des manières : crise dans le mouvement d'action catholique ouvrière, mesures de répression contre certains journaux catholiques libéraux comme le « Signo » et la « Madre y Maestra », sanctions de l'évêque de Bilbao contre des membres de la jeunesse ouvrière chrétienne.

C'est d'ailleurs du mouvement catholique qu'est partie la première gifle à l'égard du comte de Barcelone. «Arriba» ne titrait-il pas au lendemain du référendum de décembre 1966 : « L'Espagne a voté pour l'indétermination ? » Voilà qui, évidemment, était de nature à faire bondir les monarchistes légitimistes qui ayant lu le texte approuvé par le peuple espagnol voyaient déjà le père de Juan Carlos à la tête de l'Etat.

Cette opposition au comte de Barcelone, ce soutien à Juan Carlos avait déjà un quartier général. Où cela ? Dans le salon de l'archevêque de Madrid. Et voilà qui nous amène à parler du groupe de pression le plus actif et le plus puissant, de celui qui a finalement emporté la décision, l'« Opus Dei ».

Car est-on bien sûr que le prince Juan Carlos ait été seulement le candidat du général Franco ? Aujourd'hui la question paraît extravagante. Elle est pourtant loin de l'être.

Pour bien comprendre, il faut d'abord dire ceci. A la fin de l'année dernière, ce qu'il reste du P.C. espagnol s'exprimait par la voix de son chef Santiago Camillo. Celui-ci se déclarait partisan « d'une monarchie libérale ». Voilà évidemment de quoi faire rêver. N'en faisons rien pourtant. Camillo expliquait ainsi sa thèse : « Notre coexistence pacifique peut jouer dans l'éventualité de changements démocratiques en Espagne. » Et Camillo ajoutait : « Une monarchie libérale en Espagne est pour nous une hypothèse de travail. »

Curieuse situation. Le comte de Barcelone soutenu par les communistes. Juan Carlos, présenté, protégé, proclamé par Franco, et ce ne serait pas assez ? Non, effectivement il y a autre chose. Il y a les puissants amis catholiques de Juan Carlos groupés au sein de l'« Opus Dei » et dont le président est Mme Franco. En mars 1969 certains agents de l'« Opus Dei » disaient ici et là « que le général Franco ne saurait gouverner pendant plus de six mois encore ». Ils ne se trompaient guère. Et l'amiral Blanco lié à l' «Opus Dei » pouvait dire : « Je suis sans inquiétude ».

L'amiral devait bien sourire lorsqu'il entendait le chef des syndicats espagnols José Solis déclarer que l'Espagne pouvait bien « échapper à la fatalité de la monarchie ».

Car deux femmes terminaient alors leur tapisserie politique : Mme Franco et la reine Frederika... de Grèce.

L. GRANGER

(A suivre.)

Le président Pompidou ira au sommet européen de l'automne

Le Conseil des ministres français a, mercredi, entendu un rapport de Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères. Aucun commentaire officiel n'a été fait au sujet de la réunion au sommet à Six qui doit avoir lieu avant la fin de l'année à la Haye, et à laquelle la France sera re-

Notre téléphone de Paris

présentée, comme la constitution le permet, par le président de la République Georges Pompidou.

Les commentaires officieux insistent sur le fait, comme l'avait d'ailleurs dit M. Schumann, que ce sommet doit « avant tout » faire avancer la construction européenne par l'« achèvement » du Marché commun, « priorité des priorités » et plus particulièrement par un accord sur le financement agricole, qui a priorité dans la priorité, des priorités.

Il s'agit aussi, dit-on au Quai-d'Orsay, de renforcer la solidarité dans le domaine financier et monétaire, d'arriver à une plus large coopération dans le domaine de la fiscalité, des transports, de la technologie, etc.

ENSUITE

Ce n'est, semble-t-il, dans l'esprit des Français qu'« ensuite » que le problème de l'élargissement de la communauté à sept ou dix devrait être envisagé.

On reconnaît à Paris que les cinq partenaires de la France semblent attacher une importance plus grande, peut-être même prioritaire à la question de l'élargissement que le gouvernement français, bien que M. Luns, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas ait renoncé à présenter à la réunion de Bruxelles, dans l'attente du sommet, sa déclaration : l'intention des Six relative à la candidature britannique.

MARCHANDAGE

En fait, il y a eu à Bruxelles une sorte de compromis. La France avait proposé un sommet sans ordre du jour. Elle accepte cependant que le dossier élargissement soit complété et mis à jour pour le rendez-vous au sommet.

On déclare à Paris que le gouvernement français n'est pas opposé par principe à un élargissement de la communauté, non plus qu'à une négociation avec la Grande-Bretagne, mais qu'il n'est pas convaincu à l'inverse de ses partenaires qu'un tel élargissement n'aboutirait pas à un affaiblissement de la communauté.

Il y aura, en fait, marchandage, « donnant, donnant ». Pour que Paris accepte l'ouverture de négociations avec la Grande-Bretagne sur sa demande d'adhésion, il faudra, que le Marché commun soit parachevé, et notamment que le règlement financier agricole lui donne satisfaction. Le malheur veut que ce soit justement un tel règlement agricole qui soit la chose la plus difficile à accepter par les Anglais.

Jean DANÈS

Le déclin des libéraux américains

SUITE

l'administration Nixon, a eu l'honnêteté de reconnaître : « Ce sont les libéraux, plus que n'importe qui, qui ont été en fonctions et au pouvoir lorsqu'ont éclaté la guerre du Vietnam et la violence dans les villes américaines... »

Ce sont les libéraux également qui « découvrirent » le problème noir, sinon le créèrent, et, loin d'y apporter une solution raisonnable, le laissèrent se transformer en furie dramatique.

Le résultat ? Une forte poussée populaire en faveur des candidats de « l'ordre et la loi », et particulièrement au sein de ce qu'on appelle la « majorité silencieuse », c'est-à-dire les classes moyennes — salariés, contribuables et petits propriétaires — de plus en plus hostile à la violence et à l'instabilité économique. « Le libéralisme (de type américain) s'effondre non par quelque malchance, conclut le « Wall Street Journal », il s'effondre en raison de ses propres déficiences ».

Pierre COURVILLE

avant de partir en vacances faites votre change à l'U.B.S.

Foccart attaque le « Canard enchaîné »

PARIS (ATS-REUTER). — M. Jacques Foccart, secrétaire général pour la communauté et les affaires africaines et malgaches a assigné en dommages et intérêts le « Canard enchaîné » devant le tribunal de grande instance de Paris.

L'assignation déclare: «Cette volonté gratuite de nuire, de jeter le discrédit sur M. Foccart et de le dénigrer, ainsi que l'intoxication faite autour de son nom et de ses activités réelles sans autre fondement que l'imagination des rédacteurs du journal «Le Canard enchaîné» sont inadmissibles et doivent être stigmatisées ».

L'assignation demande 120,000 fr. et la publication du jugement à venir dans «Le Canard enchaîné ».

SUITE Kennedy

Parmi les questions restées sans réponse, à la suite des déclarations faites par M. Kennedy à la police, on note :

● pourquoi le sénateur a-t-il attendu si longtemps avant de se rendre à la police ?

● Qui l'a ramené à son hôtel ?

● N'a-t-on pas essayé d'interroger M. Kennedy pendant qu'on le transportait à son hôtel, pour savoir ce qui était arrivé à sa voiture et à Mlle Kopechne ?

● S'il n'a donné alors aucune information, pourquoi la police n'a-t-elle pas été informée immédiatement, afin d'entreprendre les recherches concernant Mlle Kopechne ?

● Qu'a fait M. Kennedy après son arrivée à Edgartown ?

● Dans cette ville, personne n'a-t-il vu M. Kennedy et ne lui a-t-il proposé une aide ?

● Pourquoi a-t-il commis une erreur, alors qu'il avait été à plusieurs reprises dans la région, et pourquoi a-t-il mal pris son virage avant d'arriver au pont ?

Ces questions recevront peut-être une réponse au cours des semaines à venir. Une première audition doit avoir lieu lundi, pour déterminer si une assignation à comparaître doit être lancée.

Explosion souterraine en Sibérie

UPPSALA (AP) .— Une explosion souterraine, dans la région de Semipalatinsk, en Sibérie, a été enregistrée par l'institut sismologique d'Uppsala.

L'explosion, qui s'était produite six minutes auparavant, avait une intensité de 5,7 sur l'échelle de Richter.

SUITE JUAN CARLOS

La princesse Sophie de Grèce, femme du prince, était présente à la cérémonie, ainsi que ses trois enfants. Le prince avait revêtu l'uniforme de lieutenant de vaisseau de la marine espagnole sur lequel étincelait le collier de la Toison d'or et la grand croix de Carlos III.

VIVRE EN PAIX

Le président Iturmendi a lu au prince le texte de la loi adoptée par les Cortès, le désignant successeur du général Franco, prince d'Espagne et futur roi d'Espagne.

Dans une brève allocution, le prince a déclaré accepter la « grande preuve de confiance » que lui avaient fait le général Franco et les Cortès.

Il a déclaré qu'il était pleinement conscient de la lourde tâche qui serait la sienne, mais qu'il l'acceptait avec joie. « Je consacrerai toutes mes forces afin que l'Espagne continue de vivre en paix. » Il a souligné également que le pays avait connu, « sous la direction magistrale de Franco », une longue période de paix.

Le prince a terminé son allocution en priant l'amiral Blanco, vice-président du gouvernement, et le président des Cortès, M. Iturmendi, de remercier le général Franco et les Cortès espagnols de la preuve de confiance qu'ils lui avaient accordée.

Après la signature de l'acte d'acceptation, les personnalités présentes, parmi lesquelles se trouvaient notamment l'archevêque de Madrid, Mgr Morcillo, et le maire de Madrid, M. Arias, ont félicité le prince.

Les journalistes et photographes présents ont été également admis à présenter leurs félicitations au prince et à la princesse Sophie qui ont ensuite offert des rafraîchissements.

Avec la cérémonie d'hier soir, le prince Juan Carlos a ainsi fait ce qu'il avait dit naguère qu'il ne ferait pas : accepter le trône d'Espagne sans le consentement de son père, don Juan, comte de Barcelone.

Au cours de la cérémonie, le prince Juan Carlos doit donner lecture d'un message aux Cortès.

Le parti socialiste espagnol (interdit) a fait circuler mercredi à Madrid un tract condamnant la nomination du prince Juan Carlos de Bourbon comme successeur du général Franco. C'est « une manœuvre grossière d'un prétendu parlement non-représentatif du peuple », déclare le tract.

Le parti socialiste espagnol n'admettra qu'un verdict « issu de la volonté du peuple exprimée dans des élections libres et démocratiques », ajoute-t-il.

PREMIÈRES RÉACTIONS

La désignation du prince Juan Carlos de Bourbon comme successeur, prince d'Espagne et futur roi, a été, selon les observateurs, accueillie sans passion en Espagne.

Les seules manifestations qui se soient déroulées ont eu pour cadre les quartiers ouvriers des Quatre-Chemins et de Vallecas, à Madrid, où une centaine de jeunes gens ont défilé, drapeau républicain en tête.

Les observateurs ont cependant relevé des réactions différentes selon les milieux sociaux. Les classes moyennes, selon eux, font plutôt confiance au choix du « caudillo ». Les réticences sont plus nombreuses dans les milieux populaires. En revanche, on estime que l'aristocratie, qui rêvait de légitimité dynastique et d'une cour revenue au Palais d'Orient, et qui a assez mal reçu « la monarchie du Mouvement national », cependant va se rallier.

Nixon : de San-Francisco à Londres via le « Hornet »

SAN-FRANCISCO (ATS-AFP). — Le président Nixon est arrivé sur la côte occidentale des Etats-Unis, première étape d'un voyage autour du monde qui s'annonce comme le plus important, peut-être, jamais fait par un chef d'Etat américain. Telle est du moins l'impression que cherchent à donner les conseillers présidentiels au moment où M. Nixon s'apprête à assister à l'ultime phase de l'aventure la plus fabuleuse de notre époque — le retour de l'équipage d'Apollo-XI, dans le Pacifique.

Paré du prestige du chef de la nation qui a triomphé dans la course à la Lune, M. Nixon poursuivra son voyage autour du monde, qui, en 50 heures de vol et sur une distance de près de 40,000 km, le conduira de San-Francisco aux Philippines, en Indonésie, en Thaïlande, en Inde, au Pakistan, en Roumanie puis en Angleterre.

TROIS PREMIÈRES

Le président des Etats-Unis qui laisse entendre au moment où s'achève le premier semestre de son mandat, qu'il multipliera ses déplacements à l'étranger, aura donc réalisé en quelques jours, trois grandes premières : celle d'avoir personnellement accueilli les héros de l'espace, celle d'avoir été le premier président à séjourner en Indonésie, celle, enfin, d'avoir été le premier dirigeant américain à se rendre dans un pays du rideau de fer.

Bombe à Tel-Aviv

TEL-AVIV (AP). — Une bombe a explosé à un arrêt d'autobus, mercredi, à proximité d'un bâtiment militaire faisant un mort et un blessé.

La charge qui a explosé à creusé un petit cratère dans le trottoir. C'est une chance qu'il n'y ait pas eu davantage de blessés, car d'ordinaire un grand nombre de personnes attendent l'autobus à cet endroit.

Le précédent attentat à Tel-Aviv remonte au 30 juin. Une voiture remplie d'explosifs avait fait alors 10 blessés.

La police a bouclé le quartier. Des morceaux d'amiante de l'abri jonchaient le sol. La charge avait été placée sous des buissons, juste en face d'Hakirya, QG militaire israélien.

Des centaines de soldats viennent travailler chaque matin à cet endroit.

Un colonel de la défense civile a déclaré : « Dieu soit loué que la bombe n'ait pas explosé une heure plus tard ou cela aurait été un massacre ».

Plusieurs douzaines de suspects arabes ont été arrêtés à la suite de l'explosion.

Le « Front pour la libération de la Palestine » a revendiqué la responsabilité de l'explosion.